



Rapport
d'activité
2015



Sommaire

Introduction	p. 3	Chapitre 3 - Actions commerciales	p. 40
Les faits marquants de l'année 2015	p. 4	Chapitre 4 - Partie financière	p. 45
Chapitre 1 - Usage et offre	p. 6	Les dépenses d'exploitation	p. 46
L'offre kilométrique	p. 7	Les recettes d'exploitation	p. 51
La fréquentation	p. 11	Le compte d'exploitation	p. 54
Les recettes	p. 18	La rémunération de l'exploitant	p. 56
Les tarifs	p. 21	Conclusion	p. 57
Chapitre 2 - Exploitation	p. 23	Annexes	p. 58
L'organisation fonctionnelle du délégataire	p. 24	Annexe 1	p. 59
Les ressources humaines	p. 25	Annexe 2	p. 65
La politique formation	p. 27	Annexe 3	p. 83
La sécurité sur le réseau	p. 27	Annexe 4	p. 84
La lutte contre la fraude	p. 28	Annexe 5	p. 88
Le parc de véhicules	p. 32		
Le bilan environnemental	p. 33		
La qualité de service	p. 34		
L'enquête Origine / Destination	p. 37		

Introduction

2015 fut la continuité de la mise en place de nombreuses actions pour répondre aux exigences du transport public sur le territoire de l'Agglomération Royan Atlantique.

La modernisation du réseau « cara'bus » et des moyens techniques d'exploitation se sont structurés autour des enjeux suivants :

- continuer à faciliter le recours au transport public afin d'améliorer l'accès aux principaux pôles générateurs de déplacements et, ainsi, permettre aux usagers de se mouvoir facilement sur l'ensemble du territoire grâce au maillage fin des lignes ;
- rechercher une réponse adaptée aux besoins de la population et de la CARA pour lesquelles le réseau « cara'bus » joue un rôle social majeur.

En 2015 la fréquentation sur les lignes a progressé de plus de 5 %.

Il faut y voir la mesure positive des aménagements apportés à la structure d'exploitation du réseau en 2014, associée à la mise en service de la nouvelle gare intermodale.

L'origine de la hausse de fréquentation reste également pour partie liée à la mise en service du nouveau système billettique en novembre 2015.

Cet engagement technique témoigne aussi de la pertinence des investissements réalisés.

Améliorer la performance du réseau et encourager les usagers potentiels à utiliser le réseau « cara'bus » restent une priorité.

La réponse commerciale à ces objectifs dépend en grande partie des actions menées. C'est pour cela qu'en 2015 :

- les nouveaux abris voyageurs ont tous été « habillés » d'une campagne promotionnelle en faveur du réseau,
- une enquête origine / destination a été menée en mars 2015 pour suivre l'évolution des habitudes de déplacement.

Cette année encore, les équipes de Transdev Royan Atlantique se sont mobilisées avec énergie afin d'apporter quotidiennement un service de qualité respectueux de la sécurité et de l'environnement.

Passion, performance, partenariat et engagement sont les valeurs qui nous guident et caractérisent notre culture d'entreprise au service de la CARA.

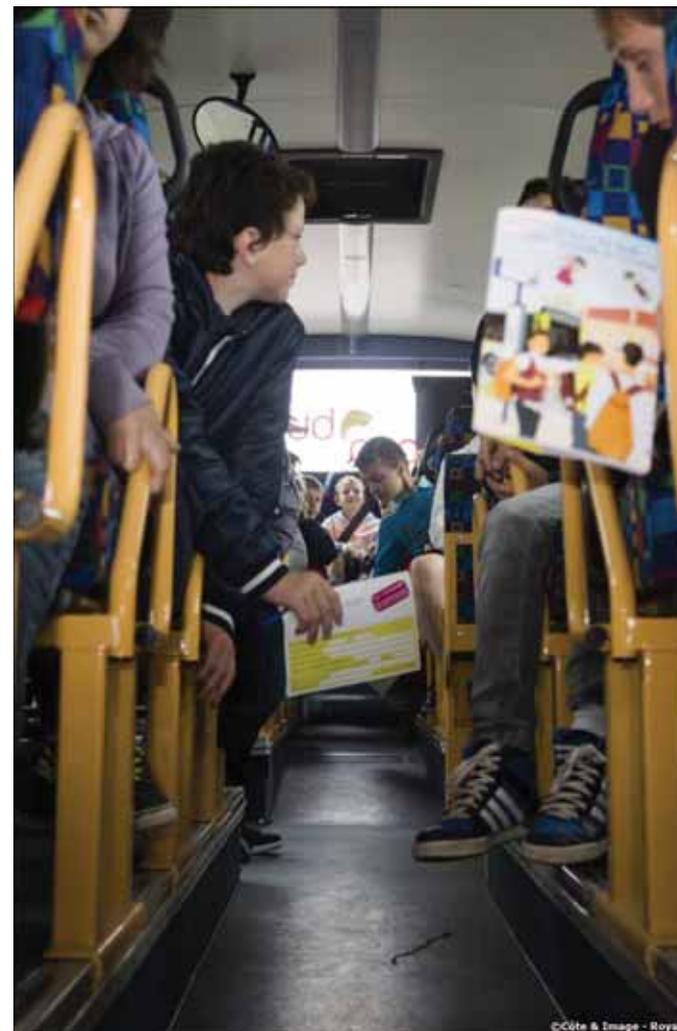
Les équipes Transdev Royan Atlantique vous souhaitent une bonne lecture de ce huitième rapport d'activité.

Les faits marquants de 2015

Avril	<ul style="list-style-type: none">• Lancement de la ligne 31 « allégée » entre Royan, Vaux-s/-mer, St-Palais-s/-mer et le zoo de La Palmyre (fonctionnement jusqu'au 27 septembre 2015).• Emménagement des bus sur le site de la gare intermodale, les travaux de finition du site étant encore en cours.
Mai	<ul style="list-style-type: none">• Lancement de la campagne de présentation du réseau « cara'bus » dans les classes de CM2 de la CARA. Nouveauté cette année : cinq classes se déplacent au dépôt de St-Sulpice-de-Royan.
Juin	<ul style="list-style-type: none">• Envoi du dossier d'inscription pour la rentrée scolaire de septembre 2015. La mise en place de la nouvelle billettique et ses implications pour les clients sont mises en évidence dans le dossier.• Distribution de la nouvelle édition du guide du voyageur dans les offices de tourisme, les campings de la CARA et du Verdon.

Juillet	<ul style="list-style-type: none">• Remaniement et simplification de la gamme tarifaire avec la suppression des Pass peu porteurs, la création d'un Pass annuel Senior et le rehaussement de la limite d'âge des Pass jeune (26 ans au lieu de 21 ans).• Réorganisation des horaires et modification de l'itinéraire de la ligne estivale 32 (Royan / St-Georges-de-Didonne / Meschers-sur-Gironde / Talmont-sur-Gironde). Les plages de St-Georges-de-Didonne sont desservies au plus près.• Mise en place de l'offre estivale :<ul style="list-style-type: none">- lancement de la ligne 31, Royan / Vaux-s/-mer / St-Palais-s/-mer / Les Mathes / Arvert / La Tremblade / Ronce-les-Bains,- ouverture de la boutique « cara'bus » de 8h à 18h sans interruption, du lundi au samedi,- renforcement de l'équipe exploitation avec des « assureurs » qui vérifient que la qualité de service offerte aux clients est conforme aux engagements du réseau,- renforcement des équipes commerciale et de conduite pendant l'été,- formation des nouveaux venus au réseau.
----------------	--

Septembre	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation de l'offre de transports : <ul style="list-style-type: none"> création de la ligne secondaire 117 entre St-Sulpice-de-Royan et le collège Zola, prolongement de la ligne 21, Les Mathes / Royan, jusqu'à Arvert, mise en place de doublage sur les lignes 101 et 123 du réseau secondaire afin d'absorber la surcharge, mise en service de bus urbains plus capacitaires (106 places) sur les lignes 12, 22 et 23 afin de répondre à l'augmentation de la fréquentation sur ces lignes à certaines heures. Campagne de promotion pour le réseau « cara'bus » dans les abris voyageurs Organisation de la Journée du Transport Public 2015 le samedi 19 septembre : <ul style="list-style-type: none"> Pass Journée à 1 €, stand place Charles de Gaulle à Royan.
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une enquête Origine / Destination sur les lignes 10 à 14 et 21 à 25, afin de mieux connaître les habitudes de déplacements des voyageurs ligne par ligne, et d'améliorer l'offre de transport en commun de l'Agglomération Royan Atlantique. Travaux de voirie dans la zone commerciale Royan 2, d'où des retards importants sur les lignes 11 et 23 et sur la ligne secondaire 109.
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> Mise en service de la nouvelle billettique sur l'ensemble du réseau afin de remplacer le matériel obsolète et peu fiable. Lancement du nouveau site internet, plus simple d'utilisation, plus intuitif et qui s'adapte à différents supports numériques (ordinateur, tablette, Smartphone). Il propose également d'acheter son titre de transport directement en ligne.
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> Fin des travaux en gare intermodale de Royan.



Chapitre

Usage et offre

L'offre kilométrique

Kilomètres réalisés par ligne en 2015

Lignes	Intitulé	Kilomètres								
		commerciaux		haut-le-pied		totaux			Part haut-le-pied dans totaux	
		2015	2014	2015	2014	2015	2014	Evolution 2014/2015	2015	2014
1	Ecole de musique / Le Parc / Gare Intermodale / Chevalier / La Perche	-	34 132	-	441	-	34 574	lignes supprimées	-	1,28 %
2	Ecole de musique / Bd Lamy / Gare Intermodale / Port / La Perche	-	28 720	-	1 748	-	30 468		-	5,74 %
10	Royan / Vaux-sur-mer	68 344	23 460	3 930	204	72 274	23 664	-	5,44 %	-
11	St-Sulpice-de-Royan / Royan	64 914	65 133	7 251	3 091	72 165	68 225	5,78 %	10,05 %	4,64 %
12	St-Palais-sur-mer / Vaux-sur-mer / Royan / St-Georges-de-Didonne	124 469	122 386	12 738	7 201	137 207	129 587	5,88 %	9,28 %	5,50 %
13	Vaux-sur-mer / Royan	69 528	73 425	6 261	1 211	75 789	74 636	1,54 %	8,26 %	1,62 %
14	Lycée Cordouan / La Perche	56 106	20 604	4 592	918	60 698	21 522	-	7,57 %	
21	Les Mathes / St-Augustin / Vaux-sur-mer / Royan	63 747	53 614	12 129	9 727	75 876	63 341	19,79 %	15,99 %	15,36 %
22	La Tremblade / Arvert / Etaules / Breuillet / Royan	118 548	114 482	22 565	8 605	141 113	123 087	14,64 %	15,99 %	6,99 %
23	Saujon / Médis / Royan	49 332	44 116	10 841	6 636	60 173	50 752	18,56 %	18,02 %	13,08 %
24	Cozes / Semussac / St-Georges-de-Didonne / Royan	74 740	68 655	8 523	7 696	83 263	76 351	9,05 %	10,24 %	10,08 %
25	Meschers-sur-Gironde / St-Georges-de-Didonne / Royan	61 793	56 327	16 153	10 968	77 946	67 295	15,83 %	20,72 %	16,30 %
Total lignes régulières		751 521	705 056	104 983	58 446	856 504	763 502	12,18 %	12,26 %	7,66 %
Total ligne moyenne saison (ligne 31)		15 099	16 572	7 972	4 402	23 071	20 974	10,00 %	34,55 %	20,99 %
31	Ronce-les-Bains / La Tremblade / Arvert / Les Mathes / Royan	36 616	38 604	9 511	2 643	46 127	41 247	11,83%	20,62 %	6,41 %
32	Talmont-s/-G. / Meschers-s/-G. / St-Georges-de-D. / Royan	13 793	14 058	3 690	656	17 483	14 714	18,82%	21,11 %	4,46 %
Total lignes estivales		50 409	52 662	13 201	3 299	63 610	55 961	13,67 %	20,75 %	5,90 %
Total lignes secondaires		231 154	242 398	247 550	233 507	478 704	475 905	0,59 %	51,71 %	49,07 %
Transport à la demande (TAD)		-	-	-	-	64 292	59 205	8,59 %	Part HLP hors kilomètres effectués en moins et en plus	
TOTAL		1 048 183	1 016 688	373 706	299 654	1 486 181	1 375 547	8,04 %	2015	2014
Kilomètres effectués en moins et en plus (grèves, perturbations, déviations...)		-	-	-	-	- 1 332	- 1 477	9,82 %		
TOTAL réseau réel		1 048 183	1 016 688	373 706	299 654	1 484 849	1 374 070	8,06 %	25,15 %	21,81 %

En 2015, les kilomètres parcourus se sont élevés à près de 1,5 million, ce qui est supérieur à ce qui était prévu dans le cahier des charges.

Ce niveau a fortement augmenté par rapport à celui observé les années précédentes (+ 8,06 % par rapport à 2014).

Il concerne surtout les kilomètres haut-le-pied des lignes régulières et estivales qui sont ainsi passés de 58 446 en 2014 à 104 983 en 2015, soit une hausse de 79,6 %.

Trois événements majeurs expliquent cette situation :

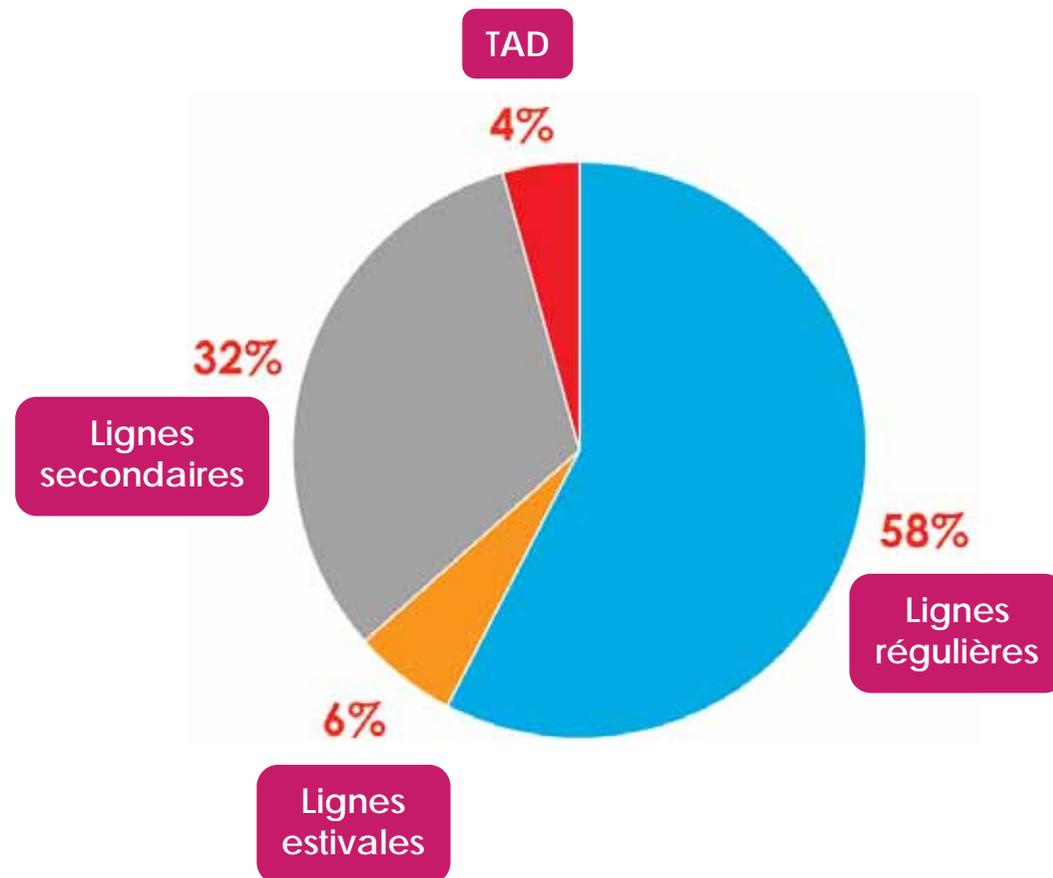
1. le déménagement du dépôt de bus du centre-ville de Royan dans la zone d'activité de St-Sulpice-de-Royan courant 2014. Avant avril 2014, les kilomètres HLP étaient limités pour les lignes régulières, le dépôt étant situé à moins d'un kilomètre de la gare SNCF de Royan, principal point de départ de ces lignes. Aujourd'hui, il faut parcourir plus de 5 km en HLP entre le dépôt et la gare SNCF de Royan ;
2. les travaux en gare intermodale de Royan qui ont duré toute l'année et qui se sont traduits par un nouvel itinéraire d'approche, plus long que le précédent ;
3. les travaux d'assainissement de la rue Ampère située à proximité de la gare intermodale de Royan. Outre les répercussions sur la fluidité de la circulation, ces travaux ont entraîné une réorganisation partielle des itinéraires des bus.

> Répartition du kilométrage par ligne

Les lignes régulières (lignes 1 à 25) et estivales (lignes 31 et 32) continuent de réaliser plus de la moitié des kilomètres, avec 58 % du kilométrage total.

Cette part progresse par rapport à 2014 (+ 3 points), les modifications conjoncturelles observées en 2015 (HLP plus importants en raison de la nouvelle localisation du dépôt et travaux de longue durée émaillant le réseau de bus) ayant eu un impact non négligeable.

Répartition du kilométrage par type de lignes en 2015



A noter l'augmentation des kilomètres de la ligne 21, + 19,8 % entre 2014 et 2015, qui est due en partie au prolongement de l'itinéraire de cette ligne qui s'arrête désormais à « ARVERT - Halle » au lieu de « LES MATHES - Eglise ».

Cette hausse se fait au détriment des lignes secondaires dont le kilométrage a été contenu, malgré la mise en place de doublages sur certaines lignes (101 et 123 par exemple) à la rentrée de septembre 2015 pour absorber les surcharges observées.

> Des kilomètres haut-le-pied en forte évolution

La multitude de travaux de longue durée sur le territoire de la CARA, le déménagement du dépôt à St-Sulpice-de-Royan... se sont traduits par une forte augmentation des kilomètres haut-le-pied (HLP) entre 2014 et 2015 : + 24,71 %.

Cette observation se confirme avec leur part dans le kilométrage total qui passe ainsi de 21,78 % en 2014 à 25,15 % en 2015.

Comme observé les années précédentes, cette moyenne cache des disparités entre lignes :

- les lignes régulières (lignes 10 à 14) sont caractérisées par une part de HLP située aux alentours de 10 % du kilométrage total.

Cette part a augmenté par rapport à 2014 car le dépôt « cara'bus » s'est éloigné de la gare de Royan, point de départ pour bon nombre de ces lignes.

- les lignes péri-urbaines (lignes 21 à 25) et estivales (lignes 31 et 32) ont une part de HLP très variable, due au lieu de remisage des bus qui est parfois éloigné de l'arrêt de départ des lignes.

Elle se situe entre 5 % et 20 % du kilométrage total, voire près de 35 % pour la version moyenne saison de la ligne 31. Ce

fort taux s'explique par le maintien du départ tardif de la gare SNCF de Royan, en correspondance avec le train de 18h20, et l'organisation des services des conducteurs.

- les lignes secondaires ont une part de HLP très élevée et qui continue de croître (près de 52 % du kilométrage total) car pour la majorité des lignes, les véhicules sont garés au dépôt de St-Sulpice-de-Royan et doivent effectuer deux parcours à vide par jour scolaire pour relier le dépôt à leur arrêt de départ.

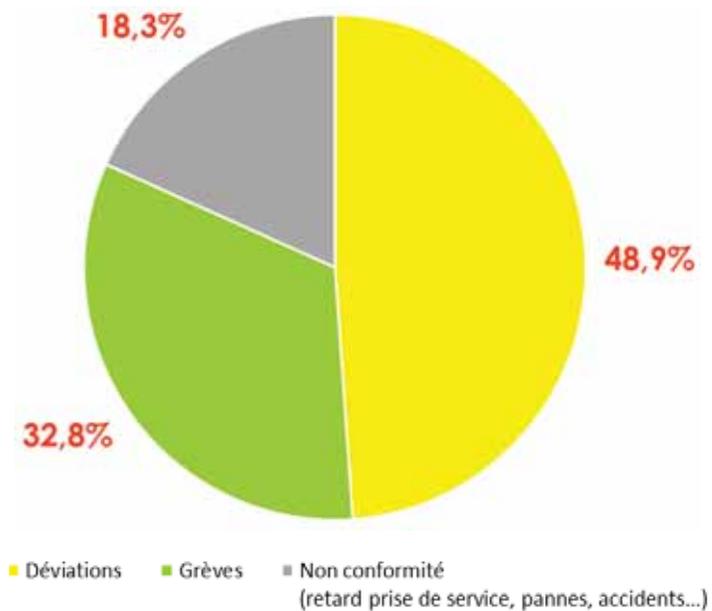
> Les événements ayant des conséquences sur le kilométrage

En 2015, les événements ayant des conséquences sur le kilométrage du service « cara'bus » ont été plus nombreux qu'en 2014. Paradoxalement, leur poids sur le kilométrage parcouru est moindre : 1 332 km non effectués, soit - 9,82 % par rapport à 2014.

Trois types d'événements ont marqué 2015 :

- les déviations pour travaux, qui ont principalement concernés les lignes 11, 12, 13 et 23, générant un manque de 628 kilomètres,
- les grèves (2 jours) ont représenté une perte de 538 kilomètres,
- les non-conformités pour retards, pannes, accidents... se sont traduits par une perte de 1 332 km.

Répartition du kilométrage par type d'événements en 2015



La fréquentation

En 2015, le réseau « cara'bus » a enregistré 982 714 voyages, ce qui reste bien en-dessous des prévisions de fréquentation prévues dans la convention avec la CARA (1 527 398 voyages).

Fréquentation du réseau « cara'bus » par ligne en 2015, en nombre de voyages

Lignes	Intitulé	Fréquentation annuelle			Ratio V/K*	
		2015	2014	Evolution 2014/2015	2015	2014
1	Ecole de musique / Le Parc / Gare Intermodale / Chevalier / La Perche	-	29 995	supprimée	-	0,87
2	Ecole de musique / Bd Lamy / Gare Intermodale / Port / La Perche	-	16 726	supprimée	-	0,55
10	Royan / Vaux-sur-mer	24 987	7 548	-	0,35	0,32
11	St-Sulpice-de-Royan / Royan	51 765	52 916	-2,18 %	0,72	0,78
12	St-Palais-sur-mer / Vaux-sur-mer / Royan / St-Georges-de-Didonne	114 348	106 574	7,29 %	0,83	0,82
13	Vaux-sur-mer / Royan	32 623	34 641	-5,83 %	0,43	0,46
14	Lycée Cordouan / La Perche	48 316	17 891	-	0,80	0,83
21	Les Mathes / St-Augustin-sur-mer / Vaux-sur-mer / Royan	31 947	30 064	6,26 %	0,42	0,47
22	La Tremblade / Arvert / Etaules/ Breuillet / Royan	79 033	65 910	19,91 %	0,56	0,54
23	Saujon / Médis / Royan	56 273	48 621	15,74 %	0,94	0,96
24	Cozes / Semussac / St-Georges-de-Didonne / Royan	43 456	44 484	-2,31 %	0,52	0,58
25	Meschers / Saint-Geroges-de-Didonne / Royan	46 802	37 249	25,65 %	0,60	0,55
Total lignes régulières		529 550	492 619	7,50 %	0,62	0,65
31	Ronce-les-B. / La Tremblade / Arvert / Les Mathes / Royan	40 650	33 585	21,04 %	0,59	0,57
32	Barzan / Talmont / Meschers / St-Georges-de-Didonne / Royan	6 164	4 989	23,55 %	0,35	0,34
Total lignes estivales		46 814	38 574	21,36 %	0,54	0,52
Total lignes secondaires		402 414	401 512	0,22 %	0,84	0,84
Transport à la demande (TAD)		3 936	4 279	- 8,02 %	0,06	0,07
TOTAL		982 714	936 984	4,88 %	0,66	0,68

* V/K : nombre de voyages par kilomètre réalisé

Pour voir la fréquentation par ligne et par mois, vous pouvez vous reporter à l'annexe 1, pages 58 à 63

Depuis le lancement du réseau, la fréquentation présentée est la fréquentation réelle donnée par la billettique sur laquelle le taux de mobilité n'est donc pas appliqué.

Si nous l'appliquions, comme le font les réseaux de transports en commun en général, la fréquentation serait plus importante.

Fréquentation « cara'bus » 2015 avec application du taux de mobilité



Fréquentation réelle vs fréquentation avec taux de mobilité

Le taux de mobilité ne permet pas de connaître la fréquentation réelle d'un réseau car il représente un nombre de voyages théoriques effectués et varie selon chaque titre de transport.

Ainsi, le taux de mobilité du Pass mensuel adulte est de 40 voyages / personne tandis que celui du Pass mensuel jeune s'élève à 52.

La fréquentation 2015 « cara'bus » avec taux de mobilité a été calculée comme suit :

$$\frac{\text{Recettes par titre}}{\text{Prix du titre}} \times \text{taux de mobilité du titre}$$

Cette année encore, la fréquentation observée ne reflète pas la réalité du terrain, l'ancien système billettique, peu fiable, étant encore opérationnel les dix premiers mois de l'année 2015. Il a d'ailleurs été confronté à des problèmes techniques au mois de mai et une partie des statistiques de fréquentation a alors été perdue.

La mise en place de la nouvelle billettique, en novembre, s'est traduite par une hausse de la fréquentation sur les deux derniers mois de l'année : + 21,6 % par rapport à novembre et décembre 2014.

Considérée dans son ensemble, la fréquentation 2015 a enregistré une augmentation modérée (+ 4,9 %).

Outre la mise en place de la nouvelle billettique, cette légère augmentation s'explique par des conditions météorologiques bonnes dès le mois de juin. La fréquentation pour la période [juin/août 2015] a ainsi augmenté de 26 % par rapport à la même période 2014.

Le ratio V/K ne traduit cependant pas cette hausse, l'augmentation des kilomètres venant annihiler les bons résultats en termes de fréquentation. On observe donc, pour la deuxième année consécutive, une baisse du ratio qui passe de 0,68 voyage par kilomètre en 2014 à 0,66 voyage par kilomètre en 2015.

Cette année encore, les lignes 23, 12 et 14 se détachent des autres grâce à leur ratio V/K supérieur à 0,8.

Ces lignes sont caractérisées par :

- la desserte de pôles générateurs de trafic non négligeables : les centres-villes de Royan, St-Georges-de-Didonne, St-Palais-sur-mer et Vaux-sur-mer, le centre hospitalier, la polyclinique, le front de mer... pour la ligne 12, le lycée Cordouan et le centre-ville de Royan pour la ligne 14, le centre de Saujon et la zone Royan 2 pour la ligne 23 ;
- une population importante qui tend à se développer rapidement et qui travaille ou est scolarisée à Royan : Saujon avec 6 520 habitants (ligne 23) et St-Georges-de-Didonne, St-Palais-sur-mer et Vaux-sur-mer avec plus de 12 000 habitants (ligne 12).
- à cela s'ajoutent une longueur relativement faible pour les lignes 14 (20 604 km) et 23 (11 200 km) qui compense leur faible fréquentation et une fréquentation très élevée pour la ligne 12 (près de 115 000 voyages) ce qui atténue les effets de sa longueur.

Les lignes secondaires présentent, elles aussi, un ratio supérieur à 0,8. Ce ratio s'explique par une adéquation entre le tracé des lignes qui s'adapte chaque année à la population à transporter et la forte fréquentation quotidienne qui repose essentiellement sur le transport des jeunes vers les établissements scolaires.

A l'opposé, le ratio du TAD demeure très bas (0,06), les distances à parcourir étant élevées en comparaison du nombre de personnes transportées qui est, lui, très faible.

Ratio V/K... quelques explications

Le ratio V/K mesure le nombre de voyages effectués pour un kilomètre parcouru.

Il permet de montrer la performance de chaque ligne du réseau, que ce soit en termes de kilomètres ou de voyages. Plus il est élevé, meilleure est cette performance.

La diminution observée chez « cara'bus » est due à l'augmentation des kilomètres parcourus qui pénalise la hausse du nombre de voyages enregistrés entre 2014 et 2015.

> La fréquentation par ligne

Une analyse plus fine de la fréquentation montre que :

- toutes les lignes régulières ont vu leur fréquentation augmenter, à l'exception de :
 - la ligne 11 qui a perdu 2,2 % de ses voyageurs en raison des travaux dans la zone commerciale Royan 2,
 - la ligne 13 qui a enregistré une baisse de 5,8 % entre 2014 et 2015, résultat de la rationalisation de la desserte des arrêts « Châtelard » et « La Roche » qui sont desservis en heures de pointe,
 - la ligne 24 où la fréquentation a diminué de 2,3 %, cette ligne ayant été touchée par de nombreux travaux de voirie en 2015.

A l'opposé, deux lignes se signalent par une forte augmentation de leur fréquentation :

- la ligne 25 qui poursuit la progression observée en 2014 (+ 25,7 %), due essentiellement à une utilisation accrue des lycéens de Cordouan,
- la ligne 22 qui est massivement empruntée par les jeunes habitant la presqu'île d'Arvert et utilisant indistinctement les lignes régulières ou secondaires, d'où la mise en place, en septembre 2015, de véhicules de plus grande capacité.
- après deux années de baisse consécutives, les lignes estivales 31 et 32 enregistrent une augmentation importante de leur fréquentation avec, respectivement, + 21 % et + 23,6 % par rapport à 2014.
C'est surtout le mois de juillet qui est concerné (+ 44,9 % d'augmentation entre 2014 et 2015), les conditions climatiques ayant été plus favorables qu'en août sur le littoral.

Evolution de la fréquentation par type de ligne de 2009 à 2015



- les lignes secondaires, quant à elles, sont restées stables par rapport à 2014. A noter toutefois que les lignes desservant le secteur de St-Palais-sur-mer / Vaux-sur-mer et, dans une moindre mesure, le secteur de St-Sulpice-de-Royan, ont enregistré une baisse de leur fréquentation.
- quant au TAD, il enregistre, pour la première fois depuis 2009, une diminution de sa fréquentation : - 8 % entre 2014 et 2015.

C'est essentiellement le TAD de rabattement qui est concerné par cette baisse avec une perte de 20,1 % de sa fréquentation.

> La fréquentation par titre de transport

En 2015, le profil des utilisateurs « cara'bus » se confirme par rapport à ce qui est observée depuis quelques années :

- **les abonnements jeunes**, avec près de 708 500 voyages, génèrent 72,3 % de la fréquentation totale du réseau. Leur part reste stable par rapport à 2014.

La tendance de report de l'abonnement demi-pensionnaire vers l'abonnement annuel jeune se poursuit en 2015. Aujourd'hui, près de 72 % des Pass vendus à des jeunes sont des Pass annuels alors qu'ils ne représentaient que 50,5 % en 2014.

Outre un tarif très proche entre le Pass annuel jeune et le Pass scolaire demi-pensionnaire, les agents de la boutique « cara'bus » mènent une politique commerciale incitative en faveur du Pass annuel qui s'avère plus avantageux.

- **les titres occasionnels** (Pass unitaire et journée) représentent 13,8 % de la fréquentation totale (soit 135 354 voyages). La part de ces titres reste stable depuis 3 ans.

Voyages réguliers, fréquents... quelques explications

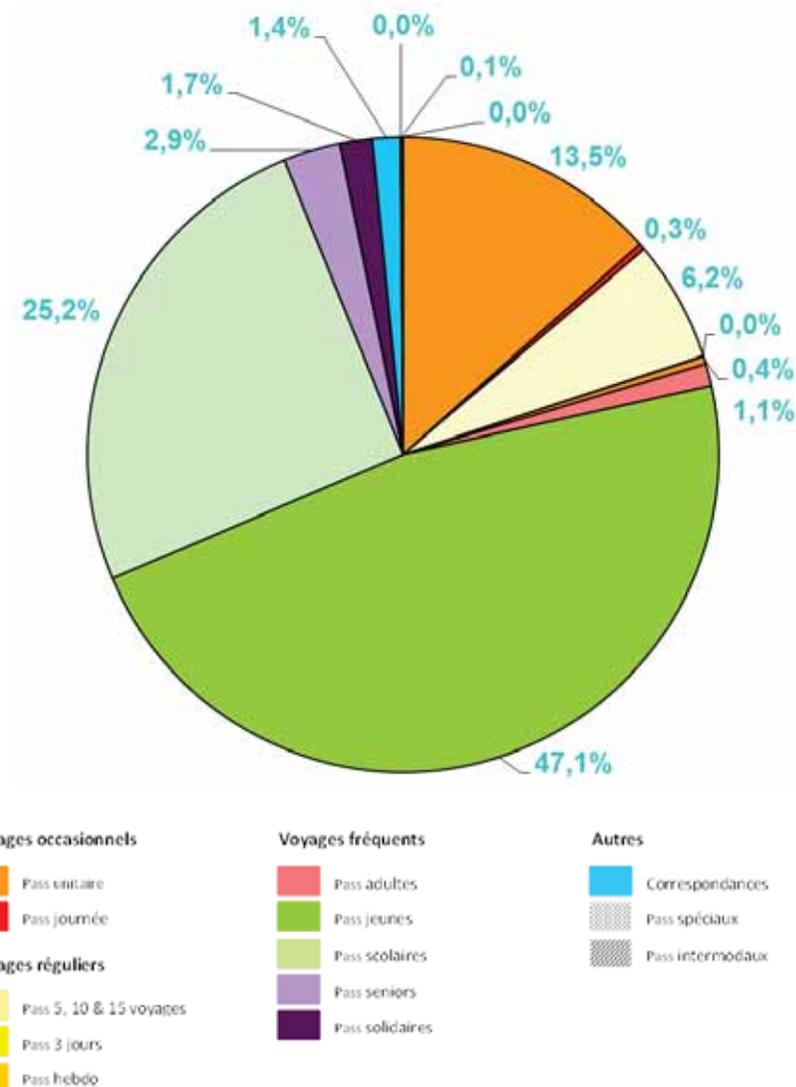
La différence entre « régulier » et « fréquent » repose à la fois sur le nombre de voyages effectués pendant un laps de temps et le titre de transport choisi.

Ainsi, une personne voyage régulièrement lorsqu'elle utilise le bus plusieurs fois par jour pendant un laps de temps court (par exemple, ses vacances) ou de temps en temps pendant une longue période (par exemple, une fois par semaine pendant un an).

Economiquement, elle n'a pas intérêt à acheter un Pass unitaire ou journée, trop cher au voyage, ni un Pass mensuel car elle ne le rentabiliserait pas.

Une personne voyage fréquemment lorsque l'achat d'un Pass 15 voyages lui revient plus cher au voyage qu'un Pass mensuel ou annuel.

Répartition de la fréquentation par titre de transport, en 2015



Le tableau concernant l'évolution du nombre de voyages par titre de transport confirme l'augmentation générale de la fréquentation tout type de titre confondu.

Une analyse plus fine met en évidence des situations très contrastées d'un groupe de titres à l'autre.

Ainsi, même si les titres permettant des voyages occasionnels (Pass unitaire et journée) ou réguliers (Pass à voyage et Pass hebdo) ont été très utilisés en 2015 (avec, respectivement, + 10,2 % et + 3,7 % par rapport à 2014), leur utilisation demeure inférieure à celle enregistrée avant 2014.

En revanche, la hausse de la fréquentation profite aux abonnements. Cette situation permet :

- de confirmer la fidélisation de la clientèle « cara'bus »,
- d'observer une optimisation de certains Pass : les abonnés annuels jeunes et les abonnés seniors utilisent plus fréquemment leur Pass,
- de noter une appropriation de la gamme tarifaire et une meilleure compréhension des atouts des différents titres,
- de constater un comportement de rationalisation des dépenses des clients qui s'orientent vers les abonnements qui sont les titres les plus avantageux en termes de coût rapporté au voyage.

Evolution du nombre de voyages par titre de transport

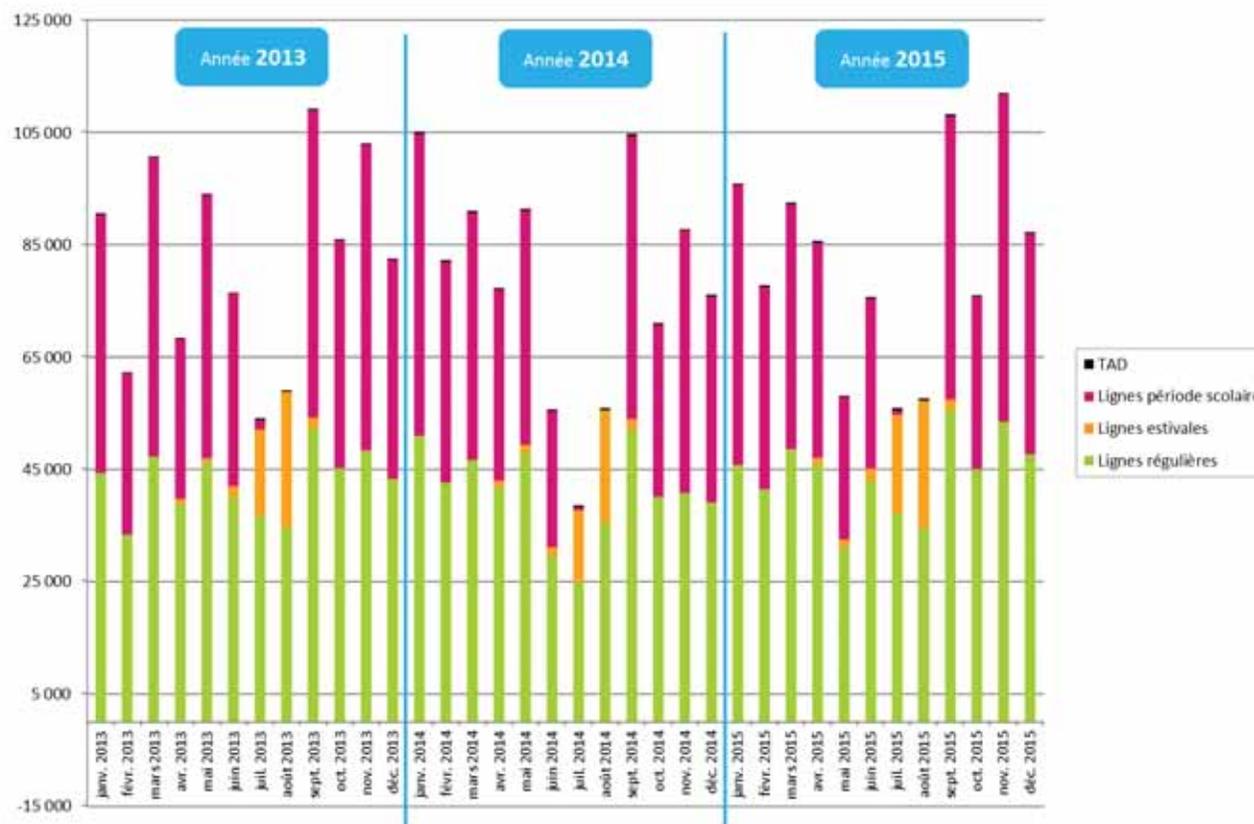
Titres de transport	2015	2014	2013	2012	2011	Evolution 2014/2015
Pass unitaire	132 235	120 542	134 840	139 302	133 006	9,7 %
Pass journée	3 119	2 241	2 810	2 428	2 351	39,2 %
Voyages occasionnels	135 354	122 783	137 650	141 730	135 357	10,2 %
Pass 5 voyages	2 705	5 644	6 536	6 254	6 197	supprimé
Pass 15 voyages	29 573	52 974	58 079	57 904	56 347	supprimé
Pass 10 voyages	28 080	-	-	-	-	-
Pass 3 jours	280	564	611	645	370	supprimé
Pass hebdo	3 802	2 949	4 207	5 432	5 210	28,9 %
Voyages réguliers	64 440	62 131	69 433	70 235	68 124	3,7 %
Pass adulte mensuel	6 692	7 371	9 830	10 287	8 812	- 9,2 %
Pass adulte annuel	4 445	4 904	5 468	4 419	3 007	- 9,4 %
Pass jeune mensuel	17 693	17 789	17 810	15 461	14 215	- 0,5 %
Pass jeune annuel	443 475	341 632	285 726	203 546	150 202	29,8 %
Pass scolaire demi-pensionnaire	247 156	320 246	397 850	452 645	458 358	- 22,8 %
Pass scolaire interne	90	55	56	164	169	63,6 %
Pass senior imposable mensuel	9 675	9 935	8 907	4 512	3 282	- 2,6 %
Pass senior imposable annuel	549					-
Pass senior non imposable mens.	18 187	15 181	15 702	14 104	12 146	19,8 %
Pass senior non imposable annuel	156	-	-	-	-	-
Pass solidaire	16 207	14 602	13 409	11 939	8 712	11,0 %
Voyages fréquents	764 325	731 715	754 758	717 077	658 903	4,5 %
Correspondances	14 074	16 088	20 227	12 565	555	- 12,5 %
Pass spéciaux	388	485	974	1281	553	- 20,0 %
Pass intermodaux	913	354	413	596	624	157,9 %
Divers	3 220	3428	3036	1836	1627	- 6,1 %
Autres	18 595	20 355	24 650	16 278	3 359	- 8,6 %
TOTAL	982 714	936 984	986 491	945 320	865 743	4,9 %

> La fréquentation par mois

La fréquentation par mois permet de mettre en évidence quatre périodes :

1. **de septembre à mars** (hors vacances scolaires), la fréquentation est composée majoritairement de jeunes et d'habitants de la CARA, le mois de septembre se caractérisant également par la présence des vacanciers d'arrière-saison ;
2. les mois d'**été**, la fréquentation fléchit car elle perd une partie non négligeable des abonnés jeunes qui n'est pas compensée par les déplacements des touristes ;
3. les mois de **petites vacances** (octobre, décembre, février et avril), la fréquentation diminue également car les abonnés jeunes sont moins nombreux à voyager en bus même si leur mobilité augmente chaque année ;
4. en **mai et juin**, la part des touristes est plus faible qu'en été et s'ajoute à une population locale importante et à une présence des jeunes qui tend toutefois à diminuer avec l'arrivée des beaux jours (séjours linguistiques, fermeture d'établissements pour préparation aux examens, organisation du bac et du BEPC dans certains établissements centres d'examens...)

Répartition de la fréquentation mensuelle de 2011 à 2015



En 2015, deux situations viennent parasiter ces observations :

- les problèmes billettique du mois de mai qui ont conduit à une perte de données, d'où une fréquentation inférieure à la normale,
- le remplacement de la billettique en novembre qui montre que la fréquentation enregistrée les années précédentes est inférieure à ce qui est réellement observé dans les bus.

Les recettes

Evolution des recettes par titre de transport entre 2009 et 2015 (en HT)

Produit	Recettes							Evolution 2014/2015	Part des titres dans les recettes totales 2015	Voyageurs 2015	Ratio R/V*
	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009				
Pass unitaire	194 245,98 €	180 814,95 €	197 242,62 €	206 063,40 €	197 711,24 €	163 608,14 €	127 057,50 €	7,43%	34,2%	132 235	1,47
Pass journée	9 184,30 €	7 749,25 €	9 419,44 €	8 290,70 €	8 161,07 €	7 015,51 €	5 589,50 €	18,52%	1,6%	3 119	2,94
Pass journée à 1€	337,38 €	357,01 €	789,72 €	1 159,80 €	381,34 €	244,68 €	255,00 €	-5,50%	0,1%	361	0,93
Pass 10 voyages	35 887,85 €							-	6,3%	28 080	1,28
Pass 15 voyages	21 588,79 €	68 881,31 €	61 265,89 €	59 935,20 €	68 815,93 €	52 326,28 €	27 795,95 €	-68,66%	3,8%	29 573	0,73
Pass 5 voyages	2 424,11 €	9 662,99 €	9 788,97 €	8 482,00 €	11 313,08 €	8 366,60 €	5 917,68 €	-74,91%	0,4%	2 705	0,90
Pass 3 jours	615,51 €	1 846,54 €	1 971,03 €	2 173,30 €	1 432,01 €	1 336,61 €	-	-66,67%	0,1%	280	2,20
Pass hebdo	4 081,78 €	2 698,60 €	4 415,89 €	4 715,90 €	5 005,08 €	3 070,45 €	-	51,26%	0,7%	3 802	1,07
Pass adulte mensuel	6 137,38 €	5 613,08 €	8 419,63 €	8 715,00 €	7 722,13 €	6 355,84 €	2 986,16 €	9,34%	1,1%	6 692	0,92
Pass adulte annuel	3 000,00 €	4 485,98 €	5 327,10 €	3 899,10 €	3 821,34 €	1 136,07 €	-	-33,13%	0,5%	4 445	0,67
Pass senior mensuel	12 373,83 €	9 147,66 €	12 097,20 €	9 386,00 €	7 602,96 €	7 166,63 €	4 383,81 €	35,27%	2,2%	27 862	0,44
Pass senior annuel	2 785,05 €							-	0,5%	705	3,95
Pass Solidaire mensuel	7 760,75 €	5 607,48 €	7 207,48 €	6 265,40 €	4 623,74 €	5 419,35 €	3 020,03 €	38,40%	1,4%	16 207	0,48
Pass jeune mensuel	11 543,93 €	8 598,13 €	10 781,31 €	9 495,30 €	9 342,82 €	8 090,64 €	3 209,36 €	34,26%	2,0%	17 693	0,65
Pass jeune annuel	181 543,93 €	136 938,32 €	125 202,80 €	90 406,60 €	60 773,04 €	61 629,75 €	53 090,00 €	32,57%	32,0%	443 475	0,41
Pass scol. demi-pensionn.	62 056,07 €	104 897,20 €	101 084,11 €	109 981,30 €	100 723,34 €	86 026,42 €	95 355,00 €	-40,84%	10,9%	247 156	0,25
Pass scol. interne	373,83 €	196,26 €	130,84 €	168,20 €	99,31 €	564,20 €	420,00 €	90,48%	0,1%	90	4,15
Pass RPI	3 571,96 €	3 177,57 €	2 691,59 €	-	-	-	-	12,41%	0,6%	-	-
Duplicata	7 345,79 €	6 803,74 €	7 018,69 €	6 233,60 €	4 607,02 €	5 685,62 €	1 149,00 €	7,97%	1,3%	-	-
Pass spécifiques	592,52 €	449,91 €	678,88 €	284,60 €	302,68 €	181,44 €	-	31,70%	0,1%	27	21,95
Pass intermodaux	437,38 €	495,33 €	738,32 €	495,30€	16,72 €	15,55 €	-	-11,70%	0,1%	913	0,48
Pass personnel CARA	-	-	-	-	346,15 €	519,23 €	-	-	-	-	-
Correspondances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 074	-
Total	567 888,13 €	558 421,31 €	566 271,50 €	536 150,70 €	492 801,00 €	418 759,00 €	330 229,00 €	1,70%	100,00%	979 494	0,58

*Recettes hors TAD * R/V : recettes par voyage

En 2015, les recettes totales du réseau « cara'bus » ont augmenté de 1,7 % par rapport à 2014, pour atteindre 567 888 € HT. Elles demeurent toutefois inférieures aux prévisions budgétaires (695 230 € HT).

Quant au ratio R/V, il s'établit à 0,58 et demeure supérieur au ratio prévu (0,46).

Ratios R/V prévu et réel en 2015

	Prévu	Réel	Différentiel
Recettes HT	695 230,47 €	567 888,13 €	-127 342,34 €
Fréquentation	1 527 398 voy.	982 714 voy.	-544 684 voy.
Ratio R/V	0,46	0,58	-

Ratio R/V... quelques explications

Le ratio R/V mesure la recette moyenne générée pour un voyage.

En 2015, ce ratio est plus élevé que le ratio prévu, ce qui tend à démontrer que les voyageurs utilisent des Pass à décompte (Pass unitaire, 10 voyages...) au lieu d'abonnements longue durée. Cela implique une part de clientèle fidélisée plus faible que celle prévue.

> Les recettes hors abonnements jeunes

Depuis 2013, les recettes hors abonnement jeune stagnent. Elles ne génèrent plus que 53,1 % des recettes totales en 2015 contre 53,3 % en 2014 et 57,6 % en 2013..

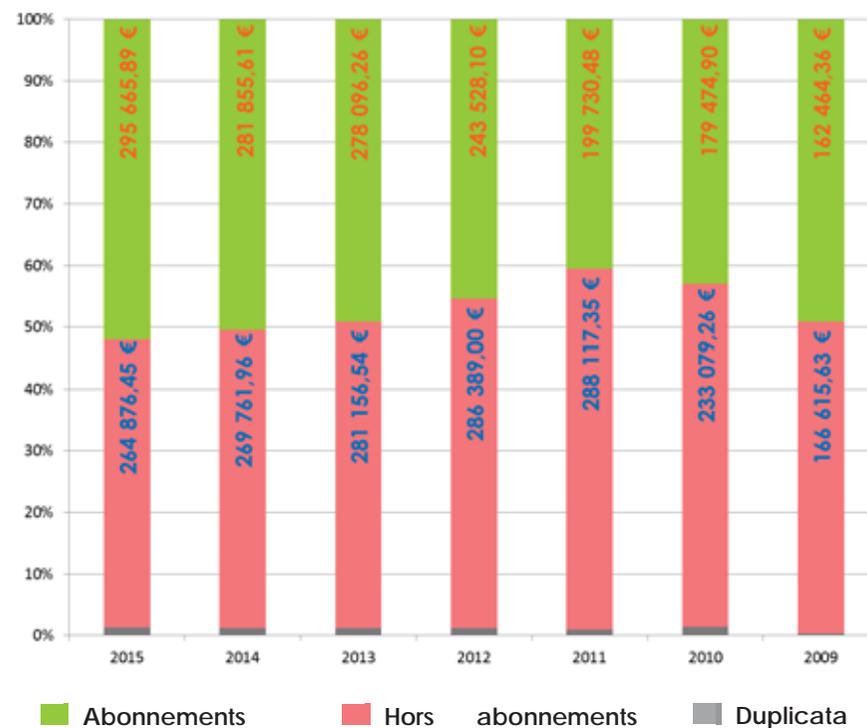
Le Pass unitaire se détache très nettement des autres titres et après une baisse en 2013 et 2014, sa part progresse à nouveau (+ 1,8 point entre 2014 et 2015).

Répartition des recettes et de la fréquentation en 2015

		Titres de transport			
		Hors jeunes	Jeunes	Duplicata	Total
Recettes HT	2015	301 452,62 €	259 089,72 €	7 345,79 €	567 888,13 €
	2014	297 810,09 €	253 807,48 €	253 807,48 €	558 421,31 €
	évolution 2014/2015	1,22%	2,08%	2,08%	1,70 %
Part de chaque titre dans les recettes totales 2015		53,1%	45,6%	45,6%	100,0 %
Fréquentation (en voyages)		273 462	709 252*	709 252	982 714
Ratio R/V		1,10	0,37	-	0,58

*Fréquentation jeune sur l'ensemble du réseau, y compris sur les lignes estivales

Répartition des recettes entre 2009 et 2015



> Les recettes des abonnements jeunes

Les deux principaux abonnements dédiés aux jeunes génèrent des recettes très importantes : près de 243 600 € HT pour ces deux titres, soit 42,9 % des recettes totales.

Cette année, le Pass annuel jeune produit des recettes nettement supérieures à celles du Pass scolaire demi-pensionnaire.

Avec un peu moins de 182 000 € HT, il est le deuxième titre le plus important de la gamme tarifaire et représente ainsi près du tiers des recettes totales, soit 7,5 points de plus qu'en 2014.

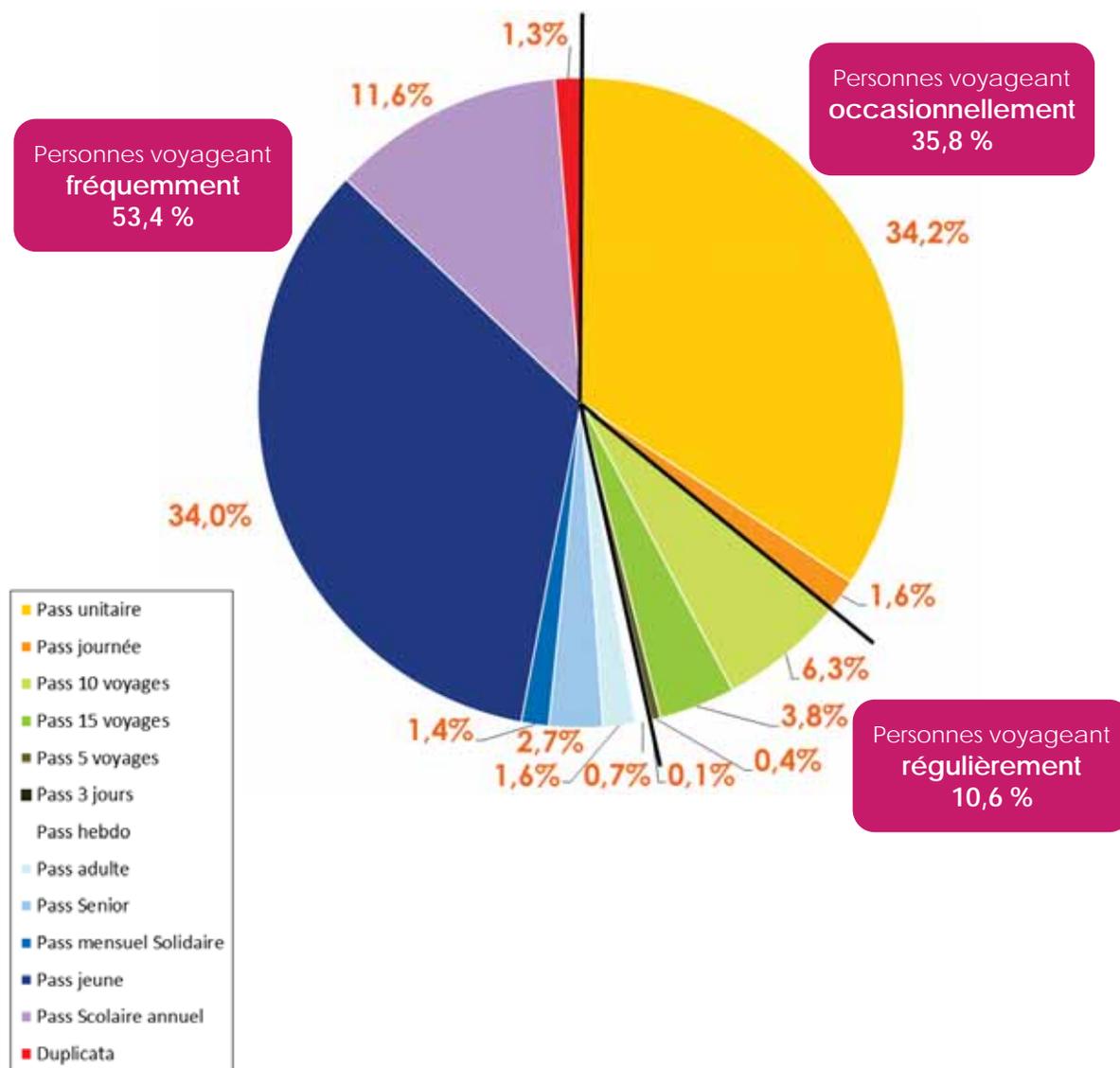
Quant au Pass scolaire demi-pensionnaire, ses recettes chutent, les jeunes se reportant vers le Pass annuel jeune dont le prix est à peine plus élevé (100 € au lieu de 90 €). Sa suppression, prévue en 2016, va permettre de simplifier la gamme tarifaire.

> La répartition des recettes par titre de transport

Depuis 2014, les recettes générées par les abonnements gagnent du terrain. Elles génèrent désormais plus de 53 % des recettes totales, soit 1,6 point de plus qu'en 2014.

Cela confirme la tendance à la fidélisation de la clientèle du réseau.

Répartition des recettes par titre de transport en 2015



Les tarifs

Gamme tarifaire « cara'bus » en vigueur en 2015

Titre	Spécificités	Tarif
Pass unitaire	<ul style="list-style-type: none"> Valable 1 heure à compter de la validation, correspondances comprises, hors retour 	1,60 €
Pass journée	<ul style="list-style-type: none"> Voyages illimités le jour de la validation 	3,70 €
Pass 10 voyages	<ul style="list-style-type: none"> Chaque voyage valable 1 heure à compter de la validation, correspondances comprises 	12 €
Pass hebdo	<ul style="list-style-type: none"> Voyages illimités sur l'ensemble du réseau du lundi au dimanche. 	11 €
Pass mensuel adulte (entre 21 ans et 60 ans)	<ul style="list-style-type: none"> Voyages illimités sur l'ensemble du réseau du 1^{er} au dernier jour du mois. 	33 €
Pass mensuel jeune (moins de 26 ans)	<ul style="list-style-type: none"> Voyages illimités sur l'ensemble du réseau du 1^{er} au dernier jour du mois. 	16 €
Pass mensuel senior (plus de 60 ans)	<ul style="list-style-type: none"> Voyages illimités sur l'ensemble du réseau du 1^{er} au dernier jour du mois. 	28 €
<ul style="list-style-type: none"> imposable non imposable 		16 €
Pass mensuel social	<ul style="list-style-type: none"> Pour les personnes justifiant d'un faible niveau de revenus (attestation délivrée par le CCAS) Voyages illimités sur l'ensemble du réseau du 1^{er} au dernier jour du mois. 	16 €
Pass annuel adulte	<ul style="list-style-type: none"> Voyages illimités sur l'ensemble du réseau 1 an à compter de la 1^{ère} validation. 	290 €
Pass annuel jeune	<ul style="list-style-type: none"> Voyages illimités sur l'ensemble du réseau 1 an à compter de la 1^{ère} validation. 	100 €
<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} enfant 2^{ème} enfant et plus 		90 €
Pass annuel senior (Plus de 60 ans)	<ul style="list-style-type: none"> Voyages illimités sur l'ensemble du réseau 1 an à compter de la 1^{ère} validation. 	250 €
<ul style="list-style-type: none"> imposable non imposable 		140 €
Pass Scolaire annuel	<ul style="list-style-type: none"> Pour les élèves allant à leur établissement scolaire de référence et habitant à plus de 3 km de leur établissement scolaire 1 aller-retour par jour du lundi au samedi, hors vacances d'été 	90 €
<ul style="list-style-type: none"> demi-pensionnaire interne 		80 €
Pass RPI	<ul style="list-style-type: none"> Pour les élèves des RPI 1 aller-retour par jour du lundi au samedi, hors vacances d'été 	42 €

En 2015, la gamme tarifaire a été marquée par plusieurs événements :

- sa **simplification** : les Pass 3 jours et 5 voyages qui étaient peu vendus ainsi que le Pass 15 voyages ont été supprimés. Pour les remplacer, un Pass 10 voyages a été créé.

Afin de conserver une cohérence tarifaire entre ce nouveau Pass et le Pass hebdo, ce dernier a été légèrement augmenté. Il est ainsi passé de 10,50 € à 11 €.

Fin 2015, ce sont 3 200 Pass 10 voyages qui ont été vendus.

- son **homogénéisation** par rapport aux gammes tarifaires des autres réseaux présents dans le département : la limite d'âge pour les Pass dédiés aux jeunes a ainsi été relevée à 26 ans au lieu de 21 ans.

De plus, le tarif du Pass RPI a été relevé à 42 € au lieu de 41 €.

- la **diminution du prix des Pass annuels adulte et jeune pour les rendre plus attractif** : ces deux Pass sont ainsi passés de 300 € en 2014 à 290 € en 2015 pour la version adulte, et de 104 € à 100 € pour la version jeune.

Fin 2015, 11 Pass annuels adultes ont été vendus, ce qui est conforme aux ventes enregistrées les années précédentes.

Les supports billettique développés dans le cadre de la nouvelle billettique



Carte sans contact pour les abonnements

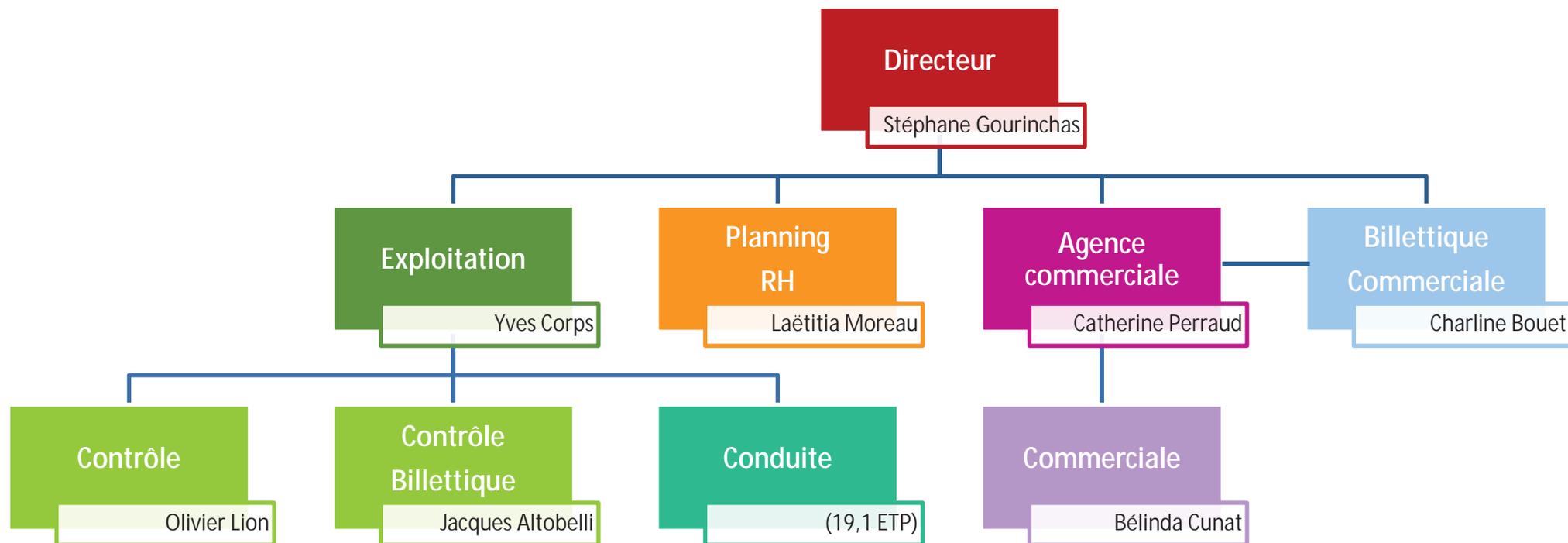


Ticket sans contact pour les Pass 10 voyages et les Pass hebdo

Chapitre 2

Exploitation

L'organisation fonctionnelle de Transdev Royan Atlantique



Les ressources humaines

L'organisation mise en place en 2011 a été reconduite en 2015 :

- un service contrôle / qualité composé de deux contrôleurs et deux assureurs pour assurer une présence terrain proche des conducteurs ainsi que la continuité des missions de ce service.

Outre des missions de contrôle pur, ces quatre agents veillaient au respect de la ponctualité du réseau et à son bon fonctionnement.

- une équipe commerciale étoffée de mai à septembre pour faire face aux périodes d'affluence (été et rentrée scolaire).

Cela a permis d'assurer un service de qualité pendant les congés d'une partie du personnel commercial et de gérer efficacement les abonnements jeunes et scolaires.

Pour la rentrée de septembre, la totalité des dossiers reçus était traitée.

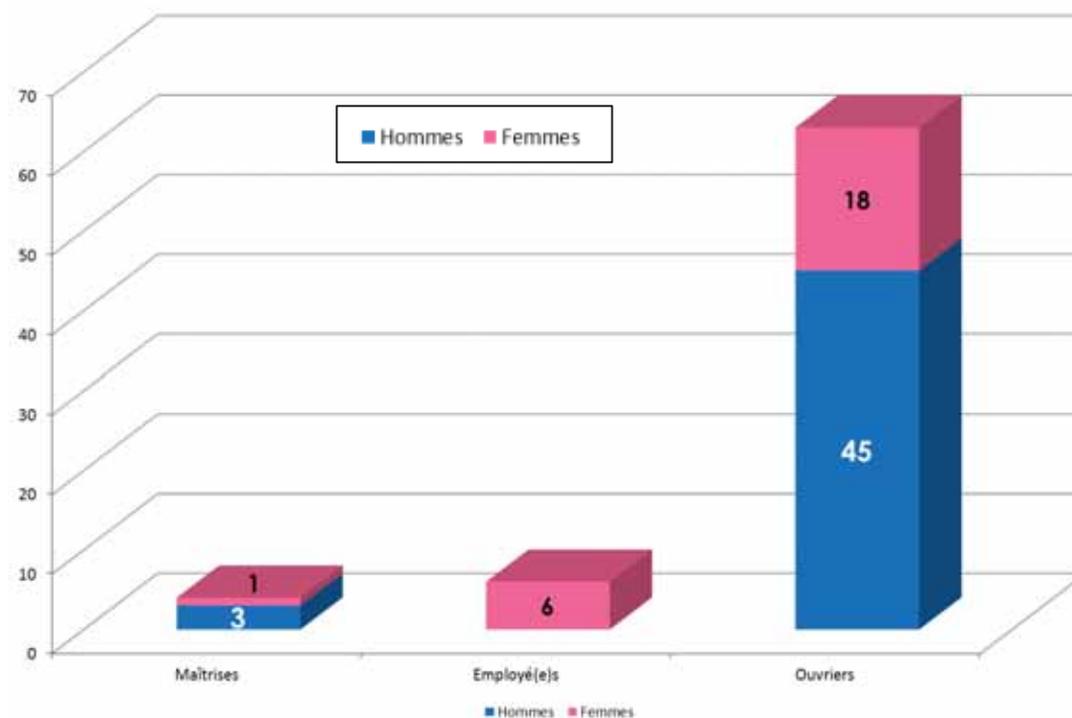
Le délégataire, Transdev Royan Atlantique, employait, au 31 décembre 2015, 26,1 ETP, dont 19,1 conducteurs. Son sous-traitant, la SEMAAAS, comptait 27,37 ETP, dont 23,62 conducteurs qui assurent les lignes 21 à 25 et les lignes secondaires.

Des apports en assistance technique venant de la SEMAAAS complètent la structure dans un souci d'optimisation des moyens.

Répartition du personnel par poste au 31 décembre 2015 en ETP

Postes	TDRA	SEMAAAS
Maîtrise	3	1
Employés	4	1
Ouvriers	19,1	25,37
TOTAL	26,1	27,37

Répartition du personnel par poste au 31 décembre 2014



> L'absentéisme

Evolution de l'absentéisme par catégorie de personnel entre 2014 et 2015 (en jour)

	2015				2014				Evolution 2014/2015			
	Total	dont maladie	dont maternité	dont accidents du travail	Total	dont maladie	dont maternité	dont accidents du travail	Total	dont maladie	dont maternité	dont accidents du travail
Ouvriers	861	861	-	-	920	905	-	15	-6,41%	-4,86%	-	-
Employés	658	546	112	-	161	50	111	-	308,70%	992,00%	0,90%	-
Maitrises	32	32	-	-	66	66	-	1	-51,52%	-51,52%	-	-
Total	1 551	1 439	112	-	1 147	1 021	111	15	35,22%	40,94%	0,90%	-

En 2015, le nombre de jours d'absence sur le réseau « cara'bus » augmente à nouveau. En hausse de 35,2 %, il atteint 1 551 jours contre 1 147 jours en 2014.

Sur ces 1 551 jours, 614 concernaient des salariés TDRA et 937 des salariés du sous-traitant.

Cette augmentation du nombre de jours d'absence s'explique par de nombreux arrêts de travail pour longue maladie (supérieurs à 100 jours). Six salariés sont concernés, dont une personne qui a été arrêtée l'année complète et une autre qui n'a pas été en mesure de reprendre après son congé maternité.

Malgré l'augmentation du nombre de jours d'absence, le taux d'absentéisme est faible chez TDRA.

La politique formation

En 2015, nous avons poursuivi des formations initiées depuis 2011 dans un souci de maintien des connaissances pour le personnel et dans le respect des obligations légales, telle la FCO et la FCO transport de voyageurs.

D'autres formations ont complété ce programme :

- formation au transport des personnes à mobilité réduite,
- saison estivale (reconnaissance des lignes, télébillettique, familiarisation avec les différents types de véhicules),
- intégration de nouveaux conducteurs...

La mise en place de la nouvelle billettique s'est également traduite par la formation de deux personnes dédiées spécifiquement à la gestion de ce produit (lancement, suivi...)

Des référents, choisis parmi les contrôleurs et les conducteurs, se sont fait les relais auprès de leurs collègues. Ils les ont ainsi formés à leur tour au maniement de la nouvelle billettique.

Formations proposées en 2015

Formation salariés	Nombre	
	de salariés	d'heures
Fluides frigorigènes / Aptitude catégorie 5	1	2
Prévention des conflits & amélioration de ses relations avec les autres	44	220
FCO	7	245
Formation PMR	2	14
Formation de tuteurs conducteurs	2	28
Formation E.P.I.	19	48
Contrat apprentissage BTS	1	420
Contrat pro Kerninon	1	427
Total	77	1 404

La sécurité sur le réseau

> Les incidents sur le réseau

Malgré la présence continue de nos contrôleurs sur le terrain, les discussions avec les voyageurs et les conducteurs, essentiellement dans les cars des lignes secondaires, des problèmes de comportements ont été constatés à bord d'un véhicule, en 2015.

L'intervention des contrôleurs a calmé ponctuellement ce problème mais une solution de fond, avec des médiateurs, a été apportée début 2016.

> Les accidents sur le réseau

Cette année, les accidents sont de moindre gravité ; il s'agit essentiellement d'accrochages liés au gabarit des véhicules.

Type d'accidents responsables en 2015

	Nombre		Coût	
	2015	2014	2015	2014
Collision avec un obstacle fixe (barrière, véhicule en stationnement...)	3	4	8 600 €	3 600 €
Collision avec un obstacle en mouvement (voiture)	9	3	136 €	2 900 €
Autre	26	-	8 367 €	-
TOTAL	30	7	17 107 €	-6 500 €

La lutte contre la fraude

L'équipe de contrôle du réseau « cara'bus » est composée de deux contrôleurs et de deux assureurs.

Trois de ces personnes sont dédiées toute l'année au contrôle, tandis qu'un assureur vient renforcer l'équipe en été ou lors des périodes d'affluence sur le réseau et de congés de l'équipe titulaire.

Récapitulatif des contrôles menés en 2015

	2015	2014	Evolution 2014/2015
Fréquentation du réseau	982 714	936 984	4,88 %
Nombre de contrôles	967	1 058	- 8,60 %
Nombre de personnes contrôlées	25 690	21 668	18,56 %
Taux de contrôle	2,61 %	2,31 %	13,04 %
Nombre d'incidents relevés (absence de titres de transport...)	0	1	-
Nombre de PV établis	0	0	-
Taux de fraude	0,0 %	0,005 %	-

En 2015, le taux de fraude sur le réseau « cara'bus » est inexistant, ce qui est très rare pour un réseau urbain.

Plusieurs raisons expliquent ce très bon résultat :

- la montée des passagers se fait par les portes avant, ce qui permet aux conducteurs de vérifier que tout voyageur a bien un titre de transport valide et, au besoin, d'inciter le voyageur sans titre à régulariser sa situation,
- l'assermentation de deux contrôleurs qui permet un contrôle autonome et une sanction possible en cas de besoin,
- la présence quotidienne de nos contrôleurs sur le terrain, essentiellement pour aider les voyageurs et les conducteurs, mais aussi pour rappeler les règles de bon usage du réseau « cara'bus »,
- l'accentuation des contrôles sur le réseau secondaire afin de palier le mauvais fonctionnement de l'ancienne billetterie,
- la mise en place de procès-verbaux, très dissuasifs auprès des jeunes, même si la politique de l'entreprise est plus orientée vers le préventif que vers le répressif.

Les missions du contrôleur

Elles se composent, entre autres :

- du contrôle des titres de transport des voyageurs,
- de l'aide, de l'intervention ou de conseil auprès des conducteurs et des passagers,
- du remplacement d'un conducteur en cas de nécessité,
- de la maintenance des poteaux d'arrêt et de leur affichage : suivi et mise en place des déviations, travaux, changement d'horaire...

Depuis 2011, un planning de contrôles est établi mensuellement (lignes et nombre de personnes à contrôler) mais il peut s'adapter aux aléas de l'exploitation du réseau.

En 2015, les contrôles se sont répartis comme suit :

Nombre de personnes contrôlées en 2015 sur les lignes régulières et estivales

Ligne	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
10	45	23	14	129	94	37	11	4	22	2			381
11	116	116	39	56	98	189	64	41	247	47			1 013
12	184	203	137	158	355	168	286	265	480	100			2 336
13	169	68	102	24	61	14	38	27	40				543
14	364	409	85	135	137	134	9	14	1 070	120			2 477
21	85	42		9	22	20	23	50	244				495
22	80	73	51	28	123	55	48	93	325	198			1 074
23	29	46			82	54	13	43	291	1			559
24	44	132	154	93	75	25	4	19	716	65			1 327
25	21	50	79	35	42	19	12	21	644	65			988
31				2	9	47	141	391					590
32							62	9					71
Total	1 137	1 162	661	669	1 098	762	711	977	4 079	598			11 854

Nombre de personnes contrôlées en 2015 sur les lignes secondaires

Ligne	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
101	75	172	41		40	1			650	71			1 050
103		57	40	10					121				228
104		11	38	13	40				129				231
105	55	149		14	8	27			759				1 012
106	65	52	43		28				188				376
107	56	8	9						135	49			257
108		5	128		47				190				370
109		67	38		38				427				570
110		74	58	18	44				234				428
111		18							96				114
112		51	34	18	30				90				223
113		53	52		29				121				255
115									3				3
117									39				39
121	37	102	30		65	37			214				485
122	27	23	24		53	23			99				249
123	48	157	45		63	53			485				851
124	49	71	46		89	24			104				383
125	39	85			34	23			164				345
126	119	39			47	40			169				414
127		59	56		57	42			96				310
200		183		115		42			482	44			866
300	52	102		36		120			189				499
500	263	378	157	88	207	144			1 220	100			2 557

Nombre de personnes contrôlées en 2015 sur les lignes secondaires - suite

Ligne	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
C1			47		42				67				156
C2			49		43				66				158
C3			37		39				72				148
C4			36		48				53				137
C5									8				8
C6			18		15				36				69
T1			30			11			55	37			133
T2			29		48				82				159
T3			24						110	45			179
T4			35		43				172	30			280
T5			65			12			28	40			145
T6			32		45	26			110	52			265
Total	885	1 916	1 241	312	1 242	625			7 263	468			13 952

Le parc de véhicules

TDRA et son sous-traitant ayant acheté des Crossway LE en décembre 2014, le parc de véhicules qui circule sur le réseau « cara'bus » est relativement jeune.

> Les pannes des véhicules

En 2015, le taux de disponibilité du parc s'est maintenu à 99,9 % pour l'ensemble du parc employé pour le réseau « cara'bus ».

Ce maintien s'explique par l'acquisition de nouveaux véhicules et par la restructuration de l'atelier.

Outre un entretien préventif du matériel, un des mécaniciens est présent au dépôt avant le départ du premier véhicule, ce qui lui permet d'intervenir rapidement à la moindre alerte d'un conducteur.

L'ensemble des véhicules du parc TDRA est donc fiable et les quelques pannes observées, principalement sur les cars, relèvent de l'usure normale du matériel.

Parc de véhicules au 31 décembre 2015

	TDRA		SEMAAAS	
	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Microbus				
Gruau	1	10	-	-
Minibus				
Noventis	3	7	-	-
Midibus				
GX 127	5	7	-	-
Cars				
Recreo	-	-	16	5,93
Safari Temsa	-	-	9	10,73
Crossway	-	-	10	3,55
Crossway LE	2	1,5	3	1,5
Illiade	-	-	1	16,28
Tracer	-	-	3	15,70
TOTAL	11	6,6	42	7,00

Le bilan environnemental

En 2015, près des deux tiers du parc total (TDRA + SEMAAAS) est au minimum à la norme Euro 4.

De plus, les 5 derniers véhicules qui ont rejoint le parc sont Euro 6.

Nombre de véhicules par norme Euro en 2014

	Norme Euro 2	Norme Euro 3	Norme Euro 4	Norme Euro 5	Norme Euro 6	Total
TDRA	-	2	4	4	2	12
SEMAAAS	4	12	2	21	3	42
Total	4	14	6	25	5	54

> Traitement des déchets

TDRA et la SEMAAAS poursuivent leur politique en matière d'environnement :

- recyclage des matières usées (hydrocarbures et boues, filtres, batteries, métal ferreux) et des éléments de fonctionnement (piles, néons...);
- dégraissage des pièces mécaniques au dépôt dans une fontaine biologique;
- reprise des pneus par Michelin...

> Consommation de carburant

Grace aux efforts pour conduire de manière rationnelle, l'année 2015 s'est soldée par une diminution de la consommation de carburant plus ou moins marquée selon le type de véhicule.

La consommation des autocars cache des disparités selon le type de véhicule; les Récréo et les Crossway sont peu énergivores contrairement aux Safari Temsa, plus puissants et plus anciens, qui consomment plus pour 100 km.

Evolution de la consommation par type de véhicule entre 2009 et 2015 (en litre pour 100 km)

	Petits véhicules	Véhicules de moyenne capacité	Autocars
2009	21	31	29
2010	13	33	31
2011	17	34	30
2012	12,4	31,3	29,4
2013	12,49	32,4	31,29
2014	12,49	32,54	29,32
2015	12,16	34,49	30,36
Evolution 2014 / 2015	- 2,6 %	6,0 %	3,5 %

La qualité de service

Offrir aux utilisateurs du réseau « cara'bus » un service de qualité est une des priorités définies conjointement par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et Transdev Royan Atlantique.

Depuis l'abandon de la certification NF Service en octobre 2013, deux démarches perdurent et sont menées conjointement sur le réseau « cara'bus » :

- une **démarche en interne** qui comprend à la fois des contrôles conjoints CARA / TDRA et des contrôles effectués par la SCAT, mandatée par la CARA.

Cette démarche s'applique à l'ensemble du réseau « cara'bus » (lignes régulières, estivales, secondaires et TAD, boutique « cara'bus »...) et donne lieu à un **bonus / malus** en fonction des résultats obtenus tout au long de l'année.

- une **démarche interne au groupe Transdev**, le label FACE. Elle repose sur un système interne de management de la qualité et sur un audit validé par le bureau Veritas.

Début 2015, Transdev Royan Atlantique a obtenu le niveau 2 en qualité, ainsi que le niveau 1 en sécurité et en environnement, sur une échelle qui compte 3 niveaux.

Début 2016, un audit de suivi sera mené pour confirmer ou non le maintien du label FACE chez le réseau « cara'bus ».

> La démarche qualité conjointe CARA / TDRA

Sur l'ensemble des critères contrôlés tout au long de l'année (ponctualité, propreté intérieure et extérieure, réponses aux demandes écrites, accueil téléphonique en agence...), le point qui posait problème de façon récurrente, la propreté des véhicules, s'est nettement amélioré.

Cette amélioration est le fruit d'une implication plus forte de l'ensemble du personnel mais aussi de la mise en place de contrôles mensuels internes par Transdev Royan Atlantique.

Un système de bonus / malus simple complète cette démarche qualité afin d'inciter le personnel TDRA à s'impliquer pleinement et continuellement, d'autant que le bonus / malus est reversé en intégralité au personnel.

Début avril 2016, le montant du bonus / malus CARA / TDRA n'était pas encore connu, certains critères nécessitant un traitement plus poussé et concerté entre la CARA et TDRA.

Côté communication, les résultats des contrôles qualité internes sont présentés chaque mois aux salariés par le biais de tableaux de bord. Outre l'information des salariés, ces tableaux de bord visent à remercier le personnel pour les critères qui ont atteint les objectifs et à les inciter à améliorer les critères déficients.



Focus sur les réclamations

En 2015, le réseau « cara'bus » a traité 34 réclamations, soit moitié moins qu'en 2014.

Le téléphone et le site internet sont les moyens préférés pour déposer une réclamation (respectivement, 47 % et 45 % des cas). Le passage en Boutique est devenu marginal.

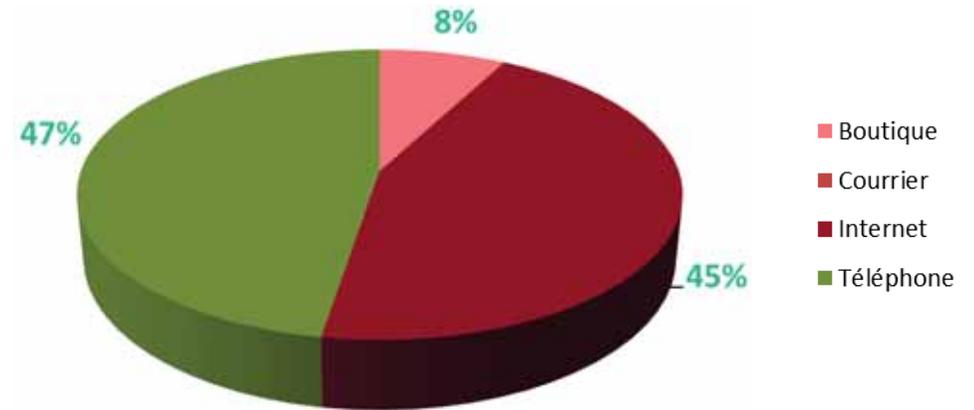
Chaque réclamation fait l'objet d'un traitement propre et d'une réponse personnalisée qui doit être transmise au plaignant dans les 5 jours ouvrés. En cas d'enquête plus poussée, un message d'attente et d'explication est transmis au réclamant ; « cara'bus » dispose alors de 10 jours ouvrés pour clôturer la réclamation.

Les principaux thèmes abordés concernent essentiellement des problèmes :

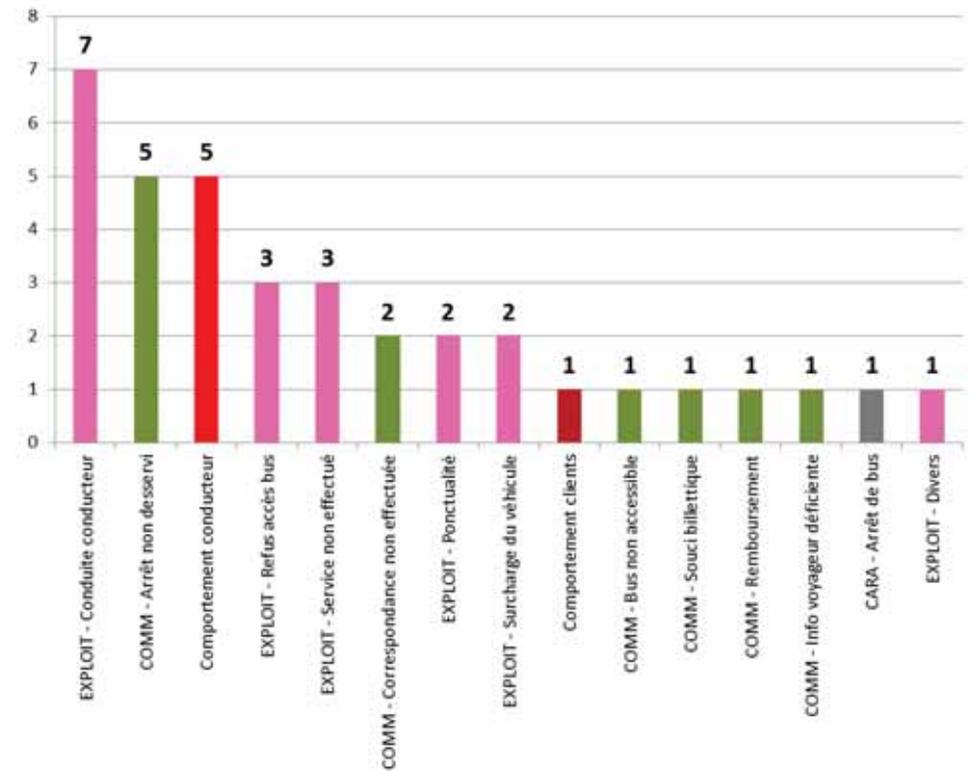
- d'amélioration du réseau, principalement l'augmentation de la fréquence et l'implantation d'arrêts supplémentaires. La réponse à ces demandes n'étant pas du ressort du délégataire, elles sont transmises à la CARA.
- de ponctualité des bus et d'arrêts non desservis. En absence de système de suivi en temps réel de la ponctualité des bus et de l'itinéraire suivi par les véhicules, ces deux points sont difficiles à traiter.

En décembre 2014, le réseau « cara'bus » s'est doté d'un système d'information voyageurs qui permet de géolocaliser les véhicules en temps réel. Ce système facilitera le traitement des réclamations de ce type.

Modes de réception des réclamations en 2015



Motifs des réclamations reçues en 2014



> FACE, la labellisation interne du groupe Transdev

Depuis 2010, Transdev a développé, dans les réseaux de transport qu'il gère en France, un programme de labellisation qualité, sécurité et environnement appelé FACE.



Ce programme repose sur un système interne de management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement structuré autour de trois niveaux :

1. les **f**ondamentaux qui s'assurent que les exigences réglementaires et les engagements contractuels sont bien respectés,
2. l'**a**mélioration **c**ontinue qui garantit la mise en place de plans d'actions dynamiques,
3. l'**e**xcellence qui incite à des actions prospectives et innovantes.

Chacun de ces niveaux comprend différents degrés qui doivent être appliqués par les réseaux qui s'engagent dans la démarche FACE et qui veulent obtenir un niveau.

C'est le bureau Veritas qui audite les réseaux et qui décerne, quand les différents degrés de chaque niveau sont atteints, un label valable deux ans.

A l'issue de cette période, un nouvel audit est réalisé sur le réseau.

En complément, et afin de prouver que les engagements qualité, sécurité et environnement sont respectés, un audit de suivi a lieu chaque année.

« cara'bus », un réseau labellisé FACE qualité, sécurité et environnement



FACE qualité

« cara'bus » a obtenu le 1^{er} niveau de FACE qualité dès juin 2010.

En janvier 2013, le réseau atteignait le 2^{ème} niveau. Afin de conserver ce niveau, il a été à nouveau audité en décembre 2014. Résultat : le 2^{ème} niveau a été reconduit en janvier 2015.



FACE sécurité et FACE environnement

Pour la première fois, le réseau « cara'bus » a été audité en décembre 2014 afin d'obtenir le 1^{er} niveau des labels internes FACE sécurité et de FACE environnement.

C'est chose faite depuis janvier 2015.



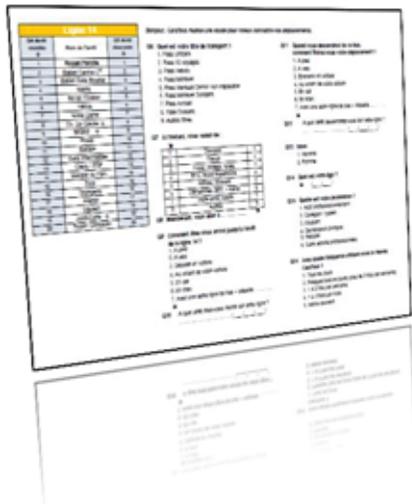
Pour voir le détail des critères, vous pouvez vous reporter à l'annexe 4, pages 83 à 86

L'enquête Origine / Destination

Afin de disposer de l'image la plus précise possible du profil des utilisateurs du réseau « cara'bus » et de leurs habitudes de déplacement sur l'ensemble des lignes régulières de bus (lignes 10 à 14 et lignes 21 à 25), une enquête Origine / Destination a été menée les 12 et 14 octobre 2015.

L'objectif principal attendu de cette enquête est une meilleure connaissance de la chaîne de déplacements des utilisateurs en termes de :

- motifs de déplacement,
- arrêts de montée, de descente et de correspondance par sens,
- trajets réalisés en amont et en aval du parcours en bus,
- taux de chargement de chaque course.



Les déplacements des voyageurs ont été identifiés en remettant à ces derniers un questionnaire avec des réponses « à gratter ».

Les voyageurs devaient répondre, au cours de leur trajet, à douze questions auto-administrées. Ils étaient guidés par deux enquêteurs.

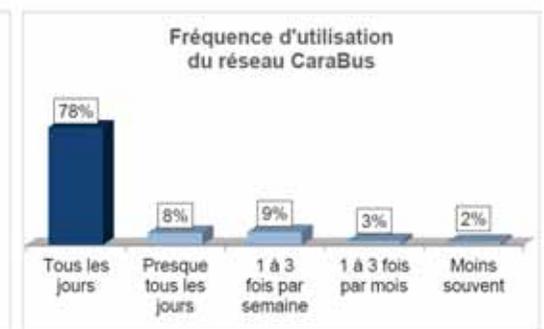
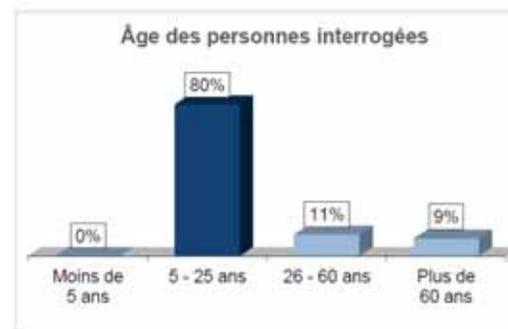
Constat

2

Un réseau de bus pour les jeunes qui se rendent en cours

1

Le réseau « cara'bus » est bien plus fréquenté que ne le laissait supposer la billettique : 2 445 voyages totalisés sur un jour ouvrable type.



3

Un réseau de bus centralisé autour de la gare intermodale



Cette centralisation du réseau « cara'bus » autour d'un pôle permet de desservir l'ensemble du territoire grâce à un système de correspondances efficace.

En contrepartie, on assiste à un mélange de flux dans un lieu restreint et pendant un laps de temps très court.

Vu la spécificité de la clientèle principale du réseau, jeunes se rendant dans leur établissement scolaire ou en revenant, il pourrait être intéressant d'exporter cette organisation autour de pôles situés bien en amont de la ville-centre.

4

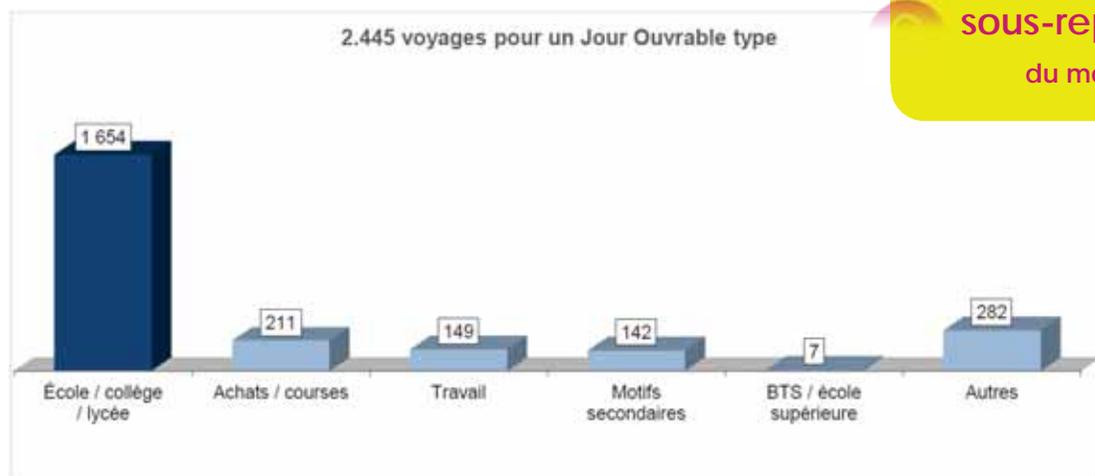
Un taux de correspondance entre bus du réseau très élevé



Outre une sécurisation des flux scolaires, cela permettrait également de faciliter la lecture des flux qui continueraient de transiter par la gare intermodale.

5

Une très nette sous-représentation du motif **travail**



L'offre en transports en commun proposée aujourd'hui sur le territoire de la CARA s'arrête tôt, vers 18h30.

Elle est donc peu adaptée aux actifs travaillant dans les commerces de périphérie (Royan 2, Val Lumière...) ou du centre-ville.

Proposer une alternative aux déplacements automobiles pour cette population passe inévitablement par une extension de l'amplitude de fonctionnement du réseau « cara'bus ».

Ce sera chose faite en 2016.

Chapitre

Actions commerciales

En 2015, l'essentiel des actions commerciales s'est porté sur trois événements :

- la transformation du site internet « cara'bus » en fin d'année,
- le remplacement de la nouvelle billettique début novembre,
- la préparation du lancement de la ligne 15 début février 2016.

Deux opérations nécessitant un investissement moindre en personnel ont été menées avant la rentrée de septembre :

- l'initiation des élèves de CM2 à l'utilisation du bus pour le passage en 6^{ème},
- la promotion du réseau « cara'bus » sur les abris voyageurs.

> Mai & juin

« Le bus, c'est facile avec Caramel et Caracole ! »

Le passage en 6^{ème} est un événement important dans la vie des élèves de CM2 car ils vont apprendre à être autonomes. Certains prendront même le bus pour aller au collège. Il est donc nécessaire de :

- les rassurer face à ce nouveau mode de transport que beaucoup ne connaissent pas,
- les familiariser avec son fonctionnement en leur expliquant comment lire les horaires, prendre le bon bus, les bons gestes à adopter...

Pour ce faire, « cara'bus » a organisé, en mai et juin 2015, des rencontres d'une heure et demie au cours de laquelle une hôtesse de la boutique « cara'bus » s'est déplacée en classe. Chaque rencontre comprenait :

- une présentation ludique et interactive du réseau « cara'bus »,
- la manipulation d'un guide du voyageur et de fiches horaires des lignes secondaires pour habituer les enfants à la lecture de ces supports d'information,
- la participation des élèves pour qu'ils repèrent avec l'aide de l'hôtesse les arrêts situés à proximité de leur domicile et de leur établissement scolaire, les horaires qui les concernent...



Bilan des classes de CM2 en 2015

Nombre d'écoles contactées	32
Nombre d'écoles visitées	25
Nombre de classes rencontrées	28
Nombre d'élèves formés	634

A l'issue de la rencontre, les élèves ont reçu :

- un livret où deux petites fées (Caracole et Caramel) expliquent le fonctionnement du réseau étape par étape,
- un sac à dos aux couleurs « cara'bus » et un porte-clés Caracole ou Caramel,
- un dossier d'inscription à remplir et à déposer à la boutique « cara'bus » pour pouvoir voyager en bus à la prochaine rentrée scolaire.

Nouveauté de 2015 : trois classes ont été accueillies au dépôt de bus de St-Sulpice-de-Royan. Le but était de permettre aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement complet du réseau de bus.

En 2016, une nouvelle version verra le jour. L'hôtesse de la Boutique se rendra dans trois classes différentes accompagnée d'un conducteur et d'un bus, afin d'expliquer concrètement aux élèves les bons gestes à avoir dans un bus.

> A partir d'août « cara'bus », chaque jour au cœur de mes déplacements !

La mise en accessibilité des arrêts de bus initiée par la CARA s'est traduite, pour les arrêts les plus fréquentés et répondant aux spécificités techniques, par l'installation d'un abri-voyageurs.

Certains de ces abris sont équipés de faces publicitaires réservées à la communication de la CARA et du réseau « cara'bus ».

Début août, une campagne de communication générique a été déployée dans ces abris.

Sa vocation est de montrer que le bus répond à de nombreux besoins de déplacements et qu'il existe probablement une ligne de bus pour desservir les lieux intéressants.

Cette campagne restera en place pendant un an.

Campagne de promotion du réseau « cara'bus » sur les abris-voyageurs



> **Novembre**
Lancement de la nouvelle billettique

De par les supports (billets sans contact rechargeable, QR code sur ticket thermique) et le matériel embarqué (valideurs et pupitres) mais aussi de par le changement d'habitudes qui s'avérait nécessaire, la nouvelle billettique choisie impliquait de réelles modifications de comportements pour les clients.

Il fallait donc les accompagner et les rassurer.

Plusieurs actions ciblées ont alors été menées :

- pour les clients mensuels et annuels, envoi d'un courrier d'information et de demande de photo en parallèle à l'annonce faite à la Boutique. Un courrier de relance complétait le dispositif ;
- pour les clients encore scolarisés, édition et envoi d'un dossier d'inscription spécial pour la rentrée scolaire. La vocation de ce document était double : d'une part, informer les jeunes que leur carte de bus changerait début novembre et, d'autre part, récupérer une photo récente. Des mesures plus contraignantes ont été appliquées aux jeunes qui avaient oublié d'envoyer leur photo.

Toute personne qui se faisait établir une nouvelle carte recevait un mode d'emploi de la nouvelle billettique.

De plus, un valideur a été installé à la Boutique pour que les clients puissent le tester.

En parallèle, les conducteurs relayaient l'information auprès des voyageurs, des affiches étaient mises dans les bus et à la Boutique... sans oublier la couverture médiatique dont a bénéficié ce projet.

Campagne de promotion pour la nouvelle billettique



> Mi-novembre Evolution du site internet

Après six ans de fonctionnement, le site internet « cara'bus » se devait d'évoluer pour proposer des fonctionnalités qui tiennent compte des nouvelles obligations en termes d'accessibilité, des évolutions d'ergonomie, des nouvelles attentes des internautes... sans oublier sa déclinaison vers différents supports : tablette, Smartphone...

Avec l'internet mobile, les clients « cara'bus » peuvent désormais accéder aux principales informations concernant le réseau de transport en commun (horaires, tarifs, déviations...) partout et à tout moment, sur leur Smartphone.

Particularité de ce site, la nouvelle boutique en ligne :

- est directement connectée au nouveau système billettique,
- ne nécessite plus d'intervention de la part des agents commerciaux pour recharger les abonnements à distance,
- est plus intuitive pour l'internaute et est donc plus facile d'utilisation.

Le site internet « cara'bus » propose également un lien vers les pages Facebook et Twitter « cara'bus ».

Leur alimentation régulière et leur suivi seront effectifs courant juin 2016.

Page d'accueil du nouveau site internet « cara'bus »



Chapitre 4

Partie financière

Les dépenses d'exploitation

En K€	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015	Evolution 2009/2015	Commentaires
Achats	155	110	133	152	158	131	161	22,90%	3,72%	Cette hausse est liée aux achats de nouveaux consommables et petits équipements suite à l'installation de la nouvelle billettique.
Services extérieurs	2 370	2 230	2 458	2 555	2 729	2 859	3 022	5,70%	27,50%	Cette augmentation est liée principalement à la hausse de la sous-traitance et au changement de dépôt (année pleine),
Autres services extérieurs	275	449	530	562	564	499	568	13,78%	106,47%	La mise en place de la nouvelle billettique a généré une hausse de l'interim et une augmentation des dépenses de formation.
Impôts et taxes	97	62	75	72	99	85	91	7,22%	-6,52%	Cette hausse est liée à l'augmentation de la taxe sur les salaires.
Frais de personnel	804	826	852	967	1 008	984	1 072	8,91%	33,31%	Cette augmentation est principalement liée à l'embauche sur un an d'une personne en "pépinière Transdev".
Autres charges	1	9	3	3	2	8	7	-13,07%	581,62%	Ces dépenses sont stables.
TOTAL	3 702	3 686	4 051	4 311	4 560	4 565	4 920	7,76%	32,89%	

DESIGNATION	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015	Evolution 2009/2015
602 ACHATS									
602 Carburant	103	87	91	106	118	123	122	-0,34%	18,67%
602 Lubrifiants					1	1	3	215,81%	
602 Pneumatiques									
602 Pièces de rechange véhicules	10	4	5	4	2				-100,00%
602 Petit outillage									
602 Tickets	12	2	7	12	14		11		-10,57%
602 Uniformes									
SOUS TOTAL	125	93	103	122	135	124	136	10%	9%
606 ACHATS									
606 Eau	3	1	2	2	2	3	3	-14,27%	-16,67%
606 Electricité	6		3	5	2	3	3	-14,27%	-58,33%
606 GNV									
606 Fournitures et Petit équipement							2		
606 Petit mobilier	1						0		-82,46%
606 Fournitures de bureau	4	4	4	3	5	2	4	66,07%	-6,03%
606 Achats imprimés de bureau	2								
606 Fournitures informatiques	4	3	2	0		1	1	33,93%	-66,76%
606 Vêtements de travail	10	9	18	19	12	-2	5	-389,08%	-45,22%
606 Autres carburants									
606 Pneumatiques				1					
606 Achats divers					2		7		
SOUS TOTAL	30	17	29	30	23	7	25	244%	-17%

DESIGNATION	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015	Evolution 2009/2015
61 SERVICES EXTERIEURS									
611 Sous-traitance transports scolaires				8	16	26	31	20,99%	
611 Sous-traitance taxi TAD		15	45	64	71	76	69	-8,96%	
611 Autres sous-traitance	2 009	1 887	2 056	2 087	2 227	2 189	2 280	4,17%	13,49%
613 Autres locations	181	214	225	226	256	379	429	13,23%	137,17%
614 Charges loc. Chauffage									
615 Entretien & rép./biens immo.	8	3	4	5	4	15	9	-42,21%	8,78%
615 Entretien & rép./mat.&outillage							5		
615 Entretien & rép./mat. bureau					1	0	0	20,05%	
615 Entretien & rép./mat. transp.	132	94	92	159	115	120	121	0,67%	-8,65%
615 Entretien & rép./divers	10				5	7	7	-0,01%	-34,09%
615 Maintenance matériels informatiques			5	9	13	16	28	77,29%	
615 Maintenance logiciels informatiques	4		1	5					-100,00%
616 Assurances véhicules exploitation	14	5	8	9	17	14	14	4,38%	1,08%
616 Assurances dommages aux biens									
616 Assurances diverses									
616 indemnisations des tiers	8	11	20	-20	3	19	14	-22,21%	80,21%
616 Assur. diverses									
617 Etudes et recherches							15		
618 Frais de colloque, sémin., conf.									
618 Documentation générale	4	1	1	1	1				-100,00%
Déduction transfert de charges assurance									
SOUS TOTAL	2 370	2 230	2 458	2 553	2 729	2 859	3 022	6%	28%

DESIGNATION	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015	Evolution 2009/2015
62 AUTRES SERV. EXTERIEURS									
621 Personnel intérimaire	9	22	29	14	26	45	56	24,37%	520,10%
621 Salaires refacturés		135	157	143	175	138	158	14,52%	
622 Commissions dépositaires									
622 Autres commissions et honoraires	148	141	176	208	227	197	215	9,37%	45,49%
623 Publicité	93	120	118	156	98	79	56	-29,87%	-40,08%
624 Transport sur achats									
625 Déplacements, Missions	12	7	14	13	7	11	20	75,32%	62,79%
626 Frais postaux et Télécom.	11	16	21	17	19	16	23	48,70%	113,48%
627 Services bancaires et assimilés	1	1	3	1	2	2	2	3,82%	102,00%
628 Cotisations & frais de recrutement	1	7	12	10	10	11	38	250,84%	3662,70%
SOUS TOTAL	275	449	530	562	564	499	568	14%	106%
63 IMPOTS ET TAXES									
633 Versement transport	3	3	4	5	6	6	6	6,84%	100,70%
633 Formation prof continue	20	9	7	7	13	13	9	-26,15%	-52,93%
633 Effort construction	3	3	3		6	3	3	6,85%	12,90%
633 Taxe apprentissage	4	4	4	5	5	5	1	-87,17%	-84,64%
635 Taxe professionnelle	19	11	7	5	7	6	7	8,53%	-64,86%
635 Taxe véhicules tourisme vignettes			1	1	3	-1	1	-205,30%	
635 Timbres fiscaux, droits enregist.	5						0		-97,04%
637 Contribution solidarité	6	-4	1	-1					-100,00%
637 Visites techniques & Cst ctdt									
637 Divers	37	36	49	50	59	53	64	20,22%	71,81%
SOUS TOTAL	97	62	75	72	99	85	91	7%	-7%

DESIGNATION	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015	Evolution 2009/2015
64 CHARGES DE PERSONNEL									
Charges Exploitation	804	826	852	949	1008	984	1 072	8,91%	33,31%
Charges Atelier									
Charges Commercial									
Charges Frais généraux									
Déduction transfert de charges	-45								-100,00%
SOUS TOTAL	759	826	852	949	1008	984	1 072	9%	41%
65 AUTRES CHARGES GESTION									
651 Redevance SACEM	1	1	1	3	2	2	1	-44,60%	0,90%
654 Pertes s/créances irrécouvrables									
658 Charges diverses gestion courante									
658 Autres charges		8	2			6	6	-3,54%	
SOUS TOTAL	1	9	3	3	2	8	7	-13%	582%
66 CHARGES FINANCIERES									
666 Pertes de change						0	0	283,51%	
Autres charges financières									
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	283,51%	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES									
671 Charges exceptionnelles sur opération de gestion				1		0		-100,00%	
675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés	173				1				-100,00%
SOUS TOTAL	173	0	0	1	1	0	0	-100%	-100%
68 DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS									
681 DAP : Charges d'exploitation	58	74	80	83	83	80	82	2,22%	41,44%
687 DAP : Charges exceptionnelles	2	42	12	-5	-15	-19	-17	-12,97%	-947,25%
SOUS TOTAL	60	116	92	78	68	61	65	7%	8%
69 PARTICIPATION DES SALARIES & IMPOTS SUR LES BENEFICES									
691 Participation des salariés	30	26	19	5	4	14	16	11,29%	-48,20%
695 CICE					-27	-40	-44	9,44%	
695 Impôts sur les bénéfices	60	54	37	12	11	32	25	-22,56%	-58,81%
SOUS TOTAL	90	80	56	17	-12	5	-4	-173%	-104%

Les recettes d'exploitation

Recettes de trafic HT du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

	Urbain 2015 en €	Urbain 2014 en €	Urbain 2013 en €	Urbain 2012 en €	Urbain 2011 en €	Urbain 2010 en €	Urbain 2009 en €	Evolution 2014 / 2015	Evolution 2009 / 2015
Pass unitaire	194 246	180 815	197 243	206 064	197 711	163 608	127 058	7,43 %	52,88 %
Pass journée	9 184	7 749	9 419	8 291	8 161	7 260	5 845	18,52 %	57,13 %
Pass 10 voyages	35 888	-	-	-	-	-	-	-	-
Pass 5 voyages	2 424	9 663	9 789	8 482	11 313	8 367	5 918	- 74,91 %	- 59,04 %
Pass 15 voyages	21 589	68 881	61 266	59 935	68 816	52 326	27 796	- 68,66 %	- 22,33 %
Pass 3 jours	616	1 847	1 971	2 173	1 432	1 337	-	- 66,65 %	-
Pass hebdo	4 082	2 699	4 416	4 716	5 005	3 070	-	51,24 %	-
Pass mensuel	6 137	5 613	8 420	8 715	7 722	6 356	2 986	9,34 %	105,53 %
Pass mensuel jeunes	11 544	8 598	10 781	9 495	9 343	8 091	3 209	34,26 %	259,74 %
Pass mensuel seniors	12 374	9 148	12 097	9 386	7 603	7 167	4 384	35,26 %	182,25 %
Pass mensuel solidaire	7 761	5 607	7 207	6 265	4 624	5 419	3 020	38,42 %	156,99 %
Pass annuel adulte	3 000	4 486	5 327	3 899	3 821	1 136	-	- 33,13 %	-
Pass annuel jeunes	181 544	136 938	125 203	90 692	60 773	61 630	53 090	32,57 %	241,96 %
Pass annuel senior	2 785	-	-	-	-	-	-	-	-
Pass RPI	3 572	3 178	2 692	-	-	-	-	12,40 %	-
Duplicata	7 346	6 804	7 019	6 234	4 607	5 686	1 149	7,97 %	539,34 %
Pass spéciaux	930	807	1 469	1 160	684	181	-	15,24 %	-
Pass intermodaux	437	495	738	495	17	16	-	- 11,72 %	-
Pass personnel CARA	0	-	-	-	346	519	-	-	-
SOUS-TOTAL	505 458	453 328	465 057	426 002	391 978	332 169	234 455	11,50 %	115,59 %
Pass demi-pensionnaires et internes	62 430	104 897	101 215	110 149	100 823	86 591	95 775	- 40,18 %	- 34,82 %
Refacturation RPI effectués en taxi	-	210	11 408	6 860				- 100,00 %	-
TOTAL RECETTES EN €	567 888	558 435	577 680	543 011	492 801	418 759	330 229	1,69 %	71,97 %

DESIGNATION	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015	Evolution 2009/2015
70 VENTES PROD. & PREST.									
706 Urbain Chauffeurs									
706 Urbain Dépositaires									
706 Urbain agence commerciale									
706 Urbain Pass mensuel									
706 Urbain Pass mensuel jeunes									
706 Urbain Pass mensuel seniors									
706 Urbain Pass mensuel social									
706 Pass journée									
706 Ticket unitaire									
706 Carte 5 voyages									
706 Carte 15 voyages									
706 Transports occasionnels									
706 Affrêt. scolaires Royan									
706 Affrêt. Conseil Général									
706 Recettes de publicité									
704 Travaux									
708 Recettes de publicité									
SOUS TOTAL	330	419	492	543	608	433	610	41%	85%

DESIGNATION	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015	Evolution 2009/2015
75 AUTRES PROD. GESTION									
Produits divers de gestion (infract.)						1	1	-23%	
SOUS TOTAL						1	1	-23%	
76 PRODUITS FINANCIERS									
768 Autres produits financiers	6	6	10	5	3	3	2	-14%	-61%
SOUS TOTAL	6	6	10	5	3	3	2	-14%	-61%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS									
775 Produit des cessions des éléments d'actifs	135				1				
SOUS TOTAL	135	0	0	0	1	0	0	#DIV/0!	-100%
79 TRANSFERT DE CHARGES									
Transfert charges expl. divers	2	-3	18	14	30	15	56	269%	2681%
Transfert charges expl. rembt TIPP	4	2	2	2		4	8	87%	108%
SOUS TOTAL	6	-1	20	16	30	20	64	228%	966%
TOTAL DES PRODUITS	477	427	522	564	642	456	677	48%	42%
TOTAL DES CHARGES	3 980	3 883	4 198	4387	4 617	4 632	4 981	7,5%	25%
Charges engagement coût	11,98%	10,99%	12,43%	12,86 %	13,91%	9,86%	13,59%	38%	13%
Résultat	-3 503	-3 456	-3 676	-3 823	-3 975	-4 175	-4 304	3%	23%

NB : Les produits comptables liés aux ventes de titres sont différents de ceux en recettes d'exploitation suite à un étalement comptable sur 12 mois des recettes de type "annuel" et sur 10 mois des recettes de type "scolaire".

Le compte d'exploitation

En Euros	Réel							Evolution 2014/2015	Evolution 2009/2015
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
* RECETTES D'ACTIVITE	3 915 362	4 000 069	4 247 260	4 405 918	4 631 736	4 703 343	5 003 970	6%	28%
* PRODUITS ACCESSOIRES		13			20	1 758	4 779	15105%	
* Sous traitance	-2 008 564	-1 902 403	-2 101 730	-2 158 465	-2 315 549	-2 290 245	-2 376 080	4%	18,30%
*** RECETTES D'EXPLOIT.	1 906 798	2 097 679	2 145 530	2 247 452	2 316 207	2 414 856	2 632 669	9%	38,07%
* PERSONNEL DE CONDUITE	620 343	636 686	705 893	706 879	790 047	761 344	851 707	11%	37%
<i>y compris retraitements</i>					763 857	717 274	795 027	10%	
* CONSOMMATIONS	107 042	106 893	95 621	109 604	121 022	121 281	122 156	1%	14%
* ENTRETIEN VEHICULES	139 082	89 387	84 977	150 750	116 124	117 826	121 264	3%	-13%
* AUT. CHARGES VEHICULES	22 722	27 916	36 099	162	21 815	33 767	40 956	33%	80%
* AUTRES CHARGES DIRECTES	38 770	44 570	39 000	-717					-100%
** DEPENSES DIRECTES	927 959	905 452	961 590	966 678	1 049 008	1 034 218	1 136 083	9,71%	22,43%
% des recettes	48,67%	43,16%	44,82%	43,01%	45,29%	42,83%	43,15%	0,72%	-11,33%
*** MARGE / COUTS DIRECTS	978 839	1 192 227	1 183 940	1 280 774	1 267 199	1 380 638	1 496 586	9,15%	52,89%
% des recettes	55,18%	56,84%	51,33%	56,99%	54,71%	57,17%	56,85%	-0,60%	3,02%
* PERSONNEL D'EXPLOITATION	242 242	384 020	365 703	415 617	401 045	419 333	449 232	7%	85%
* MARKETING/COMMERCIALISATION	74 620	81 860	99 213	197 258	153 234	77 528	92 472	10%	24%
* AUT. CHARGES INDIRECTES	51 583	30 331	13 558	22 246	40 531	36 445	28 249	-20%	-45%
* FRAIS REPARTIS	122 208	137 077	231 000	210 646	239 782	306 534	380 633	31%	211%
<i>y compris retraitements</i>					255 105	327 304	397 580	27,55%	
** DEPENSES INDIRECTES	490 653	633 288	709 474	845 767	834 592	839 841	950 586	13,27%	93,74%
% des recettes	33,06%	30,19%	25,73%	37,63%	36,03%	34,78%	36,11%	3,69%	9,22%
*** MARGE BRUTE	488 186	558 939	474 466	435 007	432 607	540 797	546 000	1,20%	11,84%
% des recettes	22,11%	26,65%	25,60%	19,36%	18,68%	22,39%	20,74%	-8,86%	-6,20%

Le compte d'exploitation (suite)

En Euros	Réel							Evolution 2014/2015	Evolution 2009/2015
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
* AMORTISSEMENTS	60 433	116 550	92 067	83 496	81 425	80 256	82 038	2%	36%
* LOC. LLD & CREDIT-BAIL	161 264	176 862	181 681	209 737	214 972	255 831	260 138	2%	61%
** TOTAL AMORTIS, LLD, CB	221 697	293 412	273 748	293 233	296 397	336 087	342 176	2,05%	54,34%
% des recettes	11,63%	13,99%	12,76%	13,05%	12,80%	13,92%	13,00%	-7,19%	11,76%
* PLUS-VALUE DE CESSION	-37 494				39				
*** REX Avant Assist techn	228 995	265 527	200 718	141 774	136 249	204 710	203 824	-0,65%	-10,99%
% des recettes	12,01%	12,66%	9,35%	6,31%	5,88%	8,48%	7,74%	-12,50%	-35,54%
* SOLDE FINANCIER	-6 391	-5 865	-9 978	-4 519	-3 499	-2 676	-2 124	-16%	-67%
<i>y compris retraitements</i>					-3 003	-2 161	-1 863	-9,92%	
*** MARGE NETTE Avant Assist tech & Except	235 386	271 392	210 696	146 293	139 748	207 386	205 948	-1,03%	-12,51%
* ASSISTANCE TECHNIQUE	93 109	95 420	93 990	100 000	108 727	120 691	132 228	11%	42%
% des recettes	4,88%	4,55%	4,38%	4,45%	4,69%	5,00%	5,02%	0,53%	2,92%
*** MARGE NETTE Après Assist techn	142 277	175 972	116 706	46 293	31 021	86 695	73 720	-41,83%	-48,19%
% des recettes	7,46%	8,39%	5,44%	2,06%	1,34%	3,59%	2,80%	-58,98%	-62,46%
* SOLDE EXCEPT. (hors +value cession véhicules)	-60 728	-54 495	-37 045	-7 533	16 197	8 521	19 536	68%	-132%
<i>y compris retraitements</i>					-10 803	-31 913	-24 714	-66,64%	
% des recettes	-3,18%	-2,60%	-1,73%	-0,34%	0,70%	0,35%	0,74%	55,66%	-123,34%
*** MARGE NETTE ANALYTIQUE	81 549	121 477	79 611	38 760	47 220	95 216	93 256	-4,15%	14,36%
% des recettes	4,28%	5,79%	3,71%	1,72%	2,04%	3,94%	3,54%	-19,65%	-17,24%

La rémunération de l'exploitant

1) Engagement sur les charges

Selon les termes de l'Article 36.1 du cahier des charges joint à la Convention d'exploitation, en application de la formule de révision

$$P_n = P_0 \left(0,03 + \frac{0,50 S_n}{S_0} + \frac{0,15 M_n}{M_0} + \frac{0,15 G_n}{G_0} + \frac{0,17 FSD2}{FSD2_0} \right)$$

avec	P_0	=	Prix d'origine de la contribution (année 0)
	P_n	=	Prix actualisé de la contribution (année n)
	0,03	=	Paramètre de productivité de l'entreprise. Il neutralise, au profit de l'Autorité Délégante, une partie non actualisable.
	S	=	Salaires dans l'entreprise
	M	=	Matériel roulant
	G	=	Indice du prix du gasoil
	FSD2	=	Indice des frais et services divers

On obtient le coefficient de révision : $C =$ **0,996235418549807** Actualisation 2015 estimée, selon les indices connus à ce jour

Le montant de la Contribution Financière Forfaitaire s'établit à : **4 360 476** CFF 2015 actualisée 2015 selon le coefficient de révision estimé

2) Engagement sur les recettes

L'engagement recettes pour l'année 2015 est de :

692 482 €

Les recettes réelles liées à la vente des titres de transport pour l'année 2015 sont de :

567 888 €

3) Engagement sur la qualité

La démarche Qualité a été mise en œuvre en 2010. Début avril 2016, le montant du bonus / malus n'était pas encore connu, certains critères nécessitant un traitement plus poussé et concerté entre la CARA et TDRA.

Conclusion

Le délégataire insiste cette année encore sur les actions destinées à améliorer la vitesse commerciale sur le réseau et reproduit donc ci-dessous ses souhaits.

Les actions pour améliorer la vitesse commerciale du réseau et rendre le réseau « cara'bus » attractif pour la population faisait l'objet d'un engagement de la CARA et étaient décrites dans la réponse à l'appel d'offre. La plupart de ces actions étaient concentrées sur la ville de Royan où la quasi-totalité des lignes du réseau aboutissent ou démarrent.

Il s'agissait essentiellement de :

- la création de couloirs bus au centre-ville ou au droit de la zone de Royan 2,
- modifications de priorités routières pour faciliter le passage des autobus et des autocars,
- marquages au sol.

Nous souhaitons donc qu'une réflexion soit engagée sur des aménagements donnant la priorité aux transports publics urbains.

Nous rappelons que l'exploitant n'a absolument aucune possibilité d'action sur les aménagements urbains et qu'il est dépendant des décisions prises par les élus des communes de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

A ce titre, la convention prévoit une compensation financière liée à la dégradation de la vitesse commerciale.

Transdev Royan Atlantique est bien entendu entièrement disposée à discuter avec les élus des aménagements en faveur des transports en commun et leur apporter toute l'expertise utile qui permette de faire évoluer le réseau « cara'bus ».

Annexes

		L1 Ecole de musique / La Perche ▲ Ligne supprimée en juillet 2014	L10 Vaux-sur-mer / Royan	L11 St-Sulpice-de-Royan / Royan	L12 St-Palais-sur-mer / Royan	L13 Vaux-sur-mer / Royan	L14 La Perche/ Cordouan	L2 La Perche / Ecole de musique ▲ Ligne supprimée en juillet 2014	L21 Les Mathes / Royan	L22 Ronce-les-Bains / Royan	L23 Saujon / Royan	L24 Cozes / Royan	L25 Meschers-sur-Gironde / Royan	Total réseau Lignes régulières
Janvier	2014	5 618	0	5 300	9 090	3 536	0	2 453	3 680	7 034	5 240	5 097	3 941	50 989
	2015	0	2 169	4 852	8 663	3 083	4 436	0	3 041	7 244	3 761	4 527	4 029	45 805
	évolution	-	-	-8,45%	-4,70%	-12,81%	-	-	-17,36%	2,99%	-28,23%	-11,18%	2,23%	-10,18%
Février	2014	4 376	0	4 402	8 191	3 142	0	2 150	2 905	5 699	4 637	4 161	2 985	42 648
	2015	0	1 979	4 220	7 861	2 700	4 300	0	2 483	6 092	4 435	3 616	3 794	41 480
	évolution	-	-	-4,13%	-4,03%	-14,07%	-	-	-14,53%	6,90%	-4,36%	-13,10%	27,10%	-2,77%
Mars	2014	4 844	0	5 098	8 785	3 506	0	2 440	3 242	5 711	5 341	4 589	3 145	46 701
	2015	0	2 423	4 828	9 285	2 951	5 064	0	2 797	7 209	5 350	4 433	4 296	48 636
	évolution	-	-	-5,30%	5,69%	-15,83%	-	-	-13,73%	26,23%	0,17%	-3,40%	36,60%	4,06%
Avril	2014	4 122	0	4 747	9 500	3 056	0	2 364	935	5 506	4 778	3 925	2 919	41 852
	2015	0	2 429	4 323	9 730	2 885	4 628	0	2 734	7 113	4 327	3 364	4 343	45 876
	évolution	-	-	-8,93%	2,42%	-5,60%	-	-	192,41%	29,19%	-9,44%	-14,29%	48,78%	9,70%
Mai	2014	5 082	0	4 956	10 047	3 267	0	2 282	3 300	6 379	4 797	4 402	3 395	47 907
	2015	0	1 614	2 601	5 947	1 782	2 614	0	2 299	5 795	2 790	2 843	2 938	31 223
	évolution	-	-	-47,52%	-40,81%	-45,45%	-	-	-30,33%	-9,16%	-41,84%	-35,42%	-13,46%	-34,79%
Juin	2014	3 098	0	3 363	8 117	2 644	0	1 775	1 668	2 232	3 040	2 383	1 354	29 674
	2015	0	1 936	3 973	10 739	2 318	4 059	0	2 420	6 227	5 365	2 667	3 291	42 995
	évolution	-	-	18,14%	32,30%	-12,33%	-	-	45,08%	178,99%	76,48%	11,92%	143,06%	44,93%
Juillet	2014	1 121	0	2 608	7 055	1 559	0	1 193	1 527	4 161	2 316	1 777	1 745	25 062
	2015	0	1 633	4 031	11 674	2 537	1 910	0	2 096	5 025	3 886	2 029	2 289	37 110
	évolution	-	-	54,56%	65,47%	62,73%	-	-	37,26%	20,76%	67,79%	14,18%	31,17%	47,77%
Août	2014	1 724	0	4 009	10 809	2 522	0	2 069	1 851	4 459	3 426	2 102	2 543	35 514
	2015	0	1 738	3 765	10 738	2 159	1 832	0	2 265	4 504	3 556	1 944	2 015	34 516
	évolution	-	-	-6,09%	-0,66%	-14,39%	-	-	22,37%	1,01%	3,79%	-7,52%	-20,76%	-2,88%
Septembre	2014	5	2 068	5 136	11 311	3 467	5 651	0	3 064	7 310	4 444	4 633	5 114	52 203
	2015	0	2 538	4 882	11 417	3 311	6 203	0	3 307	8 151	5 900	4 219	5 747	55 675
	évolution	-	22,73%	-4,95%	0,94%	-4,50%	9,77%	-	7,93%	11,50%	32,76%	-8,94%	12,38%	6,58%
Octobre	2014	5	1 842	4 921	8 925	2 820	3 581	0	2 392	6 274	2 200	3 431	3 730	40 121
	2015	0	1 920	4 371	9 844	2 878	3 957	0	2 376	6 833	4 974	3 957	3 944	45 054
	évolution	-	4,23%	-11,18%	10,30%	2,06%	10,50%	-	-0,67%	8,91%	126,09%	15,33%	5,74%	12,23%
Novembre	2014	0	1 742	4 173	7 153	2 710	4 637	0	3 013	5 608	4 866	4 201	2 719	40 822
	2015	0	2 251	4 955	9 036	3 222	5 172	0	3 568	7 854	6 131	5 506	5 760	53 455
	évolution	-	29,22%	18,74%	26,32%	18,89%	11,54%	-	18,42%	40,05%	26,00%	31,06%	111,84%	30,86%
Décembre	2014	0	1 896	4 203	7 591	2 412	4 022	0	2 487	5 537	3 536	3 783	3 659	39 126
	2015	0	2 357	4 964	9 414	2 797	4 141	0	2 561	6 986	5 798	4 351	4 356	47 725
	évolution	-	24,31%	18,11%	24,02%	15,96%	2,96%	-	2,98%	26,17%	63,97%	15,01%	19,05%	21,96%
Année	2014	29 995	7 548	52 916	106 574	34 641	17 891	16 726	30 064	65 910	48 621	44 484	37 249	492 619
	2015	0	24 987	51 765	114 348	32 623	48 316	0	31 947	79 033	56 273	43 456	46 802	529 550
	évolution	-	231,04%	-2,18%	7,29%	-5,83%	170,06%	-	6,26%	19,91%	15,74%	-2,31%	25,65%	7,46%

		TAD Ligne 41	TAD Ligne 42	TAD de rabattement	Total TAD
Janvier	2014	119	24	202	345
	2015	136	8	142	286
	évolution	14,29%	-66,67%	-29,70%	-17,10%
Février	2014	121	12	296	429
	2015	124	24	201	349
	évolution	2,48%	100,00%	-32,09%	-18,65%
Mars	2014	135	13	181	329
	2015	119	25	213	357
	évolution	-11,85%	92,31%	17,68%	8,51%
Avril	2014	95	48	189	332
	2015	163	24	205	392
	évolution	71,58%	-50,00%	8,47%	18,07%
Mai	2014	111	14	216	341
	2015	129	18	130	277
	évolution	16,22%	28,57%	-39,81%	-18,77%
Juin	2014	89	16	231	336
	2015	139	29	196	364
	évolution	56,18%	81,25%	-15,15%	8,33%
Juillet	2014	129	24	224	377
	2015	174	37	238	449
	évolution	34,88%	54,17%	6,25%	19,10%
Août	2014	124	40	271	435
	2015	98	44	286	428
	évolution	-20,97%	10,00%	5,54%	-1,61%
Septembre	2014	159	29	248	436
	2015	148	31	193	372
	évolution	-6,92%	6,90%	-22,18%	-14,68%
Octobre	2014	88	16	250	354
	2015	103	39	120	262
	évolution	17,05%	143,75%	-52,00%	-25,99%
Novembre	2014	95	15	159	269
	2015	70	21	79	170
	évolution	-26,32%	40,00%	-50,31%	-36,80%
Décembre	2014	55	41	200	296
	2015	75	28	127	230
	évolution	36,36%	-31,71%	-36,50%	-22,30%
Année	2014	1 320	292	2 667	4 279
	2015	1 478	328	2 130	3 936
	évolution	11,97%	12,33%	-20,13%	-8,02%

		L31 - MOY SAISON La Palmyre / Royan	L31 - ETE Ronce-les-Bains / Royan	L32 - ETE Talmont-sur-Gironde / Royan	Total réseau Lignes estivales
Janvier	2014	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0
	évolution	-	-	-	-
Février	2014	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0
	évolution	-	-	-	-
Mars	2014	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0
	évolution	-	-	-	-
Avril	2014	1 180	0	0	1 180
	2015	1 224	0	0	1 224
	évolution	3,73%	-	-	3,73%
Mai	2014	1 440	0	0	1 440
	2015	1 303	0	0	1 303
	évolution	-9,51%	-	-	-9,51%
Juin	2014	1 498	0	0	1 498
	2015	2 196	0	0	2 196
	évolution	46,60%	-	-	46,60%
Juillet	2014	0	11 216	1 442	12 658
	2015	0	14 799	2 807	17 606
	évolution	-	31,95%	94,66%	39,09%
Août	2014	0	16 444	3 547	19 991
	2015	0	19 362	3 357	22 719
	évolution	-	17,75%	-5,36%	13,65%
Septembre	2014	1 807	0	0	1 807
	2015	1 766	0	0	1 766
	évolution	-2,27%	-	-	-2,27%
Octobre	2014	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0
	évolution	-	-	-	-
Novembre	2014	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0
	évolution	-	-	-	-
Décembre	2014	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0
	évolution	-	-	-	-
Année	2014	5 925	27 660	4 989	38 574
	2015	6 489	34 161	6 164	46 814
	évolution	9,52%	23,50%	23,55%	21,36%

		L101 Ronces-les-Bains / Royan	L102 La Tremblade / Royan ▲ Ligne supprimée en juillet 2014	L103 Arvert / Royan	L104 Arvert / Les Mathes / Royan	L105 Chaille vette / Royan	L106 St-Palais-sur-mer La Palud / Royan	L107 Chaille vette / Breuille t / Royan	L108 L'Eguille / Royan	L109 Saujon / Royan	L110 Saujon / Le Chay / Royan	L111 Grézac / Royan	L112 Cozes / Epargnes / Royan	L113 Semussac / Royan
Janvier	2014	823	911	1 067	1 061	1 270	1 219	712	870	1 053	1 243	976	1 273	1 090
	2015	2 327	0	1 205	1 251	1 774	1 223	786	800	827	1 439	973	1 031	1 295
	évolution	182,75%	-	12,93%	17,91%	39,69%	0,33%	10,39%	-8,05%	-21,46%	15,77%	-0,31%	-19,01%	18,81%
Février	2014	572	581	713	672	932	914	576	558	776	869	666	897	831
	2015	1 739	0	801	800	1 295	782	768	520	842	931	565	729	823
	évolution	204,02%	-	12,34%	19,05%	38,95%	-14,44%	33,33%	-6,81%	8,51%	7,13%	-15,17%	-18,73%	-0,96%
Mars	2014	666	878	792	789	973	976	674	728	844	1 021	784	1 128	938
	2015	1 920	0	959	699	1 335	963	848	627	944	1 165	800	895	947
	évolution	188,29%	-	21,09%	-11,41%	37,20%	-1,33%	25,82%	-13,87%	11,85%	14,10%	2,04%	-20,66%	0,96%
Avril	2014	504	681	604	589	831	835	679	636	677	758	600	952	769
	2015	1 799	0	863	852	1 443	936	756	615	990	1 067	775	754	814
	évolution	256,94%	-	42,88%	44,65%	73,65%	12,10%	11,34%	-3,30%	46,23%	40,77%	29,17%	-20,80%	5,85%
Mai	2014	717	968	809	524	1 075	971	574	741	825	534	716	1 023	887
	2015	870	0	593	580	742	630	287	393	736	796	335	466	524
	évolution	21,34%	-	-26,70%	10,69%	-30,98%	-35,12%	-50,00%	-46,96%	-10,79%	49,06%	-53,21%	-54,45%	-40,92%
Juin	2014	227	273	219	177	277	228	298	197	225	30	358	379	605
	2015	1 180	0	459	463	716	414	406	306	423	765	381	469	660
	évolution	419,82%	-	109,59%	161,58%	158,48%	81,58%	36,24%	55,33%	88,00%	2450,00%	6,42%	23,75%	9,09%
Juillet	2014	0	1	1	0	0	0	0	3	0	0	10	11	0
	2015	1	0	0	5	1	7	0	0	0	17	62	21	15
	évolution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	520,00%	90,91%	-
Août	2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	évolution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Septembre	2014	2 694	0	1 059	1 026	1 629	1 172	884	770	811	1 310	972	908	1 111
	2015	2 258	0	997	1 023	1 970	1 127	1 216	790	1 562	831	1 158	947	978
	évolution	-16,18%	-	-5,85%	-0,29%	20,93%	-3,84%	37,56%	2,60%	92,60%	-36,56%	19,14%	4,30%	-11,97%
Octobre	2014	1 637	0	678	653	1 062	796	675	493	324	814	545	615	668
	2015	1 227	0	578	584	1 035	667	639	523	658	971	555	607	579
	évolution	-25,05%	-	-14,75%	-10,57%	-2,54%	-16,21%	-5,33%	6,09%	103,09%	19,29%	1,83%	-1,30%	-13,32%
Novembre	2014	2 325	0	1 080	706	1 055	1 185	917	764	1 154	1 422	410	880	1 094
	2015	2 412	0	1 064	980	1 704	1 266	1 251	910	1 281	1 555	878	1 320	1 367
	évolution	3,74%	-	-1,48%	38,81%	61,52%	6,84%	36,42%	19,11%	11,01%	9,35%	114,15%	50,00%	24,95%
Décembre	2014	1 394	0	845	937	1 204	933	791	539	692	1 048	572	843	883
	2015	1 521	0	757	674	926	852	790	724	890	1 071	760	889	868
	évolution	9,11%	-	-10,41%	-28,07%	-23,09%	-8,68%	-0,13%	34,32%	28,61%	2,19%	32,87%	5,46%	-1,70%
Année	2014	11 559	4 293	7 867	7 134	10 308	9 229	6 780	6 299	7 381	9 049	6 609	8 909	8 876
	2015	17 254	0	8 276	7 911	12 941	8 867	7 747	6 208	9 153	10 608	7 242	8 128	8 870
	évolution	49,27%	-	5,20%	10,89%	25,54%	-3,92%	14,26%	-1,44%	24,01%	17,23%	9,58%	-8,77%	-0,07%

		L114 Rohan-C / Arvert	L115 collège Ste-Marie - SPECIAL mercredi midi	Ligne 116 Collège Zola / St-Georges-de-D. / Meschers	Ligne 117 St-Sulpice-de-Rohan / collège Zola ▲ Ligne mise en service en septembre 2015	L121 St-Palais-sur-mer Maine Bertrand / Rohan-D	L122 St-Palais-sur-mer / Rohan-D	L123 Breuillet / Rohan-D	L124 St-Sulpice-de-R / Rohan-D	L125 St-Sulpice-de-R Aubat / Rohan-D	L126 Mornac / Rohan-D	L127 Rohan-Cordouan / Rohan-Dunant	L131 St-Palais-sur-mer / Rohan-D 9h00
Janvier	2014	405	91	0	0	1 353	1 567	1 741	1 478	1 250	942	1 013	250
	2015	334	52	0	0	1 334	1 160	1 799	1 481	1 211	781	1 296	153
	évolution	-17,53%	-42,86%	-	-	-1,40%	-25,97%	3,33%	0,20%	-3,12%	-17,09%	27,94%	-38,80%
Février	2014	240	70	0	0	1 036	1 082	1 447	1 148	1 109	682	670	186
	2015	216	43	0	0	923	708	1 111	1 081	879	543	927	141
	évolution	-10,00%	-38,57%	-	-	-10,91%	-34,57%	-23,22%	-5,84%	-20,74%	-20,38%	38,36%	-24,19%
Mars	2014	225	71	0	0	1 208	1 236	1 640	1 426	1 192	714	791	207
	2015	240	28	0	0	1 240	1 045	1 465	1 468	1 081	742	1 149	194
	évolution	6,67%	-60,56%	-	-	2,65%	-15,45%	-10,67%	2,95%	-9,31%	3,92%	45,26%	-6,28%
Avril	2014	213	62	0	0	1 004	1 185	1 363	1 057	1 032	218	671	167
	2015	201	48	0	0	1 040	838	546	1 341	919	688	1 138	183
	évolution	-5,63%	-22,58%	-	-	3,59%	-29,28%	-59,94%	26,87%	-10,95%	215,60%	69,60%	9,58%
Mai	2014	272	101	0	0	1 306	1 298	1 690	1 345	699	654	780	179
	2015	160	30	0	0	782	370	295	1 035	314	497	798	137
	évolution	-41,18%	-70,30%	-	-	-40,12%	-71,49%	-82,54%	-23,05%	-55,08%	-24,01%	2,31%	-23,46%
Juin	2014	45	30	0	0	912	792	1 382	505	979	592	132	140
	2015	45	34	0	0	1 036	679	877	1 108	707	535	913	190
	évolution	0,00%	13,33%	-	-	13,60%	-14,27%	-36,54%	119,41%	-27,78%	-9,63%	591,67%	35,71%
Juillet	2014	0	0	0	0	0	11	12	4	1	7	0	0
	2015	0	0	0	0	25	15	22	16	8	5	21	3
	évolution	-	-	-	-	-	36,36%	83,33%	300,00%	700,00%	-28,57%	-	-
Août	2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	évolution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Septembre	2014	457	53	0	0	1 488	1 091	1 739	1 512	1 289	824	1 057	173
	2015	268	55	0	541	1 618	914	2 134	984	1 136	822	1 388	62
	évolution	-41,36%	3,77%	-	-	8,74%	-16,22%	22,71%	-34,92%	-11,87%	-0,24%	31,32%	-64,16%
Octobre	2014	244	57	0	0	892	769	936	967	683	475	661	48
	2015	215	19	0	349	946	576	1 246	714	708	528	815	39
	évolution	-11,89%	-66,67%	-	-	6,05%	-25,10%	33,12%	-26,16%	3,66%	11,16%	23,30%	-18,75%
Novembre	2014	745	35	0	0	1 108	1 105	1 883	1 292	1 262	790	1 152	213
	2015	410	42	98	536	1 758	989	2 491	1 223	1 199	873	1 127	91
	évolution	-44,97%	20,00%	-	-	58,66%	-10,50%	32,29%	-5,34%	-4,99%	10,51%	-2,17%	-57,28%
Décembre	2014	230	25	0	0	1 031	806	1 344	1 180	934	566	886	117
	2015	272	37	89	406	1 113	600	1 612	921	758	562	972	64
	évolution	18,26%	48,00%	-	-	7,95%	-25,56%	19,94%	-21,95%	-18,84%	-0,71%	9,71%	-45,30%
Année	2014	3 076	595	0	0	11 338	10 942	15 177	11 914	10 430	6 464	7 813	1 680
	2015	2 361	388	187	1 832	11 815	7 894	13 598	11 372	8 920	6 576	10 544	1 257
	évolution	-23,24%	-34,79%	-	-	4,21%	-27,86%	-10,40%	-4,55%	-14,48%	1,73%	34,95%	-25,18%

		L140 Royan-D / Vaux-sur-mer 16h00	L141 Royan-D / St-Palais-sur-mer 16h00	L142 Royan-D / St-Sulpice-de-R 16h00	L143 Royan-D / Mornac / St-Sulpice-de-R 16h00	Lignes 200 Collège de La Tremblade	Lignes 300 Collège de Cozes	Lignes 400 Ecoles primaires	Lignes 500 Navettes	Total réseau Lignes secondaires
Janvier	2014	463	172	517	505	7 963	7 006	1 862	11 612	53 758
	2015	223	226	592	53	7 005	6 086	1 808	9 267	49 792
	évolution	-51,84%	31,40%	14,51%	-89,50%	-12,03%	-13,13%	-2,90%	-20,19%	-7,38%
Février	2014	330	151	416	423	5 879	5 166	1 342	8 271	39 205
	2015	277	130	445	64	4 985	4 865	1 859	6 173	35 965
	évolution	-16,06%	-13,91%	6,97%	-84,87%	-15,21%	-5,83%	38,52%	-25,37%	-8,26%
Mars	2014	345	139	413	399	6 380	5 518	1 584	9 300	43 979
	2015	287	169	447	82	6 001	5 977	2 155	7 632	43 504
	évolution	-16,81%	21,58%	8,23%	-79,45%	-5,94%	8,32%	36,05%	-17,94%	-1,08%
Avril	2014	306	131	399	370	4 174	4 592	1 069	6 813	33 941
	2015	262	154	406	0	5 066	4 685	2 152	6 867	38 198
	évolution	-14,38%	17,56%	1,75%	-100,00%	21,37%	2,03%	101,31%	0,79%	12,54%
Mai	2014	397	161	456	392	6 339	4 879	1 499	8 887	41 698
	2015	258	117	302	299	3 926	3 224	1 136	4 686	25 318
	évolution	-35,01%	-27,33%	-33,77%	-23,72%	-38,07%	-33,92%	-24,22%	-47,27%	-39,28%
Juin	2014	285	147	380	228	4 818	3 934	1 720	3 661	24 175
	2015	302	175	392	0	4 872	5 089	1 736	4 824	30 156
	évolution	5,96%	19,05%	3,16%	-100,00%	1,12%	29,36%	0,93%	31,77%	24,74%
Juillet	2014	0	3	0	0	88	152	184	12	500
	2015	4	1	5	0	125	134	185	67	765
	évolution	-	-66,67%	-	-	42,05%	-11,84%	0,54%	458,33%	53,00%
Août	2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	évolution	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Septembre	2014	221	182	499	402	7 171	5 765	1 828	10 202	50 299
	2015	161	201	471	322	7 873	5 527	2 120	8 948	50 402
	évolution	-27,15%	10,44%	-5,61%	-19,90%	9,79%	-4,13%	15,97%	-12,29%	0,20%
Octobre	2014	43	79	278	270	4 232	3 398	1 286	6 306	30 584
	2015	160	128	266	184	5 086	3 522	825	5 725	30 674
	évolution	272,09%	62,03%	-4,32%	-31,85%	20,18%	3,65%	-35,85%	-9,21%	0,29%
Novembre	2014	340	174	462	350	7 067	5 804	1 362	8 534	46 670
	2015	388	243	508	628	9 557	7 065	2 316	10 833	58 363
	évolution	14,12%	39,66%	9,96%	79,43%	35,23%	21,73%	70,04%	26,94%	25,05%
Décembre	2014	184	136	377	59	4 958	4 740	1 578	6 871	36 703
	2015	239	204	288	418	6 756	4 667	1 838	6 739	39 277
	évolution	29,89%	50,00%	-23,61%	608,47%	36,26%	-1,54%	16,48%	-1,92%	7,01%
Année	2014	2 914	1 475	4 197	3 398	59 069	50 954	15 314	80 469	401 512
	2015	2 561	1 748	4 122	2 050	61 252	50 841	18 130	71 761	402 414
	évolution	-12,11%	18,51%	-1,79%	-39,67%	3,70%	-0,22%	18,39%	-10,82%	0,22%

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 10

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ROYAN	Ampère	-	-	-	-	-	-	8	55	135	42	28	50	318
ROYAN	Arago	226	197	143	151	174	162	106	94	205	222	69	64	1 813
ROYAN	Av. de Rochefort	93	58	84	73	33	51	30	66	57	46	80	86	757
ROYAN	Belette	24	10	24	19	26	52	23	22	59	24	22	33	338
ROYAN	Branly	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
ROYAN	CARA	84	69	121	108	54	54	70	113	124	71	123	130	1 121
ROYAN	Carel	5	20	22	13	16	49	31	26	38	12	7	9	248
ROYAN	Chevalier	32	27	33	42	31	54	17	23	44	42	34	34	413
ROYAN	D. Hedde	114	127	189	156	103	91	89	74	139	80	134	140	1 436
ROYAN	Espadon	124	95	141	159	69	95	62	63	98	54	80	72	1 112
ROYAN	Gare Intermodale	797	747	1 005	870	527	634	553	602	874	597	1 041	1 027	9 274
ROYAN	Impôts	101	82	79	81	52	45	50	47	75	69	71	56	808
ROYAN	Pitorie	126	92	104	123	65	83	105	101	87	70	105	126	1 187
ROYAN	Pôle Emploi	93	121	98	121	32	72	42	35	104	101	201	143	1 163
ROYAN	Québec	17	13	14	13	11	23	10	8	49	55	17	9	239
ROYAN	Regazzoni	37	44	41	43	37	23	13	21	44	23	12	10	348
ROYAN	Royan 2	121	146	180	235	146	213	262	217	181	128	0	184	2 013
ROYAN	Trésor Public	14	3	42	19	6	31	9	19	21	7	5	2	178
VAUX-SUR-MER	Val Lumière	71	49	55	125	34	75	65	99	82	90	143	141	1 029
VAUX-SUR-MER	ZA Plain	90	79	48	78	198	129	88	53	122	187	79	40	1 191
Total		2 169	1 979	2 423	2 429	1 614	1 936	1 633	1 738	2 538	1 920	2 251	2 357	24 987

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 11

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ROYAN	Besançon Billois	43	62	42	54	18	53	47	29	39	33	-	-	420
ROYAN	Carel	73	43	49	105	1	28	34	21	71	31	31	20	507
ROYAN	Cerisiers	128	136	156	185	60	74	101	95	158	150	157	113	1 513
ROYAN	Clinique	182	168	174	70	85	143	253	123	168	93	93	126	1 678
ROYAN	Collège	122	76	104	103	56	88	82	95	104	238	516	279	1 863
ROYAN	Coquelicots	182	138	184	182	105	183	113	169	155	118	187	194	1 910
ROYAN	Gare Intermodale	1 778	1 514	1 711	1 401	871	1 190	1 291	930	1 397	1 424	1 859	1 921	17 287
ROYAN	Lavoisier	301	174	312	321	266	414	342	496	331	318	64	96	3 435
ROYAN	Marne Billois	174	174	134	144	72	147	112	85	126	107	158	152	1 585
ROYAN	Marne Yeuse	52	77	94	52	39	74	61	52	47	69	44	26	687
ROYAN	Pôle Emploi	95	93	114	101	47	60	34	43	113	80	176	144	1 100
ROYAN	Québec	51	63	38	75	19	36	19	27	56	19	19	16	438
ROYAN	Reutin	120	138	140	97	74	78	109	124	169	153	170	188	1 560
ROYAN	Rhin-Danube	-	-	-	-	-	33	19	52	84	80	107	66	441
ROYAN	Robinière	96	106	158	144	50	63	46	32	133	57	107	77	1 069
ROYAN	Royan 2	312	288	299	236	154	206	301	292	331	168	-	371	2 958
ROYAN	Trésor Public	13	14	3	24	22	5	25	13	38	14	23	6	200
ST-SULPICE-DE-R.	Centre	285	226	231	269	177	176	160	98	234	257	420	289	2 822
ST-SULPICE-DE-R.	Centre Commercial	681	564	689	577	404	722	680	831	894	736	590	687	8 055
ST-SULPICE-DE-R.	Jaffe	126	121	148	117	58	127	143	134	196	183	220	170	1 743
ST-SULPICE-DE-R.	Les Maries	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
ST-SULPICE-DE-R.	Z.A. Queue de l'Ane	38	45	48	66	23	72	59	24	38	43	14	23	493
Total		4 852	4 220	4 828	4 323	2 601	3 973	4 031	3 765	4 882	4 371	4 955	4 964	51 765

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 12

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ROYAN	Bd de l'Océan	91	103	55	111	142	119	206	156	134	93	91	103	1 420
ROYAN	Av. de Bordeaux	74	86	62	56	97	101	111	86	75	74	74	86	938
ROYAN	Ch. de Gaulle	885	966	523	1 123	1 376	1 087	1 124	1 113	1 033	1 458	885	966	12 238
ROYAN	Foncillon	54	58	72	101	146	112	80	46	36	51	54	58	977
ROYAN	Gambetta	187	179	134	172	220	208	179	210	184	170	187	179	2 106
ROYAN	Gare Intermodale	2 533	2 704	1 574	2 896	2 627	2 264	3 236	2 749	3 435	3 200	2 533	2 704	32 076
ROYAN	Le Paradou	305	242	141	372	211	227	303	235	322	203	305	242	3 012
ROYAN	Lido	107	35	18	52	119	98	102	51	29	22	107	35	731
ROYAN	Mairie	87	97	61	96	125	82	87	105	61	74	87	97	1 046
ROYAN	Pasteur	76	72	98	93	75	92	60	48	35	32	76	72	849
ROYAN	Pigeonnier	85	93	64	100	112	112	65	61	32	25	85	93	890
ROYAN	Pl. Foch	191	183	120	204	347	225	160	144	75	93	191	183	1 981
ROYAN	Pontaillac	273	345	226	548	763	481	476	345	267	316	273	345	4 411
ROYAN	Port	165	195	110	228	288	302	182	126	48	81	165	195	1 929
ROYAN	Porte Océane	160	149	102	205	122	137	164	100	104	91	160	149	1 577
ROYAN	Poste	229	323	184	291	401	346	251	208	161	204	229	323	3 071
ST-GEORGES-DE-D.	Camus	405	366	234	331	201	256	431	384	370	390	405	366	4 036
ST-GEORGES-DE-D.	Centre Commercial	54	31	65	56	93	113	119	31	48	71	54	31	864
ST-GEORGES-DE-D.	Lavigne	46	123	33	47	110	75	64	45	2	5	46	123	651
ST-GEORGES-DE-D.	Mairie	362	367	170	376	271	323	370	350	357	259	362	367	3 724
ST-GEORGES-DE-D.	Margite	120	97	42	138	98	125	143	125	151	144	120	97	1 460
ST-GEORGES-DE-D.	Parasols	398	417	208	295	242	455	330	218	123	203	398	417	3 576
ST-GEORGES-DE-D.	Plage	144	155	125	275	403	346	289	274	177	187	144	155	2 640
ST-GEORGES-DE-D.	Plume-la-Poule	162	107	94	143	151	153	174	122	154	168	162	107	1 727
ST-GEORGES-DE-D.	Polyclinique	173	243	117	228	253	234	249	262	192	175	173	243	2 565
ST-GEORGES-DE-D.	Relais Côte de Beauté	130	96	104	141	433	302	199	117	70	68	130	96	1 850
ST-GEORGES-DE-D.	Vallières	112	129	59	122	160	139	66	28	3	4	112	129	947

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 12 (suite)

... / ...

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ST-PALAIS-SUR-M.	Bernezac	146	76	52	90	138	158	77	162	43	70	146	76	1 142
ST-PALAIS-SUR-M.	Centre Commercial	76	148	57	120	184	137	140	111	113	115	76	148	1 342
ST-PALAIS-SUR-M.	Courlay Château d'eau	235	212	158	242	167	243	390	324	318	252	235	212	2 983
ST-PALAIS-SUR-M.	M. Vallet	501	608	427	719	761	908	914	807	428	558	501	608	7 778
VAUX-SUR-M.	Centre Hospitalier	205	220	145	261	252	189	223	278	180	181	205	220	2 518
VAUX-SUR-M.	Chantaco	82	100	40	64	106	108	66	86	61	49	82	100	881
VAUX-SUR-M.	Mairie	99	110	78	133	177	152	110	71	21	90	99	110	1 237
VAUX-SUR-M.	Place Courtot	141	147	127	200	179	202	189	179	153	171	141	147	1 952
VAUX-SUR-M.	Stade	192	148	68	110	124	127	88	87	41	67	192	148	1 223
Total		9 285	9 730	5 947	10 739	11 674	10 738	11 417	9 844	9 036	9 414	9 285	9 730	114 348

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 13

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ROYAN	Belette	46	94	74	75	36	52	81	64	67	73	91	87	840
ROYAN	Cendrilles	73	68	88	92	37	80	103	56	106	78	95	102	978
ROYAN	Chatelard	97	78	76	72	45	38	43	35	42	28	45	49	648
ROYAN	Cimetière	13	6	16	30	10	15	30	20	40	41	86	48	355
ROYAN	Fief	81	67	79	69	49	67	48	43	90	58	101	87	839
ROYAN	Fonr de Cherves	130	112	113	91	73	63	139	112	73	99	36	63	1 104
ROYAN	Gare Intermodale	1 191	1 016	1 171	1 082	646	817	756	645	1 440	1 244	1 474	1 194	12 676
ROYAN	Loti	124	102	105	106	86	63	64	40	64	41	33	35	863
ROYAN	Maine Arnaud	147	130	150	146	108	124	162	83	168	116	200	121	1 655
ROYAN	Marché Central	171	104	113	89	59	90	85	77	95	93	203	231	1 410
ROYAN	Mission Locale	87	91	70	66	65	58	95	64	87	102	109	59	953
ROYAN	Pâquerettes	93	67	73	86	38	62	57	48	92	62	116	101	895
ROYAN	Pasteur	105	99	98	114	54	64	51	57	68	50	32	13	805
ROYAN	St-Pierre	83	65	69	45	36	50	32	18	51	50	82	50	631
ROYAN	Thibaudeau	27	40	68	49	34	59	46	39	67	45	38	51	563
ROYAN	Treille	78	62	48	87	54	88	136	165	46	66	69	46	945
VAUX-SUR-MER	Carrelet	41	54	47	50	52	69	69	88	72	59	56	49	706
VAUX-SUR-MER	Chauchamp	35	21	28	30	16	22	58	31	50	10	2	6	309
VAUX-SUR-MER	Grosse Pierre	170	120	168	254	84	144	114	190	330	271	59	42	1 946
VAUX-SUR-MER	La Roche	22	22	17	17	15	47	51	22	15	12	6	30	276
VAUX-SUR-MER	Mairie	35	19	35	28	22	43	52	50	42	39	18	30	413
VAUX-SUR-MER	Place Courtot	37	28	23	38	36	31	50	55	23	60	72	59	512
VAUX-SUR-MER	Reines des Prés	62	78	100	62	41	61	33	26	55	24	13	25	580
VAUX-SUR-MER	Val Lumière	135	157	122	107	86	111	182	131	128	157	186	219	1 721
Total		3 083	2 700	2 951	2 885	1 782	2 318	2 537	2 159	3 311	2 878	3 222	2 797	32 623

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 14

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ROYAN	Aliénor	35	125	71	76	44	44	35	52	40	63	62	42	689
ROYAN	Baillet Centre Commercial	63	98	71	131	62	70	66	55	157	74	148	98	1 093
ROYAN	Baillet Gate Bourse	92	70	71	84	57	54	28	31	94	85	111	76	853
ROYAN	Bd de l'Océan	48	57	75	37	33	44	58	66	76	133	54	26	707
ROYAN	Briand	57	37	45	28	23	73	110	150	133	106	98	142	1 002
ROYAN	Ch. de Gaulle	250	226	243	165	123	207	160	215	221	180	292	266	2 548
ROYAN	Eglise Zola	258	267	263	254	151	250	66	53	301	154	448	349	2 814
ROYAN	Europe	38	82	66	57	52	26	42	45	46	68	12	12	546
ROYAN	Gare Intermodale	1 247	1 168	1 215	1 186	766	1 120	317	326	1 638	851	1 609	1 260	12 703
ROYAN	Hélios	95	83	82	113	42	107	74	61	152	87	133	110	1 139
ROYAN	Joliot-Curie	80	103	69	37	18	44	7	4	48	22	57	115	604
ROYAN	La Poste	48	52	148	132	45	75	82	88	101	56	98	78	1 003
ROYAN	Louis Bouchet	12	21	20	49	14	23	13	19	62	26	-	-	259
ROYAN	Cordouan	1 500	1 407	1 734	1 463	759	1 190	319	231	2 121	1 265	1 388	1 033	14 410
ROYAN	Mairie	62	66	68	65	50	65	50	43	114	70	101	67	821
ROYAN	Marché Parc	53	20	33	57	55	28	40	38	49	34	20	23	450
ROYAN	Notre Dame	133	95	136	130	64	129	46	49	156	85	115	78	1 216
ROYAN	Oasis / EDF	25	32	24	79	16	43	35	28	47	23	24	21	397
ROYAN	Perche	224	182	511	344	175	345	305	221	534	514	278	267	3 900
ROYAN	Squash	34	50	58	95	30	60	30	32	53	30	90	41	603
ROYAN	Orangerie	82	59	61	46	35	62	27	25	60	31	34	37	559
Total		4 436	4 300	5 064	4 628	2 614	4 059	1 910	1 832	6 203	3 957	5 172	4 141	48 316

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 21

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ARVERT	Halle	-	-	-	-	-	-	46	52	10	18	5	4	135
ETAULES	La Passe	48	23	35	21	29	26	15	54	71	55	57	49	483
LES MATHES	Cimetière	138	107	139	120	106	104	59	82	111	103	153	95	1 317
LES MATHES	Eglise	474	422	406	441	381	379	323	263	541	454	603	483	5 170
LES MATHES	Le Néré	-	-	-	-	-	-	1	15	-	4	-	6	26
ROYAN	Cimetière	16	5	19	16	37	24	8	13	15	13	15	9	190
ROYAN	Dunant	424	371	378	378	258	336	11		514	332	554	386	3 942
ROYAN	Fief	69	78	40	55	38	40	27	19	35	24	39	31	495
ROYAN	Gare Intermodale	1 307	1 015	1 229	1 179	981	943	714	737	1 387	934	1 395	1 024	12 845
ROYAN	Regazzoni	24	14	31	23	26	32	5	13	10	10	10	6	204
ROYAN	St-Pierre	16	36	29	27	14	40	18	11	35	16	20	19	281
ROYAN	Terrier	27	32	38	35	24	37	24	11	38	27	40	25	358
ST-AUGUSTIN	Lafont	28	27	31	39	23	21	15	17	58	36	61	45	401
ST-AUGUSTIN	L'Aire de l'Yeuse	14	27	30	23	19	19	29	8	22	12	26	24	253
ST-AUGUSTIN	Le Bourg	53	37	47	64	53	71	501	727	40	31	59	30	1 713
ST-AUGUSTIN	Le Gois Châtenet	3	9	15	2	8	23	25	20	16	20	24	15	180
ST-AUGUSTIN	Les Breuils	216	145	157	147	128	94	33	17	208	116	220	133	1 614
ST-AUGUSTIN	Le Temple	27	20	32	25	16	30	30	30	65	67	82	36	460
ST-AUGUSTIN	Mairie	91	68	89	78	58	76	75	46	69	47	95	65	857
VAUX-SUR-M.	La Source	31	16	17	25	46	27	11	12	16	3	6	6	216
VAUX-SUR-M.	Val Lumière	35	31	35	36	54	98	126	118	46	54	104	70	807
Total		3 041	2 483	2 797	2 734	2 299	2 420	2 096	2 265	3 307	2 376	3 568	2 561	31 947

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 22

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ARVERT	Fouilloux	115	75	92	83	89	102	85	60	50	67	108	74	1 000
ARVERT	Halle	276	298	299	304	235	297	210	154	272	278	270	289	3 182
ARVERT	L'Etrade	87	56	72	62	53	64	50	37	53	55	67	45	701
ARVERT	Maine-Giraud	241	247	212	323	245	330	322	202	326	347	357	295	3 447
BREUILLET	Garage	133	125	128	113	116	105	85	59	102	96	94	87	1 243
BREUILLET	Le Magarin	29	31	37	42	30	45	52	65	56	55	51	79	572
BREUILLET	Lot. La Simandière	42	61	29	55	20	30	24	18	68	40	39	22	448
BREUILLET	Pl. du Marché	162	123	170	206	156	215	137	159	250	232	237	303	2 350
BREUILLET	Taupignac	41	34	42	45	28	38	87	69	30	66	33	47	560
CHAILLEVETTE	Rond-point D14	140	102	142	148	125	164	168	171	151	207	185	204	1 907
ETAULES	Cimetière	90	84	109	114	103	113	125	109	172	144	107	68	1 338
ETAULES	Eglise	85	70	76	85	91	132	86	67	113	111	119	98	1 133
ETAULES	Office de Tourisme	272	258	270	211	164	196	195	178	279	272	255	266	2 816
LA TREMBLADE	Casino	93	109	114	151	131	198	344	468	202	215	127	122	2 274
LA TREMBLADE	Eglise	621	550	668	718	585	689	617	531	750	657	732	722	7 840
LA TREMBLADE	Foyer	329	229	341	365	290	345	187	182	243	246	208	237	3 202
LA TREMBLADE	Le Petit Pont	116	108	130	147	103	108	84	88	150	138	175	151	1 498
LA TREMBLADE	Les Riveaux	74	73	77	78	87	78	51	51	76	60	79	53	837
LA TREMBLADE	RONCE-LES-B. Campings	17	45	15	23	34	29	66	48	19	31	24	17	368
ROYAN	Belette	13	14	11	10	12	10	13	9	31	12	20	35	190
ROYAN	Carel	13	16	10	29	32	29	11	15	56	27	31	19	288
ROYAN	Gare Intermodale	3 134	2 474	3 016	2 902	2 212	2 190	1 587	1 390	3 649	2 715	3 581	2 993	31 843
ROYAN	Impôts	32	29	45	44	47	48	40	32	42	37	38	31	465
ROYAN	Le Terrier	71	63	85	55	87	85	40	26	35	30	34	33	644
ROYAN	Pôle Emploi	647	509	651	413	364	222	14	4	568	333	528	328	4 581
ROYAN	Québec	61	47	50	34	30	18	18	36	89	41	33	24	481
ROYAN	Regazzoni	17	10	26	25	14	23	9	25	26	18	16	11	220
ROYAN	Reutin	105	132	129	157	103	162	138	96	159	121	141	149	1 592
ROYAN	Trésor Public	7	4	1	29	18	10	23	7	11	9	-	-	119
VAUX-SUR-MER	La Source	22	7	31	26	22	33	19	26	27	23	5	7	248
VAUX-SUR-MER	Val Lumière	159	109	131	116	169	119	138	122	96	150	160	177	1 646
Total		7 244	6 092	7 209	7 113	5 795	6 227	5 025	4 504	8 151	6 833	7 854	6 986	79 033

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 23

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
MEDIS	Centre Bourg	203	249	297	181	143	327	318	216	259	208	259	272	2 932
ROYAN	Collège	82	74	37	47	34	62	70	42	31	51	62	68	660
ROYAN	Faupigné	449	465	592	407	245	404	89	94	582	387	891	659	5 264
ROYAN	Gare Intermodale	1 692	2 016	2 406	1 919	1 236	2 510	1 660	1 466	2 956	2 278	2 939	2 590	25 668
ROYAN	La Robinière	15	13	23	37	14	13	34	42	85	58	91	64	489
ROYAN	Lavoisier	29	73	46	82	37	82	65	60	67	54	23	45	663
ROYAN	Libération	28	7	10	3	7	10	3	12	7	9	7	14	117
ROYAN	Royan 2	280	262	355	279	252	354	395	328	222	389	151	463	3 730
ROYAN	Rte de Bordeaux	2	37	35	22	33	42	21	12	12	10	20	18	264
SAUJON	Gare SNCF	183	235	290	236	133	259	204	222	219	176	47	48	2 252
SAUJON	Mairie	231	308	371	345	179	387	224	202	266	353	671	627	4 164
SAUJON	Pl. Richelieu	567	696	888	769	477	915	803	860	1 194	1 001	970	930	10 070
Total		3 761	4 435	5 350	4 327	2 790	5 365	3 886	3 556	5 900	4 974	6 131	5 798	56 273

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 24

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
COZES	Ancienne Gare	788	644	826	671	603	580	555	688	702	712	762	706	8 237
COZES	Centre Commercial	229	207	218	176	189	202	203	169	240	308	317	286	2 744
ROYAN	Aliénor	472	447	442	299	149	202	42	36	596	265	422	222	3 594
ROYAN	Lycée Cordouan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	902	518	1 420
ROYAN	Gare Intermodale	1 926	1 510	1 873	1 403	1 266	1 022	790	713	1 648	1 565	2 233	1 793	17 742
ROYAN	Libération	131	23	40	19	61	13	21	6	4	6	16	79	419
ROYAN	Stade	290	242	388	327	168	233	23	3	371	364	19	14	2 442
SEMUSSAC	Centre Bourg	426	340	392	276	224	255	217	183	451	486	589	487	4 326
SEMUSSAC	La Groix	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23	17	40
SEMUSSAC	Mouchet	9	9	11	8	9	1	2	1	4				54
SEMUSSAC	Rivière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
SEMUSSAC	Z.A.	75	36	80	74	59	70	108	83	67	93	98	85	928
ST-GEORGES-DE-D.	Camus	37	31	36	20	17	30	20	6	24	21	22	37	301
ST-GEORGES-DE-D.	Lt. Colonel Tourtet	88	65	49	46	59	15	23	20	38	81	41	47	572
ST-GEORGES-DE-D.	Z.A. Les Brandes	56	62	78	45	39	44	25	36	74	56	62	59	636
Total		4 527	3 616	4 433	3 364	2 843	2 667	2 029	1 944	4 219	3 957	5 506	4 351	43 456

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 25

Commune	Arrêt	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
MESCHERS-SUR-G.	Cimetière	311	247	334	335	198	297	263	224	302	213	300	226	3 250
MESCHERS-SUR-G.	La Longée	397	423	441	473	307	440	200	252	690	501	635	479	5 238
MESCHERS-SUR-G.	L'Arnèche	4	3	7	14	17	104	213	131	82	37	20	15	647
MESCHERS-SUR-G.	Les Ribes	24	38	28	35	21	28	3	14	31	24	31	16	293
MESCHERS-SUR-G.	Les Vergnes	4	6	3	2	3	8	45	33	5	6	13	4	132
MESCHERS-SUR-G.	Ombrage	-	-	-	1	1	8	8	43	47	3	4	-	115
MESCHERS-SUR-G.	Plage de Suzac	1	2	3	5	5	5	15	29	7	5	-	2	79
MESCHERS-SUR-G.	Pompiers	247	234	271	315	218	279	141	91	308	256	287	243	2 890
MESCHERS-SUR-G.	Rond Point	59	57	56	76	72	86	103	52	194	142	182	138	1 217
ROYAN	Aliénor	591	627	633	400	332	173	22	47	961	605	230	125	4 746
ROYAN	Lycée Cordouan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	772	584	1 356
ROYAN	Gare Intermodale	2 029	1 867	2 068	2 101	1 325	1 408	879	754	2 657	1 886	2 916	2 194	22 084
ROYAN	Libération	26	8	9	3	13	2	-	4	10	1	-	23	99
ROYAN	Stade	107	41	159	257	105	49	5	3	26	20	11	15	798
ST-GEORGES-DE-D.	Didonne	83	84	115	110	74	88	82	41	84	81	107	106	1 055
ST-GEORGES-DE-D.	Le Chata	34	45	41	48	34	53	54	56	83	65	79	74	666
ST-GEORGES-DE-D.	Les Oliviers	20	25	26	51	30	67	96	81	77	31	36	30	570
ST-GEORGES-DE-D.	Lt. Colonel Tourtet	84	68	75	68	109	76	18	20	41	14	40	38	651
ST-GEORGES-DE-D.	Œillet des Pins	5	8	10	22	32	65	106	109	63	5	7	4	436
ST-GEORGES-DE-D.	Parc de l'Estuaire	3	11	17	27	42	55	36	31	79	49	90	40	480
Total		4 029	3 794	4 296	4 343	2 938	3 291	2 289	2 015	5 747	3 944	5 760	4 356	46 802

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 31

Commune	Arrêt	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	Total
ARVERT	Halle				7	8		15
ARVERT	Les Fouilloux				2			2
ARVERT	L'Etrade				2			2
LA TREMBLADE	Eglise				10	12		22
LA TREMBLADE	Foyer					5		5
LA TREMBLADE	Le Petit Pont					3		3
LA TREMBLADE	Les Riveaux				2	2		4
LA TREMBLADE	RONCE-LES-B. Campings	7			1	4		12
LA TREMBLADE	RONCE-LES-B.Casino	4	2	3	4	30		43
LES MATHES	Bois de Joubert				116	115		231
LES MATHES	Campings				117	58	1	176
LES MATHES	Eglise				756	1 140	15	1 911
LES MATHES	Indian Forest				17	73	2	92
LES MATHES	La Fouasse Campings				124	169		293
LES MATHES	La Palmyre Campings				167	215		382
LES MATHES	La Palmyre Office de Tourisme	132	181	213	1 953	2 681	200	5 360
LES MATHES	La Palmyre Zoo	237	166	194	1 724	2 048	174	4 543
LES MATHES	Le Néré				8			8
LES MATHES	Luna Park				25	104		129
LES MATHES	Montsouci				33	78		111
LES MATHES	Rond-point des Valdotains				29	7		36

... / ...

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 31 (suite)

... / ...

Commune	Arrêt	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	Total
ROYAN	A v. de Bordeaux	7	19	36	157	213	20	452
ROYAN	Bd de l'Océan	2	5	13	93	134	22	269
ROYAN	Ch. de Gaulle	156	172	351	1 017	1 277	241	3 214
ROYAN	Foncillon	12	17	17	89	142	21	298
ROYAN	Gambetta	33	38	38	218	756	69	1 152
ROYAN	Gare Intermodale	127	201	328	3 017	4 217	314	8 204
ROYAN	Mairie	18	12	24	73	122	10	259
ROYAN	Pigeonnier	4	10	18	68	186	7	293
ROYAN	Plage du Conseil	2	4	3	34	71	2	116
ROYAN	Pontaillac	39	66	253	878	782	105	2 123
ROYAN	Port	235	147	203	1 365	1 727	157	3 834
ST-PALAIS-SUR-M.	Club Med	22	35	81	146	175	47	506
ST-PALAIS-SUR-M.	Grande Côte	57	31	55	351	322	51	867
ST-PALAIS-SUR-M.	Le Clocher	7	21	38	317	381	35	799
ST-PALAIS-SUR-M.	Les Combots Plage	1	14	35	113	121	12	296
ST-PALAIS-SUR-M.	Les Mouillères	2	4	7	39	144	14	210
ST-PALAIS-SUR-M.	M. Vallet	43	56	94	655	620	80	1 548
ST-PALAIS-SUR-M.	Nauzan Plage	28	14	59	378	299	64	842
ST-PALAIS-SUR-M.	Plage de la Lède	4	13	17	78	126	11	249
ST-PALAIS-SUR-M.	Puits de l'Auture	33	24	64	204	170	37	532
ST-PALAIS-SUR-M.	Terre Nègre	2	34	13	101	144	17	311
VAUX-SUR-M.	Côte de Beauté	1		2	50	120	4	177
VAUX-SUR-M.	Frégate	2	10	3	92	193	21	321
VAUX-SUR-M.	Les Fées	6	6	27	122	125	9	295
VAUX-SUR-M.	St-Sordelin	1	1	7	47	43	4	103
Total		1 224	1 303	2 196	14 799	19 362	1 766	40 650

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 32

Commune	Arrêt	juillet	août	Total
MESCHERS-SUR-G.	Cimetière	100	224	324
MESCHERS-SUR-G.	La Longée	64	101	165
MESCHERS-SUR-G.	L'Arnèche	244	287	531
MESCHERS-SUR-G.	Les Ribes	13	31	44
MESCHERS-SUR-G.	Les Vergnes	52	66	118
MESCHERS-SUR-G.	L'Ombrage	56	62	118
MESCHERS-SUR-G.	Pompiers	62	103	165
MESCHERS-SUR-G.	Rond Point	34	96	130
ROYAN	Aliénor	27	26	53
ROYAN	Gare Intermodale	942	1 309	2 251
ROYAN	Libération	28	19	47
ROYAN	Stade	17	35	52
ST-GEORGES-DE-D.	Les Oliviers	138	85	223
ST-GEORGES-DE-D.	Lt. Colonel Tourtet	18	37	55
ST-GEORGES-DE-D.	Mairie	139	120	259
ST-GEORGES-DE-D.	Œillet des Pins	150	160	310
ST-GEORGES-DE-D.	Parc de l'Estuaire	55	88	143
ST-GEORGES-DE-D.	Plage de Suzac	39	28	67
ST-GEORGES-DE-D.	Roches Blanches	24	22	46
ST-GEORGES-DE-D.	Théâtre	55	40	95
TALMONT-SUR-G.	Place	550	418	968
Total		2 807	3 357	6 164

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 41

Commune de départ	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ARVERT	32	23	23	46	36	35	28	14	27	20	6	10	300
CHAILLEVETTE	5	1	1	3	0	2	4	4	0		2	1	23
COZES	40	40	48	47	42	38	4	1		8			268
EPARGNES								1					1
ETAULES	1			1			16	5	20	15	5	16	79
GARE							1						1
GREZAC						1							1
LA TREMBLADE	30	26	12	11	6	21	19	2	7	1	1	1	137
LE CHAY						3							3
RONCE LES BAINS	1		7		10	2	12	18	4	2			56
SAUJON	27	34	28	55	35	37	90	53	90	55	56	47	607
ST-SULPICE-DE-R.										2			2
Total commune	136	124	119	163	129	139	174	98	148	103	70	75	1 478

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

Ligne 42

Commune	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ARVERT	1		3	1		3		3					11
BREUILLET									1				1
CHAILLEVETTE			1										1
ETAULES	1	4	4	2	2	3	3	6	2	4	1	6	38
LA TREMLADE	1	8	3	3	4	6	4	2	9	14	3	5	62
MARENNES	3	11	9	11	9	12	23	21	15	15	10	8	147
RONCE LES BAINS	2	1	2	7	3	5	6	12	4	5	7	4	58
SAUJON			3				1			1		5	10
Total commune	8	24	25	24	18	29	37	44	31	39	21	28	328

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

TAD de rabattement

Commune	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ARCES		1	3			7	13	9				1	34
ARVERT	14	12	15	13	4	7	5	1	1	1			73
BARZAN	3	10	13	11	10	4	10	9	13	14	11	14	122
BREUILLET	4					3	20	15	4				46
BRIE SOUS MORTAGNE	0			1									1
CHAILLEVETTE	1			1	1		1						4
CHENAC	6	8	17	11	5	14	6	20	6				93
CORME ECLUSE	1		0	3	1	3	2	11	6	1		2	30
COZES	15	20	42	39	26	27	35	36	17	23	9	6	295
EPARGNES			1	1		1	1	7			1	1	13
ETAULES								18					18
FLOIRAC				1				1		2			4
GREZAC	7	4	5	4	6	4	5	6	4				45
JAVREZAC										1	1		2
LA PALMYRE	9	20	10	5					2	13	8	9	76
LA TREMBLADE												1	1
LE CHAY						19							19
L'EGUILLE SUR SEUDRE											1	1	2
LES MATHES	18	19	16	20	4	6	7	12	4	20	9	8	143
MARENNES					2							1	3
MEDIS	11	9	7	12	4	9	13	8	0			18	91
MESCHERS	2	11	12	14	13	8	9	10	16	13	12	14	134
MORNAC						3		3	5				11
MORTAGNE SUR GIRONDE	23	25	29	29	19	30	30	15	12	18	9	7	246

... / ...

Annexe 2 - Fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne

TAD de rabattement (suite)

.../...

Commune	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
ROYAN						4							4
SABLONCEAUX	3	7	0	0	1	1	2	1		1			16
SAUJON	18	41	24	18	18	15	11	20	24	7	10	19	225
SEMUSSAC								1					1
ST PALAIS SUR MER	1	11	10	7	6	23	44	52	43		3		200
ST ROMAIN DE BENET			2	1	1	1	0	5	20	1	1	17	49
ST ROMAIN SUR GIRONDE						1	2						3
ST SEURIN	3	3	3	7	1	1	5	2	2	1	0		28
ST SULPICE DE ROYAN	3		3	7	7	4	9	6	10	4	4	8	65
TALMONT					1	1	8	18	4				32
VAUX SUR MER			1										1
Total commune	142	201	213	205	130	196	238	286	193	120	79	127	2 130

Annexe 3 - Les six critères de la démarche qualité conjointe CARA / TDRA

Critère	Items à contrôler
1 Netteté et propreté des véhicules	<p>Propreté extérieure :</p> <ul style="list-style-type: none"> absence de coulure de gasoil absence de poussière baies vitrées livrée <p>Propreté intérieure :</p> <ul style="list-style-type: none"> poste de conduite sol sièges vitres barres de maintien appui de fenêtres (latérales et arrière) porte bagage
2 Régularité et ponctualité	<p>Autobus au départ de l'arrêt : entre l'heure affichée H et H+5 minutes</p> <p>Autobus à l'arrivée au terminus : avant H + 5 minutes</p>
3 Fiabilité des véhicules	Pas de voyageurs immobilisés plus de 5 minutes suite à une avarie technique
4 Accueil à bord des véhicules et attitude des conducteurs	<p>Le conducteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> regarde les voyageurs quand ils montent répond aux demandes d'informations est attentif à la descente des voyageurs vend les titres et rend la monnaie le cas échéant (billet maxi de 20 €) porte une tenue conforme au référentiel

Critère	Items à contrôler
5 Accueil au point d'information	<p>Accueil téléphonique :</p> <ul style="list-style-type: none"> nombre de sonneries accueil téléphonique réponse à la demande conformité de la réponse prise de congé <p>Réponses aux demandes écrites : dans un délai maxi de 5 jours ouvrés hors délai courrier et gestion des PV</p>
6 Information aux arrêts et dans l'autobus	<p>Informations aux arrêts poteau aluminium :</p> <ul style="list-style-type: none"> nom de l'arrêt et de la commune indice de ligne et direction plan du réseau plan de ligne coordonnées commerciales horaires gamme tarifaire date de validité des informations logo CARA marque commerciale <p>Informations extérieures véhicules :</p> <ul style="list-style-type: none"> indice de ligne et direction logo CARA panneau « cara'bus » <p>Informations intérieures véhicules :</p> <ul style="list-style-type: none"> affichage des titres vendus à bord disponibilité guides du voyageur affichage du règlement intérieur <p>Informations taxi :</p> <ul style="list-style-type: none"> panneau « cara'bus »

Annexe 4 - FACE, le label qualité interne du groupe Transdev

FACE
LE LABEL QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

transdev accompagne les collectivités dans la conception, l'organisation, la gestion et le développement de leurs systèmes de mobilité.
La Direction Métiers accompagne chaque fonction dans la définition et la mise en œuvre d'outils et méthodes, contribuant à l'excellence de nos métiers.

Direction Métiers
Pôle Q.S.E.
25 rue de la Ville
BP 63072
49075 L'ORCHÈRE-CEDEX 3
Tél. : +33 (0)4 87 89 66 97
www.transdev.net

L'engagement de la Direction



En s'appuyant à la fois sur ses savoir-faire métiers, ses capacités d'innovation, ses valeurs de responsabilité et d'intérêt public, Transdev s'attache à créer de la valeur durable, économique, sociale et environnementale.

Le programme FACE contribue en France à garantir l'atteinte de ces objectifs.

Transdev France s'est engagé à labelliser sous trois ans, l'ensemble de ses réseaux, au niveau des fondamentaux (FACE niveau 1) pour la Qualité et la Sécurité et une part significative pour l'Environnement.

D'ores et déjà, **près de 200 labels** ont été attribués à ce jour.

Je compte sur la mobilisation des différents acteurs internes concernés, et sur la qualité du travail réalisé par chacun d'entre nous pour contribuer à la réussite de cette démarche.

LAURENCE BROSETA,
Directrice Transdev France

Dans le cadre de ses engagements, Transdev a décidé de développer, pour ses filiales et ses réseaux, un ambitieux programme de labellisation Qualité, Sécurité, Environnement dénommé FACE.

Ce programme est une véritable démarche de progrès structurée en trois étapes :

- Les Fondamentaux sont les garants du respect des exigences réglementaires et des engagements contractuels.
- L'Amélioration Continue garantit le déploiement de plans d'actions dynamiques grâce au suivi de la direction au travers des indicateurs.
- L'Excellence permet de se distinguer par des actions prospectives et innovantes.



POURQUOI UNE DEMARCHE QSE ?



ALAIN PITTAVINO,
Directeur de la Direction Métiers

La satisfaction et la confiance de nos clients sont indispensables pour garantir la pérennité et le développement de notre entreprise. Aussi pour TRANSDEV, accroître la qualité de nos prestations, préserver l'environnement et assurer un niveau de santé et de sécurité au travail optimal à nos salariés constituent les bases de notre politique.



LA QUALITÉ

La démarche qualité contribue à respecter l'ensemble des spécifications définies contractuellement avec nos donneurs d'ordre et de satisfaire durablement les besoins et les attentes des clients voyageurs.

Un SMAQ (Système de Management de la Qualité), est avant tout un outil de management qui améliore l'organisation collective et le fonctionnement global de l'entreprise. L'engagement qualité de TRANSDEV est une garantie, souvent attestée par une reconnaissance (norme ISO, NF notamment) et des clauses contractuelles de Bonus-Malus.

LA SÉCURITÉ

La santé et la sécurité au travail sont une préoccupation constante de notre entreprise. Les accidents du travail et les maladies professionnelles ne doivent plus être perçus comme une fatalité, mais bien comme un dysfonctionnement de l'entreprise. La mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail entre dans le cadre d'une stratégie de gestion des risques afin de réduire le nombre d'accidents, de se conformer à la législation et d'améliorer nos performances générales.

L'ENVIRONNEMENT

Parce que la planète n'est pas inépuisable, préserver son environnement devient une priorité. Contribuant par nature à développer une mobilité durable, TRANSDEV doit également être exemplaire pour la maîtrise des impacts environnementaux liés à ses activités et la préservation de l'environnement (limitation de la consommation d'énergie, véhicules propres, dépôts verts).

Le Management Environnemental s'inscrit dans une perspective de développement durable : il implique une interdépendance entre développement économique et qualité de l'environnement.



QUELS SONT LES BÉNÉFICES DE CES SYSTÈMES DE MANAGEMENT ?

Ils permettent de mettre en place des procédures formelles visant à réduire les risques QSE dans les activités de l'entreprise et l'environnement de travail pour le personnel, les clients et le grand public.

Les conséquences principales sont :

- l'élimination des dysfonctionnements récurrents en qualité, sécurité, environnement,
- une clarification des responsabilités et de l'autorité de chacun,
- un management clair par objectifs,
- une réelle démarche d'amélioration formalisée,
- des outils de contrôle du bon fonctionnement du / des système(s) garantissant sa pérennité,
- des bénéfices en terme de productivité, de confort et de sécurité dans le travail,
- un langage commun en matière de qualité, sécurité et / ou environnement,
- un projet d'entreprise qui fédère l'ensemble du personnel.

POURQUOI UN LABEL INTERNE ?

Le besoin de démontrer que les activités sont gérées de façon efficace et responsable et qu'elles peuvent fournir un service fiable passe généralement par une reconnaissance sous forme de certification tierce partie selon un référentiel normatif (ISO, NF).

Les certifications sont généralement réalisées par des organismes externes dont les prestations sont payantes. Ce peut être un frein pour de nombreux établissements et collectivités.

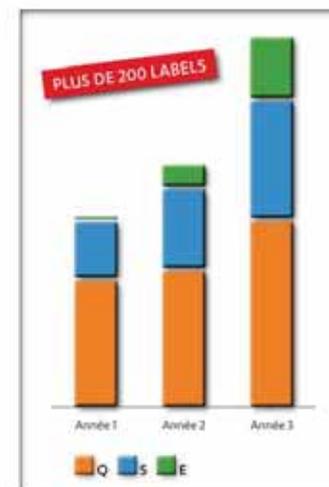
TRANSDEV a décidé que l'ensemble de ses sociétés s'inscrivent dans une démarche qualité, sécurité ou environnement, à des conditions équivalentes des certifications, mais à un coût compatible avec l'économie de nos marchés de transport. Nous avons donc mis au point un label propre à notre activité, compatible avec les normes ISO et NF, dont les exigences portent sur l'organisation et sur la réalisation du service.

Nous avons lancé ce programme, afin de garantir, partout où nous exploitons, un niveau de qualité et d'implication optimal au service des collectivités, du public et de la société.

VERS UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE ET ÉLARGIE À LA RSE

Pour disposer d'un système de management évolutif, adaptable aux futures exigences et orienté Développement Durable, nous encourageons, là où c'est possible, l'intégration de ces démarches QSE.

En parallèle, la création d'un quatrième pilier FACE RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) permettra prochainement de traduire l'investissement de Transdev, au-delà des domaines Q, S et E, dans le capital humain et les relations avec les parties intéressées : salariés, clients, partenaires, sous-traitants, fournisseurs. Les réseaux qui le souhaitent pourront ainsi avoir une reconnaissance de leurs actions dans ce domaine.



Trois domaines, trois niveaux

Une dynamique & des objectifs ambitieux

Chacune des sociétés dispose de ses propres objectifs de labellisation.
Le plan d'action national 2012-2014 prévoit une couverture totale des exploitations.

Des engagements internes & externes

Pour chacun des 3 labels, les exigences garantissent un réel management de proximité et une ouverture vers les clients institutionnels et voyageurs.

	QUALITÉ	SECURITÉ	ENVIRONNEMENT
E Excellence	 <ul style="list-style-type: none"> • Proximité • Anticipation • Simplicité • Résultats 	 <ul style="list-style-type: none"> • Proximité • Anticipation • Transversalité • Résultats 	 <ul style="list-style-type: none"> • Proximité • Mobilité durable • Innovations • Résultats
AC Amélioration continue	 <ul style="list-style-type: none"> • Une revue de direction • Le pilotage des actions • Des contrôles qualité réguliers • La gestion des réclamations • La gestion des situations perturbées • Une communication vers l'externe 	 <ul style="list-style-type: none"> • Une revue de direction • Le plan d'actions annuel • L'analyse de tous les accidents • La réalisation d'audits internes • Le suivi des indicateurs 	 <ul style="list-style-type: none"> • Une revue de direction • Le plan d'actions annuel • Le suivi des indicateurs • La gestion des situations à risques • La communication externe
F Fondamentaux	 <ul style="list-style-type: none"> • Une politique Qualité • La sensibilisation via la communication interne • La maîtrise des enjeux contractuels • Des enquêtes de satisfaction clients • L'engagement en critères de performance 	 <ul style="list-style-type: none"> • Une politique Sécurité • La communication interne des procédures • La formalisation des organisations • L'analyse et la maîtrise des risques • Le suivi de nos obligations réglementaires • La gestion des situations graves 	 <ul style="list-style-type: none"> • Une politique Environnementale • L'analyse des impacts et risques environnementaux • La conformité réglementaire • Le suivi de la consommation des ressources

Annexe 5 - « cara'bus » dans la presse

Février 2015

Le directeur de Carabus assure que la société de transport en commun participe, elle aussi, à l'information de ses jeunes usagers.



▲ Devant les classes de CM2 qu'elle « forme » à l'usage du transport scolaire, Bélanda Cunat devient la Fée Carabus.
© PHOTO PHOTO DR

RONAN CHÉREL

r.cherel@sudouest.fr

Stéphane Gourinchas a craint, dès la révélation sur www.sudouest.fr de la verbalisation d'une collégienne de 11 ans pour non-port de la ceinture de sécurité, le 23 janvier dernier (notre édition d'hier), que les chauffeurs des autocars se retrouvent sur le banc des accusés. À en juger de la réaction initiale du premier adjoint au maire, Patrick Marengo, puis de la démarche du député-maire Didier Quentin auprès du secrétaire d'État aux Transports, le directeur d'exploitation de Carabus avait vu juste.

L'exploitant du réseau de transports en commun pour le compte de l'Agglomération Royan Atlantique a donc jugé nécessaire, hier, de rappeler que Carabus ne se préoccupait pas de la seule bonne marche économique de son activité. « Nous menons également, tout au long de l'année, de nombreuses actions d'information et de prévention, notamment en direction des élèves de CM2. »

La Fée Carabus

Pour les enfants de CM2 du Pays royannais, justement, Bélanda Cunat est la Fée Carabus. Agent commercial, formée à l'information du jeune public, Bélanda ne porte ni chapeau pointu, ni baguette magique, mais se pose depuis 2011 en bonne fée du transport scolaire.

En mai et juin, Bélanda - pardon... La Fée Carabus - rend visite à une vingtaine de classes. À chaque intervention, elle explique par le menu le mode d'emploi pour prendre le car. « En CM2, rares sont les enfants à emprunter le transport en commun. C'est souvent papa ou maman qui les déposent et les ramènent de l'école. J'interviens donc pour les préparer à la découverte de ce mode de transport nouveau pour eux. »

Bélanda prend donc le temps « d'expliquer et de dédramatiser, car ils ont une certaine peur à l'idée de prendre le car, c'est souvent pour eux la première expérience de l'autonomie ».



Rappels oraux, signalétique

Béline Cunat n'est pas seule à diffuser les consignes de sécurité. « Les cinq contrôleurs qui opèrent sur l'ensemble de notre réseau font eux aussi de la prévention. Les chauffeurs eux-mêmes rappellent régulièrement aux enfants qu'il est obligatoire qu'ils bouclent leur ceinture de sécurité. En outre, cette obligation est également rappelée à bord des autocars par une signalétique bien visible. Je peux vous dire qu'on ne peut pas la rater », assure Stéphane Gourinchas.

Si Didier Quentin suggère au secrétaire d'État aux Transports de modifier le cadre légal actuel en matière d'information des passagers, Stéphane Gourinchas ne peut s'empêcher, de son côté, de rappeler qu'en l'état actuel de la loi, « le conducteur ne peut être tenu responsable quand un passager ne boucle pas sa ceinture ».

Source : *Sud-Ouest* du 7 février 2015



Le chantier du secteur deux, avec l'espace réservé aux taxis et six quais bus supplémentaires, sera terminé en mai. PHOTO AG CARA



Neuf quais bus vont pouvoir accueillir les bus de la Cara dès lundi prochain. PHOTO AG CARA

La nouvelle gare routière va bientôt ouvrir

BUS Même si le chantier du pôle d'échange multimodal de la gare n'est pas encore totalement terminé, les bus vont utiliser les nouveaux quais à partir de lundi prochain

STÉPHANE DURAND
s.durand@sudouest.fr

La première phase du chantier de la gare routière, au niveau du pôle d'échange multimodal de la gare SNCF, touche à sa fin. Les neuf quais destinés aux bus de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara) vont être mis en service normalement lundi prochain à la première heure. L'aménagement de l'accès à ces quais, par le boulevard François Arago, est quant à lui terminé depuis déjà un petit moment. Les transports collectifs rejoindront les quais uniquement par cet accès et sortiront de l'autre côté.

Les taxis, une fois que leur partie réservée sera finie, c'est-à-dire fin mai, feront de même. Du coup, l'esplanade du stade où s'installent les tribunes et où ont lieu des concerts l'été - qui jusqu'à maintenant était transformée en gare routière - va être libérée pour laisser place à un parking longue durée gratuit aménagé par la Ville.

Rappelons que, de son côté, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique a engagé en juillet 2014 les travaux d'aménagement de ce pôle d'échange multimodal. Travaux qui normalement s'achèveront en novembre 2015.

La phase trois la plus gênante

La mise en service du parking courte durée de 80 places - dont, à terme, la première heure sera gratuite et les suivantes payantes - est quant à elle prévue courant mai. En même temps que les six derniers quais bus. Les travaux de ce secteur sont en cours d'achèvement. Après viendra le plus gênant pour les usagers du train, certainement, avec le traitement du dernier secteur, celui des abords de la gare et des commerces. L'endroit va être transformé en un parvis béton avec espaces verts



Mathieu Broussan (au premier plan) et Claude Baudin se félicitent d'être dans les temps. PHOTO AG CARA

et une voie dépose minute. Les agents ne pourront pas stationner. Ce sera juste pour déposer quelqu'un à la gare, il n'y aura qu'une seule voie, prévient Mathieu Broussan, du service transport de la Cara. Les travaux dans ce secteur vont nécessiter des précautions spécifiques pour garantir les accès de manière continue et sécurisée. Les opérations seront engagées en mai, dès que le secteur précédent sera terminé.

Les stationnements riverains, commerces et gare seront répartis sur deux espaces: le parking courte durée qui restera gratuit jusqu'à la fin des travaux et l'esplanade du stade, dont l'entrée se fera par le boulevard de Lattre de Tassigny. Au total, la capacité de stationnement sera d'environ 160 véhicules. « L'offre sera supérieure à ce qu'elle était avant le démarrage du chantier. »

Les accès depuis le parking courte durée et depuis l'esplanade du stade

jusqu'aux commerces et à la gare seront maintenus par un jalonnement et des passerelles piétonnes évolutives pendant le déroulement des travaux. Une explication du chantier est organisée sur place, de main à 15 heures, dans le cadre du Mois de l'Architecture.

Réunion d'information

L'équipe projet et la Communauté d'agglomération convient également à une réunion d'information qui se tiendra lundi 27 avril, à partir de 19 h 30, dans les locaux de la Cara, salle Jean-Bonnet. « Avant, cet endroit était un véritable "no man's land". Les bus devaient s'arrêter sur les voies de circulation. Ce projet va mettre un peu d'ordre dans tout ça. On organise les flux de façon à ce que ça fonctionne mieux », pointe du doigt le vice-président de la Cara chargé des transports Claude Baudin.

LE COÛT FAIT GRINCER

L'association des contribuables du Pays royanais a fait du coût de ce pôle d'échange multimodal, d'environ cinq millions d'euros, l'un de ses chevaux de bataille. Lors du courrier envoyé à tous les élus royanais il y a quelques jours, son président Jean Herbert et les membres de l'association ont rappelé que, pour eux, ce chantier représentait du gaspillage de l'argent public. « Les trains directs pour Paris n'existent pas et le nombre de trajets en TER vers Saintes doit encore être réduit, écrivent-ils. De plus, suite aux différentes études faites par la SNCF concernant la rentabilité des TGV, celle-ci n'envisagera certainement pas de dépenser le moindre centime pour que ce type de train arrive en gare de Royan. » Pour l'instant, aucune décision n'a été prise.

Source : *Sud-Ouest* du 21 avril 2015

Le jour où ils prendront le bus pour la première fois

TRANSPORT

Cara'bus innove en préparant, à son dépôt, des élèves de CM2 à prendre le bus

STÉPHANE DURAND

sdurand@sudouest.fr

En ce mardi matin, l'excitation des élèves est à son comble. Pensez donc, on va découvrir la vraie vie. L'indépendance, c'est pour demain. Les CM2 de l'école de Chaillevette, mélangés avec des « petits » de CM1, s'apprêtent à prendre le bus, à la rentrée de septembre, pour aller au collège. Avant cela, il leur faut entre les mains de la « fée Cara'bus » comme tous les futurs collégiens avant eux. Sauf que cette année, il y a une différence.

« Avant, je me déplaçais toujours dans les classes pour préparer et sensibiliser les enfants à ce grand chambardement », explique Bélanda, la fameuse fée. Cette année, et pour la première fois, des ateliers de sensibilisation ont lieu dans un vrai bus, au dépôt Cara'bus de la zone d'activité de Saint-Sulpice-de-Royan. Et ça change beaucoup de choses.

Après l'école primaire de Chaillevette, d'autres CM2 vont y passer, comme par exemple ceux de l'école Marne-Neuse, à Royan, mercredi. « Arrêtez de courir autour du bus ! Nous ne sommes pas là pour nous amuser. Le bus est long et lorsqu'il arrive à un arrêt ou en repart, il y a toujours du danger », s'exclame le professeur de cette classe de 36 élèves. Vincent Chataigner, suffit à la bouche pour rappeler à l'ordre les faiseurs de troubles.

Pour bien montrer que l'angle mort existe pour le chauffeur du bus, chacun prend place au volant, l'exercice est efficace. « Lorsqu'on descend du bus, il ne faut jamais traverser. Que ce soit devant ou derrière. Il faut attendre que le bus soit parti », insiste Bélanda. Autre recommandation : la ceinture de sécurité.

On se souvient qu'une convention avait été dressée, il y a quelques



La « fée Cara'bus » Bélanda a donné les consignes et les règles à suivre aux élèves. » mm 11

semaines, à une élève du collège Sainte-Marie qui avait oublié de mettre sa ceinture à la sortie de l'établissement privé de Royan. La « fée Cara'bus » répète plusieurs fois la consigne. On sent que cette histoire a marqué les esprits.

Un nouvel outil

« Dans l'ensemble, ça se passe correctement. Mais il suffit d'un ou deux agités pour entrainer les autres. Moi, je n'y fais pas trop attention, même si ça m'arrive de pousser une quarantaine de temps en temps. Il y a déjà la route à occuper. Lorsqu'un enfant va trop loin, c'est le contrôleur qui intervient et il y a un rappel à l'ordre », prévient Pascal, le chauffeur de la ligne 22 qui relie Royan à Ronces-les-Bains.

Les enfants n'ont en tout cas pas l'air d'être stressés par ce saut vers l'autonomie. « Je sais que ma

grande sœur va m'accompagner lors du premier voyage jusqu'au lycée Cordouan. Après, il faudra que je prenne la liaison pour Sainte-Marie, mais ça ne me fait pas peur », confie Louis.

Les parents non plus ne sont pas trop inquiets. « À Chaillevette, 80 % des élèves vont au collège de La Tremblade. C'est direct, indique Corinne. Je sais que ma fille Gladys attend le mois de septembre avec impatience. » La présence d'un vrai bus, pour accompagner les différentes exercices, permet de matérialiser plus facilement les conseils et les règles données.

Bélanda n'oublie rien. Du « bonjour monsieur » après avoir grimpé les marches à l'absolue interdiction d'appuyer toutes les deux secondes sur le bouton arrêt. « On doit aussi laisser sa place aux femmes enceintes, par exemple, lorsqu'il n'y a

plus de place assise. On enseigne le respect et on rassure. Vous savez, ce sont ceux qui font le plus d'imbécillies qui ont le plus d'appréhension. Certains parents, aussi, peuvent angosser. C'est moins vrai pour ceux qui ont une fratrie et qui ont déjà vu un de leurs enfants prendre le bus. »

La « fée Cara'bus » sait cependant que, le premier jour, lorsque le petit partira du nid et volera de ses propres ailes, on pourra distinguer un ballet de voitures derrière le bus. « Les parents suivent. En revanche, ils ne montent pas dans le bus. » Ce serait d'abord trop la honte.

Cara'bus est de toute façon en train de se doter d'un nouvel outil pour faciliter le transport. Les nouveaux bus sont en effet équipés d'une annonce orale du prochain arrêt. « Ça va éviter certains petits ritages », affirme Pascal. Et donc faire baisser le stress de la première fois...

Source : *Sud-Ouest* du 18 mai 2015

Royan : un nouveau pôle d'échanges de bus en service

3 COMMENTAIRES

Publié le 08/09/2015 à 09h02 ; modifié le 08/09/2015 à 09h05 par Stéphane Durand

CONSULTATION - En cette rentrée scolaire, Cara'Bus dispose de la totalité des nouveaux quais de bus au niveau de la gare SNCF. Qu'en pensez-vous ?



▲ Les bus qui sillonnent le Pays royanais
© ROYAN CHÈRE

Stéphane Gourinchas, le directeur de Transdev Royan Atlantique, parle de **"quais plus sécurisants et confortables"**. Les usagers des transports en commun, et notamment les collégiens et lycéens, peuvent profiter, en cette rentrée des classes, d'un pôle d'échanges de bus flambant neuf.

"Avant, les bus se garaient à la queue leu leu les uns derrière les autres.

C'était un peu la pagaille", rappelle Stéphane Gourinchas. Mais ça, c'était avant. Quant au changement des habitudes, le responsable de Transdev affirme que ça s'est fait en douceur. Un agent de Cara'Bus est présent sur place pour renseigner.



Source : Sud-Ouest du 8 septembre 2015

Rentrée scolaire avec une nouvelle gare routière

1 COMMENTAIRE

Publié le 08/09/2015 à 09h45 - modifié le 08/09/2015 à 08h56 par Stéphane Durand

Cara'Bus dispose d'un nouveau pôle d'échanges flambant neuf



Les nouveaux quais permettent une plus grande fluidité de la circulation

Tous les matins, depuis le milieu de la semaine dernière, ce sont entre 1 500 et 2 000 jeunes qui gravitent autour de la nouvelle gare routière de Cara'Bus. De 8 heures à 9 h 30, l'activité est dense. Le transporteur Transdev Royan Atlantique a réceptionné pour cette rentrée scolaire la totalité des quais d'embarquement du nouvel équipement multimodal réalisé par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique au niveau de la gare SNCF.

Au total, 15 nouveaux quais peuvent dorénavant accueillir en même temps les dix bus des lignes urbaines et périurbaines. Sans compter les lignes secondaires et les navettes qui viennent déposer les enfants. « Ça n'a plus rien à voir avec ce que nous avions avant. Les bus venaient s'agglutiner à la queue leu leu le long d'un trottoir lorsqu'il y en avait. C'était dangereux. Là, on a gagné en confort et en rapidité. Les personnes âgées, avec des quais à niveau, peuvent par exemple plus facilement monter dans les bus », constate Stéphane Gourinchas, le directeur de Transdev Royan Atlantique.

GARE MULTIMODALE

Où en est-on ?

Depuis le mois de mai, une partie de l'ancien parking de la gare SNCF est transformée en esplanade-jardin, majoritairement piétonne, conçue comme une liaison douce vers le centre-ville de Royan et la mer. Cet espace comprendra une voie de dépose-minute, des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'un parc réservé aux deux-roues. D'ici la fin du chantier, en novembre, il reste à terminer les revêtements, à poser des abris bus, à installer des dispositifs de signalisation et d'information des voyageurs, à créer le parc réservé aux deux-roues, à végétaliser l'esplanade jardin et à poser le mobilier urbain.

Abribus en octobre

Depuis la rentrée, un agent de Cara'Bus est présent sur place pour orienter, renseigner. « Il faut que les habitudes se mettent en place, mais les jeunes pigent vite le truc. On leur explique une fois et c'est parti. Le basculement s'est fait en douceur », constate-t-on du côté du transporteur. Quelques petits aménagements restent cependant à effectuer. Des abribus pour les voyageurs seront posés sur les quais avant la fin de l'année. Probablement en octobre. On va bientôt rentrer dans l'automne et la pluie pourrait s'inviter prochainement.



Un distributeur automatique de tickets permettra aussi de ne plus être dépendant des horaires d'ouverture de l'agence commerciale de Cara'Bus présente dans le hall de la gare. De nouveaux Totem de signalisation seront également installés dans les semaines qui viennent.

Il faudra aussi régler le problème de ces conducteurs qui ne respectent pas les sens interdits et qui s'invitent dans les couloirs de bus de la gare routière. « On voit régulièrement des gens passer avec leurs voitures. Soit parce qu'ils n'ont pas vu les panneaux, soit parce qu'ils veulent déposer quelqu'un au plus près de la gare SNCF et ne veulent pas marcher », se désole Stéphane Gourinchas.

Pratique dangereuse

Une pratique qui pourrait s'avérer dangereuse aux heures de grande affluence. « Il faut que tout le monde apprenne à cohabiter dans cet espace », prévient le directeur de Transdev Royan Atlantique. Une petite astuce pour ceux qui ne sont pas adeptes de la marche : le parking longue durée de la gare SNCF, qui est provisoirement ouvert au vélodrome et qui est souvent vide, est situé bien plus près que le parking courte durée. On peut donc y déposer quelqu'un plus facilement et le trajet à pied est moins long.

[ADRIEN](#) [VOIR TOUTS LES COMMENTAIRES](#)

Source : Sud-Ouest du 8 septembre 2015

Nouvelle billettique « cara'bus », une révolution aux multiples avantages

D'ici la fin de l'année, le réseau de transport urbain « cara'bus » sera équipé d'un système billettique 100% sans contact. Ce nouveau mode de gestion des titres de transport va permettre de simplifier la mobilité des voyageurs et de leur offrir davantage de services.

Finie la poinçonneuse, place au « sans contact » : après sept ans de service, la billettique des bus de l'agglomération, devenue obsolète, fait place à la lecture sans contact. Appelé également mains libres, ce procédé de validation des billets a pour objectif de faciliter la vie des utilisateurs des bus grâce à une lecture électronique rapide et fiable des titres de transport.

Ce système billettique se traduit par l'arrivée de nouveaux supports de titres de transport et de nouveaux équipements dans les véhicules et points de vente. Semblable à une carte bancaire, la carte sans contact, nominative, est destinée aux abonnés et aux voyageurs réguliers. Elle comprendra leur nom, leur photo et leur numéro d'abonné, et servira de support pour les abonnements annuels, mensuels et hebdomadaires. Des billets sans contact seront également mis en service pour les personnes qui utilisent le bus occasionnellement. Pour valider son trajet, il suffira d'approcher sa carte ou son billet du valideur installé à bord des bus. Difficile de faire plus simple.

Au-delà de l'évidente rapidité de validation du trajet en montant dans le bus, c'est aussi lors du rechargement de leur carte que les usagers pourront gagner du temps. Plus besoin de faire la queue au guichet : une fois inscrit à la boutique « cara'bus », chacun pourra recharger directement sa carte sur une borne automatique située à la gare intermodale de Royan ou sur le nouveau site internet « cara'bus » à partir de 2016.

Pour la CARA et son délégataire Transdev, cet investissement de 500 000 euros entraînera également une gestion plus simple et plus précise des titres de transport. Chaque année, les usagers du réseau « cara'bus » effectuent en effet un million de voyages à bord des 60 véhicules qui desservent 640 arrêts dans les 34 communes de l'agglomération. D'un traitement manuel, l'ensemble des informations liées aux titres de transport seront à l'avenir transmises directement sous forme numérique. Les données recueillies permettront de mesurer précisément la fréquentation du réseau, les temps de parcours, le nombre d'usagers par ligne, les kilomètres, etc... Ces renseignements, qui échappaient jusqu'alors à la collectivité, lui permettront d'adapter au mieux la fréquence et le parcours des bus aux besoins de tous les usagers.

COMMENT FAIRE POUR RECEVOIR MA NOUVELLE CARTE DE BUS ?

La nouvelle billettique sera installée en fin d'année. Pour savoir comment elle fonctionne, rendez-vous dès septembre à la boutique « cara'bus » située en gare de Royan (ouverte du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures).



1. Je m'abonne ou je renouvelle mon abonnement de bus à la boutique « cara'bus » avant le 16 octobre 2015. Je n'oublie pas d'apporter une photo d'identité récente.
2. Je reçois ma carte directement chez moi avant le 31 octobre.
3. Je valide ma nouvelle carte de bus dès la mise en service du nouveau matériel.
4. À partir de 2016, je peux recharger ma carte de trois façons : à la boutique « cara'bus », à la borne automatique en gare de Royan ou sur Internet (www.carabus-transport.fr).

Rappel : l'entrée et la validation de son voyage s'effectuent toujours par l'avant du bus.

(11)

Source : *Cara'mag* n°20, été 2015, p.11

Pays Royannais : le ticket de bus sans contact, une première régionale

4 COMMENTAIRES

Publié le 26/10/2015 à 12h12, modifié le 26/10/2015 à 12h12 par Stéphane Durand

Un nouveau système de billettique va équiper les 60 bus du réseau Cara'bus à compter du 2 novembre



▲ Les bus de la CARA seront bientôt équipés d'une nouvelle billettique @DIDER PISANEAU

Appelé aussi mains libres, un nouveau système de **validation des billets sans contact** va être mis en place **à compter du 2 novembre** dans les 60 bus du réseau Cara'bus. Il a pour objectif de faciliter la vie des usagers grâce à une lecture électronique rapide et fiable des titres de transport.

Pour la Communauté d'agglomération Royan Atlantique et son délégataire Transdev, cet **investissement de 500 000 euros** permettra également de mesurer précisément la fréquentation du réseau, les temps de parcours, le nombre de passagers par ligne...

Semblable à une carte bancaire, la carte nominative sans contact sera destinée aux abonnées et aux voyageurs réguliers. Des billets sans contact seront également mis en service pour les personnes qui utilisent le bus de temps en temps. Ils seront **délivrés sous le format de QRCode**, une première dans le département et la Région.

ROYAN SAINT-GEORGES-DE-MONDEVILLE LA ROCHELLE [VOIR TOUTS LES COMMENTAIRES](#)



Source : *Sud-Ouest* du 26 octobre 2015



Un nouveau système de billetterie 100% sans contact équipe tous les véhicules du réseau de transports urbains « cara'bus » à compter de lundi prochain - Photo Jérôme Bigné/CARA'

Facebook Twitter Google+ LinkedIn Pinterest

Cara'bus fait peau neuve au niveau de sa billetterie. Exploité depuis septembre 2008 sur l'ensemble du réseau de transport en commun de l'Agglomération Royan Atlantique, l'outil de validation des titres de transport, devenu obsolète, sera intégralement remplacé, à partir de lundi, par un système électronique de lecture sans contact.

Remplaçant à une carte bancaire, la carte sans contact nominative est destinée aux abonnés et aux voyageurs réguliers et servira de support pour les abonnements annuels, mensuels et hebdomadaires. Des billets sans contact seront également mis en service pour les voyageurs occasionnels. Plus besoin de présenter son titre au conducteur, il suffira simplement de l'approcher du validateur installé à bord.

Nouvelle billetterie, nouvelles habitudes

Cette nouvelle outil, très simple d'utilisation, nécessite toutefois de légers changements dans les habitudes des clients « cara'bus ». Réservé jusqu'à présent aux seuls abonnés, la validation du titre de transport devient systématique. Tous les passagers devront désormais valider leur billet à chaque montée dans le bus et lors des correspondances.

Les titres vendus à l'unité ou pour la journée seront délivrés à bord de l'ensemble des véhicules sous le format du QRCode, une première dans le département de la Charente-Maritime et la région Poitou-Charentes. Ces titres, d'un usage rapide, permettront en outre de quantifier de façon fiable les correspondances, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Un gain de temps pour le voyageur

Au-delà de l'évidente rapidité de validation du trajet en montant dans le bus, c'est aussi lors du rechargement de leur carte que les usagers pourront gagner du temps. Il ne sera en effet plus nécessaire de faire la queue au guichet. Une fois inscrit à la boutique « cara'bus », chacun pourra recharger directement sa carte sur une borne automatique située à la gare intermodale de Royan ou sur le nouveau site internet « cara'bus » à partir de 2016.

Des données plus précises pour Cara'bus

Pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et son délégataire Transdev, cet investissement de 500 000 euros entraîne également une gestion plus simple et plus précise des titres de transport. Chaque année, les usagers du réseau « cara'bus » effectuent un million de voyages à bord des 60 véhicules, qui desservent 640 arrêts dans les 34 communes de l'agglomération. Toutes les informations liées aux titres de transport, auparavant traitées manuellement, seront à l'avenir transmises directement sous forme numérique. Les données recueillies permettront de mesurer précisément la fréquentation du réseau, les temps de parcours, le nombre d'usagers par ligne, les kilomètres, etc...

Ces renseignements, qui échappaient jusqu'ici à la collectivité, lui permettront d'adapter au mieux la fréquence et le parcours des bus aux besoins de tous les usagers.

Que faire de son ancienne carte de bus ?

Source : Royan Actu du 28 octobre 2015

DANS LES BUS À ROYAN

Un ticket QRCode

Une nouvelle billettique sera mise en place à partir de lundi. Première régionale

STÉPHANE DURAND
L'essentiel de l'actu

Le Pays royanais entre dans l'air du paiement sans contact. À partir de lundi, les chauffeurs de bus seront dans les surs de l'agglomération des tickets unitaires ou à la journée sous forme de QRCode. Il faudra juste passer le ticket devant un outil de reconnaissance électronique pour le valider.

« On revêt toute notre billettique, qui sera désormais sans contact », annonce le directeur de Transdev, Stéphane Gourinchas, le délégué pour les transports publics de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara). Les abonnés et les voyageurs réguliers disposeront d'une carte qui leur permettra de valider un agglomération dans le bus. Les usagers ponctuels, eux, auront donc droit au QRCode.

« C'est possible de contrôler une médiane fréquentation de passagers. Il y a une mesure de temps d'attente pour grimper dans le bus. C'est ainsi un système qui est vertueux et écologique. Les cartes de dix voyageurs seront rechargeables et utilisables jusqu'à la fin du mois. Le responsable de Transdev Royan.

Ce nouvel équipement, qui a coûté 500 000 euros, va aussi permettre de mesurer plus finement la fréquentation du réseau de bus. « Avec notre ancien système, qui est devenu complètement obsolète, on mesurait environ un million de voyageurs par an. Là, on s'attend à une vraie vision du trafic et donc à une augmentation de 8 à 15 % du nombre d'usagers », prévient Stéphane Gourinchas.

Passés ce pouvoir également stable la fréquentation précise de



Stéphane Gourinchas, le directeur de Transdev, entre le lecteur de QRCode, à sa droite, et le lecteur de cartes, situé de l'autre côté.

elle ou de la ligne. « On pourra affiner notre réseau en ajoutant par exemple un bus sur une ligne surchargée », indique le directeur de Transdev. L'initiative est aussi un autre avantage : la simplification de

Lutter contre la fraude

Pour les tickets QRCode, il n'y a pas besoin d'un téléphone portable ou de l'application. Le bus est par une machine présente à côté du chauffeur. C'est la disposition du ticket magnétique, que l'on avait l'habitude de valider en le glissant dans une machine.

« C'est Via Technology, un groupe industriel australien d'entreprises technologiques, composé de Via BRC, Via ACS Via Payment et Via Com-

« On s'attend à avoir une vraie vision du trafic et une hausse du nombre de voyageurs »

munications, qui a travaillé sur le projet. L'entreprise est spécialisée dans les solutions pour les transports et conçue, produite et contrôlée des terminaux embarqués et des systèmes de paiement pour les opérateurs de transport, tel que les compagnies d'aériennes.

« On a préparé le changement de billettique en huit mois. Ce qui est extrêmement court », fait remarquer Stéphane Gourinchas. Via

Technology accompagnera la mise en œuvre du dispositif à partir de lundi. « Il peut y avoir quelques pertes sous de fonctionnement au début. »

Au final, tout le monde devrait y arriver. Le voyageur aura ainsi plus de souplesse d'utilisation, et le délégué, qui pourra affiner ses statistiques et lutter plus facilement contre la fraude. Les contrôleurs seront en effet équipés d'un nouveau logiciel qui permettra de dans tout de suite si le titre de transport est bon ou non.

Toutes les informations liées à ces titres, qui étaient auparavant traitées manuellement, seront à l'avenir transmises directement sous forme numérique. On appelle ça le progrès.

Source : *Sud-Ouest* du 29 octobre 2015

Un nouveau dépôt de bus à l'étude

AGGLOMÉRATION Une étude de faisabilité a été votée en conseil communautaire pour la création d'un dépôt à Vaux-sur-Mer. Celui de Saint-Sulpice, inauguré en 2014, pose question

STÉPHANE DURAND

Un an après l'inauguration officielle du dépôt de bus 3 Saint-Sulpice-de-Royan, dans la zone économique de la Courbe de l'Anie pour 2,7 millions d'euros, les élus de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara) s'interrogent. Ce dépôt, trop excentré, coûte de l'argent avec ce que les spécialistes appellent les problèmes de haut le pied. Autrement dit, avec tout le trafic non-productif des bus urbains qui doivent quitter le dépôt pour se rendre à Royan.

Sans compter que l'été, les habitants retardent régulièrement le trafic. L'économiste, avec un dépôt si loin plus près, avait de 250 000 euros par an. C'est en tout cas ce qui a été estimé par la Cara. Rappelons que le dépôt de bus de Saint-Sulpice-de-Royan est par ailleurs la base Transdev - le délégataire de service public pour Cara Bus - et les bus de la Société d'économie mixte des transports de bus Aunis et Semois (Semoas) qui gère notamment le réseau départemental Les Moutons.

C'est la Semoas déléguée à 50,01% par le Conseil départemental et à 49,99% par le groupe Transdev qui a financé ce nouveau dépôt. Transdev Royan lui paye un loyer annuel de 100 000 euros HT par an. Collège et ville supportent par la Cara la fibre de la délégation de service public avec elle, qui a obtenu son terme le 31 août 2018, si elle ne valide pas son projet de dépôt.

La Cara écrite de choix

Pourquoi avoir pas prévu, au départ, un dépôt de bus plus près ? Le contrat signé avec le délégataire en 2008 prévoyait bien l'aménagement



Le dépôt de Saint-Sulpice-de-Royan a été officiellement inauguré en octobre 2014. (A. GUYARD/AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE)

d'un nouveau dépôt, mais la construction dans la zone de la Courbe de l'Anie à Saint-Sulpice-de-Royan n'a pas relevé d'un choix de la Cara, au moins l'organisatrice de la mobilité sur son territoire. « Voilà ce qui est sorti dans la délibération prise hier matin en conseil communautaire.

Une façon polie de dire que la Semoas a fait ce qu'elle a voulu sans prendre l'avis de la collectivité. « Le fait que la Communauté d'agglomération ne soit pas propriétaire de son dépôt de bus n'est pas une exception de l'absence de concertation dans le cadre d'une éventuelle nouvelle délégation de service public, fait remarquer le président de la Cara, Jean-Pierre Lallien.

Toujours est-il que les élus ont voté hier, le lancement d'une étude de fa-

isabilité pour la réalisation d'un nouveau dépôt de bus à Vaux-sur-Mer, une quinzaine de 372 mètres carrés situés derrière le dépôt de machines BigMat, à quelques pas de l'ancien. Une quinzaine de bus du réseau urbain de Cara Bus seraient concernés. Coût estimé du projet : entre 1,5 million d'euros. Un coût estimé à terme par les économistes s'élevant en gain de temps de trajet.

Impératifs

Cinq élus se sont abstenus sur cette délibération dont l'ancien maire de Saint-Sulpice-de-Royan, Martial de Villeneuve. « Un investissement important vient d'être fait. On n'est pas encore dépensé un million d'euros. C'est tant que le terrain actuel du dé-

pôt, dans la zone de la Courbe de l'Anie, fait 10 000 mètres carrés. Je crains que le site de Vaux-sur-Mer, même avec moins de bus, soit trop juste », a-t-il souligné.

La maire de Vaux-sur-Mer elle, a prévenu que la loi Urbanisme pourrait être un frein. Mais Danièle Lasserre s'oppose pour le moment. « Il faut voir ce que ça donne. On ne peut pas être ministériel systématiquement. Il y a cependant des questions auxquelles il faudra répondre comme par exemple, sur le rétrofit ou pas d'aménagements minis pour permettre les bus à deux niveaux.

Jean-Pierre Lallien a rappelé qu'il ne s'agit pas d'une étude « Nous voulons ce qui dit être le meilleur amené à nous exprimer à nous-vous. »

Source : *Sud-Ouest* du 3 novembre 2015

Un nouveau départ pour les transports

COMMENTAIRE

Publié le 16/12/2015 à 09h13, modifié le par Carine Mayau



▲ En février prochain, la Cara mettra en service une nouvelle ligne pour desservir le centre-ville de Saujon, la N°15.
© PHOTO ARCHIVES ROYAN CHRETEL

La réorganisation des déplacements sur le bassin de vie de Saujon est en marche, avec l'arrivée d'une nouvelle ligne 15 dès le 1er février 2016. Le réseau Cara'Bus poursuit son développement, avec l'amélioration de la desserte intra-muros de Saujon et l'accès vers et depuis Saujon des habitants des communes voisines que sont Corme-Écluse, l'Éguille-sur-Seudre et Le Chay.



La commission en charge du transport et de la mobilité de la Cara (Communauté d'agglomération Royan Atlantique) a étudié la mise en œuvre de cette ligne urbaine, nouvelle desserte de transport en commun. « La ligne 15, c'est le fruit d'un long travail partant d'un constat, une zone

agglomérée et une desserte en bus linéaire pour relier Royan, souligne le maire Pascal Ferchaud. La desserte devient transversale, avec une ligne intra-muros reliée à la gare et à la ligne 23 existante. La ligne 15 va desservir les principaux centres de flux : centre-ville, thermes, secteurs commerciaux, piscine et aire de la Lande... ».

L'offre se veut adaptée, accessible aussi bien aux personnes âgées qu'aux jeunes. « La ligne 15 disposera d'un minibus et d'une fréquence de qualité, pour permettre de rendre des services urbains. Des nouveaux arrivants nous l'ont dit, ils attendent des services urbains. Pour nos curistes, la liaison entre la gare et les thermes sera quotidienne et va desservir le centre-ville ». Brulot, l'Hôpiveau, Richelieu, la Croix du Bourdon, la piscine, les Thermes et la gare... Autant de sites pour cette liaison vers le cœur de ville à des horaires réguliers, de quoi encourager les usagers à utiliser cette ligne dès sa mise en service le 1er février 2016.



Outre la création d'une ligne 15 desservant des pôles en ville depuis la gare de Saujon, les communes de Corme-Ecluse, Le Chay, l'Éguille-sur-Seudre, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet seront desservies en transport à la demande. La correspondance s'effectuera à la gare de Saujon via les lignes du réseau.

A noter que le réseau Carabus a déjà prévu de présenter aux habitants la ligne 15 (horaires, parcours, correspondances possibles, tarifs...) dès janvier avec des actions locales.

Carine Mayau

Informations sur le site www.carabus-transport.com.

Source : *Sud-Ouest* du 16 décembre 2015